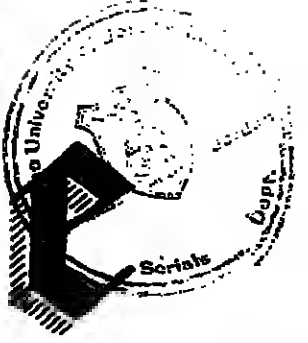


سكرا من الاموال

Le Monde



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12409 - 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

JEUDI 20 DÉCEMBRE 1984

« Le Monde » a quarante ans

Le 18 décembre 1944... Le Monde fête ses quarante ans... Fondé par Hubert Beuve-Méry...

Procès au Vietnam

L'ère des procès, inaugurée dans l'ancienne Saïgon par les lourdes condamnations - dont cinq à mort - frappant vingt et une personnes accusées de trahison et d'espionnage, est la dernière manifestation d'un très sensible durcissement du régime vietnamite.

En dépit du silence épais qui entoure dans le pays l'action de la police, on savait, par exemple, que des personnalités religieuses, bouddhistes et catholiques, avaient été inculpées ces derniers temps. On apprend aujourd'hui que plusieurs dizaines d'entre elles vont être traduites en jugement.

Le tribunal d'Ho-Chi-Minh-Ville a mis en cause les Etats-Unis, la Chine, la Thaïlande, en affirmant que ces pays avaient encouragé les accusés dans leurs tentatives de sabotage. On veut bien admettre que Pékin - qui maintient sa pression militaire à la frontière - ne nourrit aucune sollicitude à l'égard de Hanoï. Mais qui croira que les « contre-révolutionnaires » que l'on prétend juger ont tous agi pour le compte de l'étranger ?

L'espionnage qui sévit actuellement au Vietnam apparaît avant tout comme la conséquence de la grave détérioration de la situation intérieure d'un pays qui, près de dix ans après la fin de la guerre d'Indochine, n'est pas encore parvenu à s'engager sur la voie d'un développement relativement harmonieux.

Depuis longtemps, les responsables vietnamiens eux-mêmes répètent que leur principal combat est livré non au Cambodge, non sur la frontière chinoise, mais sur le « front intérieur ». Tant la Chine que les Etats-Unis, expliquent-ils, s'appliquent à « étrangler » le Vietnam, lui infligeant ainsi un handicap que l'aide soviétique n'a nullement permis de surmonter.

Ce raisonnement est incomplet, car si le Vietnam se trouve actuellement isolé et engagé encore dans une économie de guerre, c'est d'abord en raison du maintien de son occupation du Cambodge - dont le gouvernement de Hanoï porte la responsabilité. Economie de guerre signifie pénurie, laquelle engendre inévitablement marché noir et corruption, singulièrement sous un régime qui n'est assuré d'un véritable soutien moral ni dans une large partie de sa jeunesse ni chez certains de ses cadres régionaux ou locaux.

Aussi bien quelques-uns des procès prévus porteront-ils précisément sur des affaires de corruption et de délits économiques. Ainsi se dessine un climat trouble, propice sans doute aux agissements souterrains et clandestins.

Mais l'assimilation ne peut être admise entre de tels faits, relevant du droit commun pour certains d'entre eux au moins, et le genre de « crimes contre-révolutionnaires » que dénoncent les autorités de Hanoï et qui semblent bien relever du délit d'opinion, voire du simple exercice de la liberté religieuse.

Le Vietnam en guerre pour sa libération a bénéficié autrefois d'un immense capital de sympathie à travers le monde, y compris chez ceux contre lesquels il luttait. Ce capital est aujourd'hui plus qu'épuisé. Il sera entièrement dissipé si le régime, en proie à ses propres contradictions, ne trouve comme réponse à ses difficultés réelles que la répression policière et l'exécution d'accusés reconnus coupables à l'issue de procès-spectacles.

(Lire nos informations page 5.)

Nouvelles menaces sur le marché pétrolier mondial

Réunie à Genève l'OPEP est tentée de rompre la discipline des tarifs

De notre envoyée spéciale

Genève. - Une grande amertume régnait à Genève, mercredi 19 décembre, à l'ouverture de la conférence ordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Amertume mêlée d'une inquiétude croissante à mesure que l'idée d'une guerre des prix du pétrole fait son chemin parmi les producteurs.

Les quinze pays membres, profondément traumatisés par l'échec de la stratégie de riposte mise en place lors de la conférence extraordinaire d'octobre dernier et par la perte de crédibilité qui s'ensuit, semblent en effet de plus en plus las d'assurer seuls la défense des prix mondiaux pour l'unique profit des pays qui se refusent à toute discipline.

L'OPEP ne pourra pas continuer toujours à supporter seule le fardeau des pressions du marché.

a déclaré le mardi 18 décembre M. Al Oteiba, ministre des Emirats arabes unis, dénonçant l'attitude irresponsable des producteurs non membres de l'organisation, qui, depuis douze mois, alors que le marché multipliait les signes de faiblesse, ont augmenté leur production d'un million de barils par jour (1) - contrairement à l'OPEP dont la production n'a quasiment pas bougé en 1984 - et qui prévoient d'accroître à nouveau leur rythme d'extraction de 600 000 barils/jour au cours des douze prochains mois.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 27.)

(1) 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

Crise politique au Pays basque espagnol

La démission du président du gouvernement régional illustre les divisions des nationalistes

De notre correspondant

Madrid. - Lassé des controverses de plus en plus sérieuses qui l'opposaient à la direction de sa propre formation, le Parti nationaliste basque (PNV), M. Carlos Garaikoetxea, a présenté, dans la nuit du 18 au 19 décembre, sa démission de président du gouvernement régional basque, un poste qu'il occupait depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région en avril 1980. Cette décision, qualifiée d'« irréversible », risque de « déstabiliser » encore davantage une région déjà gravement affectée par la violence de l'ETA et par une crise industrielle sans précédent.

Les désaccords entre l'Euskadi Buru Batzar, le principal organe de direction du PNV et le leizakari (titre du président de l'exécutif basque) portaient en dernière instance

Le PC vote contre le budget

Une confirmation de la rupture de la majorité

Les députés communistes ont voté, mercredi matin 19 décembre, contre le projet de budget pour 1985, examiné en deuxième lecture par l'Assemblée nationale dans la nuit de mardi à mercredi. En joignant ses voix à celles du RPR et de l'UDF, le PCF a voulu exprimer son rejet d'une politique qui, selon lui, avantage les détenteurs de capitaux au détriment des salariés et ne peut avoir d'autre résultat que la victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986.

Le vote des députés communistes est la conséquence logique du refus du PCF de participer au gouvernement de M. Laurent Fabius, en juillet dernier, et de sa rupture, confirmée en septembre, avec la majorité qui soutient le pouvoir au Parlement. L'attitude des communistes vise à mettre en lumière, aux yeux des électeurs de gauche, ce que M. Charles Fiterman a appelé, mercredi matin, l'« échec » du Parti socialiste.

(Lire nos informations page 10.)

NOUVELLES BRÈVES

Le 19 décembre 1984... Les élections dans l'enseignement... Le budget de Paris... Le rapport de l'UNICEF... « Le Monde des arts et des spectacles »...

ABC... Louis Feraud



L'AVENIR DU TIERS-MONDE

Prospecter les gisements d'épargne

Quel est, depuis une génération, le plus grave échec de la coopération internationale ? Sans contester l'aide aux pays en développement. Des milliers de rapports ont été écrits, sous le timbre d'organisations mondiales ou de gouvernements, d'instituts ou de groupements spécialisés, des experts ont rempli des bibliothèques, des promesses ont été lancées sur le montant de l'assistance des pays riches par rapport à leur produit intérieur brut, quelques pas ont été faits sur la voie d'un nouvel ordre international à travers l'ébau-

par PIERRE DROUIN
che d'un dialogue Nord-Sud. « Paroles, paroles, paroles », pape-rasses, marée de bonne conscience...

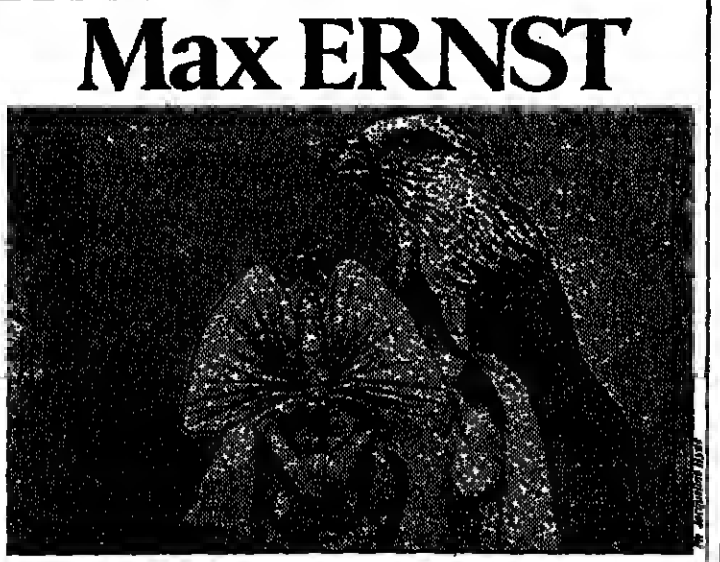
Au bout : la famine dans l'Afrique sahélienne, la dette pyramidale de certains pays d'Amérique latine. Souds commencent à s'en sortir ceux (d'Asie du Sud-Est notamment) qui ont cherché dans leurs propres fonds et dans l'aide au travail le bout du tunnel. Le pétrole lui-même a cessé d'être un pactole. Mais n'y a-t-il pas

d'autres gisements à exploiter qui n'ont plus rien à voir avec les matières premières ou énergétiques ?

C'est ce que pensent un nombre de plus en plus important d'observateurs du phénomène de développement. Four eux, la prospective de l'épargne des particuliers dans les pays du tiers-monde, sa collecte, sa canalisation dans des circuits mieux adaptés, pour des objectifs plus précis, plus proches des utilisateurs, seraient aujourd'hui l'une des sources les plus saines de l'accumulation du capital, qui, comme chacun sait, est le réservoir de toute croissance.

N'y a-t-il pas quelque provocation à parler d'épargne dans les pays pauvres ? Ce n'est pas ce qu'ont pensé les cent quarante participants d'un colloque qui vient de se tenir à Yaoundé où figuraient des représentants de trente-cinq pays dont 80% appartenaient au tiers-monde.

(Lire la suite page 28.)



Max ERNST

Werner Spies Les collages inventaire et contradictions

Cet ouvrage fondamental de Werner Spies aborde un des aspects les plus étonnants de l'œuvre de Max Ernst : les collages. Un art qui oppose la contradiction à l'inventaire existant des choses visibles, une protestation prémonitoire contre les illustrations qui envahissent tout ce qui peut être objet de représentation.

GALLIMARD nrf

(Lire nos informations page 5.)

DANS CE NUMÉRO

- Les élections dans l'enseignement : la percée de FO
Lire page 11 l'article de SERGE BOLLOCH
- Le budget de Paris : faible augmentation des impôts, relèvement du prix de l'eau
Lire page 30 l'article de MARC AMBROISE-RENDU
- Le rapport de l'UNICEF : on peut sauver des millions d'enfants
Lire page 11 l'article de CHRISTIANE CHOMBEAU
- « Le Monde des arts et des spectacles » : une sélection pour les fêtes
Pages 15 à 17

Le pouvoir et les médias

M. Gérard Unger remplace M. Bernard Miyet à la tête de la SOFIRAD

Le conseil des ministres de mercredi 19 décembre, M. Gérard Unger, directeur général adjoint de Radio-Monte-Carlo (RMC), à la présidence de la Société française de radiodiffusion, la SOFIRAD. M. Bernard Miyet, PDG depuis le 3 août 1983 (après avoir été directeur du cabinet de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication), a présenté sa démission au premier ministre ce mercredi.

Le retrait de M. Miyet, qui n'a pu empêcher le secrétaire d'Etat, est le résultat d'un désaccord entre l'Etat et le président de la SOFIRAD sur la conception de son rôle.

Ce holding d'Etat contrôle notamment, directement ou par ses filiales, Europe 1, RMC, Sud-Radio et diverses stations de la Méditerranée, d'Afrique, des Caraïbes... Prenant la succession de M. Michel Costa, M. Bernard Miyet s'est efforcé de

redresser l'exploitation déficitaire de la SOFIRAD : 5,7 millions de francs en 1982, 11 millions de francs en 1983. L'année 1984 devrait être excédentaire de 2 à 3 millions de francs.

La société a pratiqué une politique d'économie sur son budget propre. Sans tapage excessif, M. Miyet a d'autre part su, notamment, remettre sur les rails deux des points faibles de la SOFIRAD : Télé-Mont-

Carlo, en étendant sa zone d'influence sur Marseille, et Sud-Radio. Haut fonctionnaire, mais aussi militant de base du PS, M. Miyet a de son rôle une idée purement gestionnaire, alors que le pouvoir (qui qu'il soit) a toujours considéré la SOFIRAD comme l'un de ses bras séculiers dans l'audiovisuel.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 23.)

Carlo, en étendant sa zone d'influence sur Marseille, et Sud-Radio.

Haut fonctionnaire, mais aussi militant de base du PS, M. Miyet a de son rôle une idée purement gestionnaire, alors que le pouvoir (qui qu'il soit) a toujours considéré la SOFIRAD comme l'un de ses bras séculiers dans l'audiovisuel.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR Dirigeant

On avait pris l'habitude de les considérer tous, à les voir alignés au balcon de la place Rouge, comme des vieillards cacochymes en instance d'hospitalisation.

Ces dirigeants soviétiques, avec leurs lourds manteaux, avec leurs chapeaux « rétro » sous lesquels germaient de sinistres projets, paraissent inhumains. Et voici que M. Gorbatchev débarque à Londres. L'Occident écarquille les yeux. On juge l'homme fringant, par contraste. On va jusqu'à parler du charme de son épouse. Un homme comme les autres ? Enfin, presque. BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

INVITÉ

Les trois erreurs du PCF

Le Parti communiste décline en France parce qu'il s'est trompé sur la croissance, sur l'Union soviétique et sur le tiers-monde

par ROGER GARAUDY (*)

Tout est spectacle

« L'ÉTAT-SPECTACLE » joue à guichets fermés. Il y a sept ans, dans un livre portant ce titre, M. Roger-Gérard Schwartzberg dénonçait une dérive de la démocratie, une perversion du débat politique. Il écrivait : « La politique, autrefois, c'étaient des idées. La politique, aujourd'hui, ce sont des personnes. Ou plutôt des personnages. »

Ce qui s'est passé depuis sept ans sur la scène — oui, la scène — politique a confirmé le diagnostic. Il y avait l'art d'utiliser les ondes. Mondés France, de Gaulle y excellèrent. Tous les autres s'enfonçaient dans la brèche et travaillèrent leur image médiatique avec parfois plus de soin que leur programme politique. Dérive peut-être, évolution en tout cas contre laquelle il paraissait vain de s'insurger, sauf à les interdire tous d'antenne et à les contraindre à parler dans le quasi huis clos d'une Assemblée déserte...

Il y eut, ensuite, une annexion de la politique par les gens du spectacle. On vit Coluche candidat à la candidature en 1981. Yves Montand monta un créneau pour dire son fait à la gauche, jouer le procureur et le diseur de bonne conscience. Il y eut Alain Delon, qui passa de la rubrique cinéma à celle de la politique, colonne de droite, voire d'extrême droite.

DES comédiens jouant à la politique, des imitateurs jouant la politique. Pierre Douglas, Patrick Sébastien et Thierry Le Luron représentèrent le débat politique avec ses personnages plus vrais que nature, ses premiers rôles typés et ses morceaux de bravoure.

Restait à franchir la dernière étape de cette confusion des genres : la transformation des hommes politiques eux-mêmes en histrions. C'est fait. Tous les dimanches matin, par exemple, à l'émission de France-Inter « L'oreille en coin », les dirigeants des partis viennent, face au public, jouer les sautimbanques. On leur demande d'amuser, de plaire ou d'émerveiller. Et la France de se tordre à leurs bons mots, à leurs piquantes répliques. Comment y échapper ? M. Chirac lui-même, à l'occasion de son récent anniversaire, est allé exclamer Le Luron. La confusion fut telle qu'on ne sut plus qui, du maire de Paris ou de son imitateur, faisait de la politique ou emusait le peuple...

Le « bébé show » de Colloero emuse la France. Catherine Ney vient à la télévision présenter son scénario de son dernier livre à l'émission de Sacha Distel comme le ferait Sheila pour sa dernière chanson. A l'émission de Michel Drucker une foule du Nord reprend en chœur « L'emmerdant, c'est la rose ». Tout est politique, disait-on. Tout est spectacle, désormais.

Jusqu'au chef de l'Etat qui, présentant sa politique extérieure à la télévision, demande qu'on attende « la fin du film » pour la juger. Et voici le sommaire : un sondage du Parisien libéré sur les Français et le rire. A la question « Parmi les hommes politiques, quels sont ceux qui vous font le plus rire ? » 50 % répondent : Georges Marchais, vedette incontestée du hit-parade de la politico-gauchisme. Viennent ensuite MM. Defferre (17 %), Barre et Le Pen (9 %), Chirac (7 %), Giscard d'Estaing (6 %), Mauroy (5 %). Patrick Sébastien commenta : « Je me marre parce que Marchais a fait un meilleur score que le mien (42 %) ».

Au cours de son « Heure de vérité », M. Rocard avait lancé : « La politique n'est pas un spectacle ». Répliquait de l'offre de face à face de M. Fabius, M. Barre et déclarait : « La France n'a pas besoin de spectacles, télévisés ou non. » En voilà au moins qui sont d'accord pour dire que la politique n'est pas une farce. A ces deux-là qui sont... dans leur rôle — un rien archaïque — on a envie de crier : « Bravo ! »

BRUNO FRAPPAT.

Le prochain congrès du Parti communiste français doit consacrer un effacement définitif de ce parti dans la politique française, ou le marginalisant comme groupuscule, s'il poursuit sa dérive mortelle. Qui reculerait, après le désespoir, l'héritage d'une classe ouvrière désemparée par des dirigeants aveugles et par des régressives pilleuses d'épaves ? Qui a récusé l'héritage du Parti communiste allemand après que les erreurs de ses dirigeants eurent facilité sa destruction ? L'année terrible de 1933, avec l'arrivée au pouvoir de Hitler, largement plébiscité par le vote de son peuple, apporte réponse à cette question. Si l'on prend la véritable mesure de l'événement, nous sommes tous concernés. Tout notre peuple. Et son avenir.

Le problème n'est nullement réglé, même pas soulevé, par le mauvais roman policier des notes de Knapa. Ce n'est pas un faux. Ce n'est pas une révélation. C'est une banalité. Rien de nouveau en soi. Un éditeur expert en relations publiques a su orchestrer cette opération, même pas politique, publicitaire.

Le problème ne peut pas être résolu seulement en changeant les « méthodes ». D'ailleurs en Juin, l'on reprit la même méthode : Remettre en cause le centralisme démocratique. « Le vrai débat ne porte pas sur les méthodes mais sur les fins, sur le fondement théorique d'une politique. Un parti conservateur peut se passer de théorie et de sujet ; l'empirisme organisateur suffit pour maintenir des intérêts et un passé. L'opposition n'a pas d'autre « projet » que de revenir au pouvoir. Un parti socialiste ne peut vivre sans une claire conscience du mouvement de l'histoire, et un projet d'avenir exaltant.

Un renouveau véritable exige, de tout repenser : l'analyse du mouvement historique réel, l'écoute des masses et de leurs aspirations, la méthode de pensée, d'organisation et d'action, le projet global d'avenir et de culture.

La chute du parti ne date pas de son échec aux européennes, en 1984, mais de 1968. L'on peut en dater l'origine avec précision. Tout commence en 1968 au point de départ de la crise économique mondiale : la panique de la Bourse de New-York, au octobre 1929. Le Parti communiste français est tombé sur les bas-côtés de l'histoire, le 3 mai 1968, avec l'article de Georges Marchais dans l'« Humanité » de faux révolutionnaires à démasquer ». Ce jour-là, le parti n'a pas perdu ce qui, sans forme chaotique, commençait à émerger. Jusque-là, les grandes convulsions sociales naissent à des moments de crise. En 1968, le système se portait bien : taux de croissance satisfaisant, pas de chômage, peu d'inflation. C'est alors que, pendant deux mois, se manifeste la plus forte explosion de notre histoire : des millions de salariés

en grève, toutes les universités en bouillonnement.

Dans la confusion, c'est vrai, naissait une conscience nouvelle : le système est plus dangereux, plus ébranlé, plus incertain. Elle même aujourd'hui une campagne sur l'emploi à maintenir sans rien changer, au lieu de faire l'effort d'imagination pour définir un plan de reconversion nécessaire pour créer des emplois productifs dans la perspective d'un autre modèle de croissance.

2. La deuxième erreur théorique mortelle découle de la première. Elle consiste à maintenir la fiction selon laquelle l'Union soviétique serait un pays « socialiste » dont le bilan serait « globalement positif ». Il est contradictoire de reconnaître à chaque instant les monstruosités de ce régime et de continuer à l'appeler « socialiste ». Quelle image donne-t-on ainsi du socialisme au peuple français ? A quoi sert-il, par exemple, de réprocher un jour l'invasion de la Tchecoslovaquie pour se taire dès le lendemain, et ne pas rechercher, dans la logique même d'un système, et non pas dans une « erreur » des hommes, la source de chaque crise ?

L'Union soviétique est un cas particulier : les problèmes de la construction du socialisme y ont toujours interféré avec ceux de la lutte contre le sous-développement antérieur. Le socialisme ne pouvait y être ce que concevait Marx : le dépassement des contradictions d'un capitalisme parvenu à son plein épanouissement, et qui pouvait donc être pacifique. Lénine, dans une situation différente de celle envisagée par Marx, a inversé le schéma, et fait une révolution volontariste, au nom d'un prolétariat qui existait à peine (3 % de la population active en 1917). L'« enrroulisme », c'était la prise de conscience que la situation en Europe occidentale était plus proche de celle de Marx que de celle de Lénine. Berlinguer et le parti italien en ont senti tirées toutes les conséquences. Ce parti n'a cessé de grandir. Au Portugal, Alvaro Cunhal a condamné l'« enrroulisme », et maintenu, contre vents et marées, le mythe de l'« infailibilité » de l'Union soviétique. Son parti ne régresse pas.

Le Parti communiste français a oscillé entre les deux attitudes : il a perdu sur les deux tableaux.

3. La troisième erreur théorique, c'est l'absence d'une vision planétaire. Si les élections européennes ont été le révélateur, c'est que, sur ce problème, toutes les contradictions apparaissent sous un fort grossissement. Que signifie cette participation à l'« Europe » lorsque on reprend les slogans chauvins : « Achetez français », et qu'on s'oppose à l'entrée de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, dans l'« Europe », comme si c'était une catastrophe pour la classe ouvrière, dont on se prétend le défenseur, si les tonneaux, les artichauts, le vin, le beurre ou la viande coûtaient moins ? L'on préfère couronner une clientèle électrolénaire paysanne, là encore sans lui apporter les vrais remèdes, avec les indubiables reconversions qu'ils impliquent. Et, surtout, la participa-

tion à l'Europe, c'est la participation aux crimes de l'Occident, avec ses frigorifiques regorgant de viande et de beurre quand les deux tiers du monde meurent de faim. L'avenir de la France n'est ni atlantique, ni soviétique, ni européen. La tâche essentielle, planétaire, pour une paix que l'on prétend défendre, c'est de briser la logique suicidaire des deux blocs. L'Europe seule n'est pas capable d'accomplir cette tâche : elle ne peut constituer une troisième puissance qu'avec le tiers-monde, en changeant ses rapports avec lui.

Telles sont les trois erreurs théoriques qui ont conduit au désastre. La première a fait le lit du patronat et de la réaction, dont la croissance avengeait les affaires (dans tous les sens du mot). La seconde a fait le lit du Parti socialiste, qui ne parvient pas à briser le lien avec le patronat. La troisième a fait le lit de l'extrême droite, insupportable sur le plan du nationalisme et du racisme.

L'occasion manquée

Cette mutation fondamentale, le parti ne la voit pas et la refuse : il n'y voit que gestation anarchique. Et, pendant deux mois, il n'aura cessé de rétablir le « cours normal » des choses au lieu de se sentir sommé par l'événement de découvrir un nouveau modèle de croissance et un nouveau modèle de culture. Au comité central de Nantes, le 8 juillet 1968, analysait cette mutation et cette occasion manquée de l'histoire, j'ai dit à Marchais : « Tu seras le fossyeur de notre parti ».

La décadence du Parti communiste français est due à trois erreurs théoriques fondamentales qui l'ont empêché de percevoir le réel et d'apporter des réponses nouvelles à des problèmes nouveaux :

1. Marx avait élaboré, dans le « Capital », une théorie de la croissance. Il avait établi un rapport algébrique entre la production des moyens de production et celle des produits de consommation pour assurer une croissance optimale. (C'est, selon le manuel de Samuelson, Prix Nobel d'économie, la seule théorie de la croissance qui reste valable après un siècle.) Marx avait fait ainsi une théorie descriptive du développement du capitalisme anglais au milieu au vingtième siècle. Les dirigeants et les « théoriciens » soviétiques, et ceux des partis communistes qui les ont imités, en ont fait une théorie normative du développement du socialisme au vingtième siècle. C'était intégrer le socialisme au modèle occidental, capitaliste, de croissance, qui consiste à produire, de plus en plus et de plus en plus vite, ce qu'on veut, sans limite, sans nuire, ou même mort.

Dans la pratique politique cela s'est traduit, pour le Parti communiste français, par l'impuissance de sa direction à voir, par exemple, que le nucléaire et l'armement étaient les deux mamelles du chômage, pour une raison simple : ce sont les branches qui exigent les plus forts investissements par emploi créé. La direction du parti s'est ralliée à un programme nucléaire démentiel et au mythe de la « dissuasion ». La di-

rection du parti a partagé toutes les illusions sur Concordia, et elle n'a pas vu venir la crise de l'automobile (pas plus que celle de la sidérurgie), alors que la saturation du parc était aisément prévisible. Elle même aujourd'hui une campagne sur l'emploi à maintenir sans rien changer, au lieu de faire l'effort d'imagination pour définir un plan de reconversion nécessaire pour créer des emplois productifs dans la perspective d'un autre modèle de croissance.

(*) Ancien membre du bureau politique du PCF.

Un nouvel ordre culturel

Le problème de la décadence du Parti communiste français est celui de la décadence de l'ensemble de notre société. La résurrection du socialisme, en France, exige une mutation radicale.

Et d'abord dans les trois domaines que nous avons définis :

— Création d'un nouveau modèle de croissance, mais croissance ordonnée à des fins humaines : croissance de l'homme, et non des profits et de la puissance ;

— Création d'un nouveau modèle de socialisme et de démocratie, non plus fondé sur une conception fausement « humaniste » de la « suffisance » de l'homme, mais conscient qu'il n'y a pas de rupture sans ouverture de l'homme à ce qui le dépasse, contradictoire, en un mot, qu'il est contradictoire de séparer le socialisme de la foi ;

— Conscience de l'unité du monde. Ancien problème, aujourd'hui, ne peut être résolu à l'échelle de la nation : ni les problèmes de l'économie, ni les problèmes de la paix (cette « paix » que la polarisation autour de deux blocs condamne à n'être qu'un « équilibre de la terreur »). Le problème de la « défense » d'une nation est au faux problème : il s'agit de la survie de l'humanité. Moins encore ne peuvent être résolus à cette échelle les problèmes de la culture, dans l'ignorance quasi totale des sages de ces trois domaines qu'on appelle « le tiers-monde ».

Un nouvel ordre économique et politique mondial exige d'abord un nouvel ordre culturel mondial. Le marxisme d'école pour n'être qu'un ruyon, comme le christianisme. La politique critique ne peut être pensée qu'à cette échelle planétaire. Le Parti communiste français n'est pas seul à l'avoir oublié. Pisons, dans les réflexions sur les raisons d'un naufrage, la conscience des vrais problèmes, qui ne sont pas ceux d'un parti mais d'un peuple et d'un monde. Nous nous perdrons tous ensemble ou nous nous sauverons tous ensemble.

Le Monde
EUROPE
Irlande du Nord
Pratique des « SUPER-NOUVEAUX »

Un tribunal de Belfast révoque la peine d'un « repentant » de l'IRA pendant

De notre correspondant

C'est un des moments les plus importants de l'histoire récente de l'Irlande du Nord. Le tribunal de Belfast a révoqué la peine d'un « repentant » de l'IRA pendant

Le tribunal de Belfast révoque la peine d'un « repentant » de l'IRA pendant

RFA

LA REPRISE DU DIALOGUE EST-OUEST
M. Genscher plaide à Prague pour un renforcement des contacts entre pays européens

Correspondance

Après les déboires de Bonn dans le dialogue Est-Ouest, M. Genscher se rend à Prague pour plaider en faveur d'un renforcement des contacts entre pays européens.

POUVOIRS
1984 31

la corruption

dans la république formes et moyens pourquoi ? pour qui ? devant les tribunaux dans la presse en sortir ? africaine soviétique

f. kufperman
f. fougère
j. becquart-leclercq
p. peuchot
p. allert
m. bergès
p. decaene
a. adler

débat : l'administration française est-elle corrompue ? f. bloch-lainé, a. chalandon, y. gailhard

dossier : 4 ans de corruption (1980-1984)

Publié avec le concours du C.N.R.S.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

COURRIER

Réponse à Jean Laloy

Le lecteur de Jean Laloy (« Le Monde des livres » du 7 décembre) a-t-il remarqué que son travail (1) une idée trop peu flatteuse pour que je ne le supplie pas, à défaut de lire mon livre, de prendre en considération les brefs éléments d'appréciation suivants :

1) L'assurance privée domnie le 27 octobre 1962 par Robert Kennedy à Drobnyev qui les fusées américaines de Turquie et d'Italie seraient retirées peu de temps après la fin de la crise est, aux yeux de Jean Laloy, sans portée véritable. Mais Deun Rusk, McNamara, George Ball, Gillpatrick, Sorensen, Mc George Bundy, tous à l'époque membres du comité de crise du président Kennedy, ne sont pas de cet avis. Dans leur témoignage à Time Magazine (2), ils la mettent sur le même plan exactement que l'assurance publique relative à la non invasion de Cuba, et ils ajoutent : « Bien que pour des raisons différentes ni l'assurance publique ni l'assurance privée ne soient devenues des engagements formels du gouvernement américain, la validité des deux fut démontrée par nos actes ultérieurs ».

2) Comme depuis longtemps, la conversation du 27 octobre ? Oui, mais d'abord gardée secrète et tenue telle pendant sept ans. Elle ne pouvait donc sauver la face de Khrouchchev et, du reste, elle ne l'a pas sauvée. Mais si sa teneur avait été connue, Khrouchchev aurait-il fait figure de vaincu ? C'est toute la question. Il me semble que le secret a été imposé par les Américains met au moins sur le chemin de la réponse.

3) Khrouchchev, plus apparenté à Tarass Boulba qu'à M. de Talleyrand ? Possible, mais voici le portrait qu'en brosse M. Couve de Murville : « Pittoresque, animé, imprévisible, pétillant de verve, d'ardeur, d'esprit de répartie, ensemble autoritaire et bon enfant, il frappait par sa connaissance des affaires et souvent par la largeur de ses vues (3) ». Au demeurant, je ne crois pas de bonne méthode en histoire de partir d'idées préconçues.

Quant aux mérites ou démerites de la « détente », ce serait un trop long débat. Il est difficile, j'en conviens avec Jean Laloy, de résister aux mensonges sans devenir manchichien soi-même. Mais la première condition, à mon humble avis, c'est de voir les choses comme elles sont et non comme on voudrait qu'elles soient.

GABRIEL ROBIN.

(1) La Crise de Cuba (octobre 1962), du mythe à l'histoire. Ed. IPR-Economica.

(2) Time Magazine, 27 septembre 1962.

(3) M. Couve de Murville. Une politique étrangère. Paris, Ploa 1971, page 178.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 05
C.C.P. 4207-23 PARIS
TÉLEX MONDPAF 695072 F
TÉL : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Larsson, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile : Les Rédacteurs du Monde, MM. André Larsson, Hubert Beuve-Méry, fondateur, et Gilbert Beuve-Méry, fondateur.

Directeur de la rédaction : Thomas Fergani.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1089 F	
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1245 F	1819 F	2340 F	
ÉTRANGER (par mandat)	L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG	381 F	685 F	975 F	1240 F
IL - SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1197 F	1530 F	

Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (ou virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (dans certains cas) à adresser au journal. Les abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre le dernier bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les autres envois en espèces d'imprimerie.

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 420 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,60 \$; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 110 pes. ; É.-U., 1 \$; Grèce, 55 p. ; Grèce, 85 p. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1.000 L. ; Japon, 500 P. ; Liban, 0,350 \$; Luxembourg, 23 fr. ; Norvège, 3,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Singapour, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 S. ; Yougoslavie, 110 din.

1500

سنة ١٩٨٤

res

urs du PCF

Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

LA PRATIQUE DES « SUPER-MOUCHARDS » EN ÉCHEC
Un tribunal de Belfast récuse la déposition
d'un « repent » de l'IRA provisoire

De notre correspondant

Londres. - C'était l'un des procès les plus importants de l'histoire judiciaire nord-irlandaise, et il se termine par un échec retentissant. Vingt-six « terroristes », membres de l'IRA provisoire ou de l'INLA (Armée de libération d'Irlande du Nord), ont quitté libres le tribunal de Belfast le 18 décembre, la témoignage de l'informateur sur lequel reposait toute l'accusation ayant été totalement rejeté.

La nouvelle fait grand bruit, tant en Irlande qu'en Grande-Bretagne, car elle signifie la faillite d'un système, celui du recours aux « super-mouchards » (supergrass), indicateurs infiltrés dans les réseaux activistes ou militants « repentis » ou « retournés » par la police. Ce procès-fléau a duré huit mois. Quarante et une personnes ont comparu, inculpées pour le plus part de complots dans divers attentats. Elles étaient poursuivies sur la foi d'informations fournies par un ancien membre de l'IRA provisoire, Raymond Gilmour, qui, en quatre ans, aura permis l'arrestation de près de soixante-dix suspects.

Le titre de Raymond Gilmour avait été mis en péril par l'organisation clandestine, et celle-ci, pour tenter de le neutraliser, avait enlevé son père avant de le relâcher après dix mois de captivité. Même sa femme avait essayé d'obtenir sa rétractation. Raymond Gilmour, protégé par la police, a tenu bon et a déposé devant le tribunal. Mais lord Lowry, principal magistrat d'Irlande du Nord, a récuse son témoignage en termes particulièrement sévères, puisqu'il a déclaré que les allégations « n'étaient absolument pas dignes de foi » et il lui a reproché de « mentir » plus souvent qu'à son tour. Trente-cinq des accusés ont été acquittés, et vingt-six d'entre eux ont été libérés sur-le-champ. Les neuf autres restent détenus pour d'autres poursuites.

C'est à partir de 1980 que la police d'Irlande du Nord, le Royal Ulster Constabulary (RUC), a mis au point le système des « super-mouchards » et, grâce à celui-ci, plusieurs centaines de suspects ont été arrêtés au cours de la

seule année 1982. Un coup sévère a ainsi été porté aux organisations terroristes. Mais, en Irlande comme en Grande-Bretagne, ce procédé a été dénoncé de toutes parts. On a soupçonné le RUC d'utiliser le chantage ou d'importantes sommes d'argent pour obtenir les services de délateurs.

Le RUC a démenté, tout en reconnaissant cependant que certains informateurs se voyaient offrir l'immunité et, bien sûr, une protection vigilante, voire la protection vigilante, voire les moyens de s'installer à l'étranger après leurs dépositions. En 1983, la controverse s'est aggravée, d'autant plus que le système a commencé à montrer des défaillances. Un nombre de plus en plus grand de mouchards se sont rétractés, en voici un, six membres de l'IRA avaient déjà dû être libérés à la fin de leur procès. Même le pasteur Paisley, leader unioniste extrémiste, s'est joint à la critique en déclarant que la protection accordée par le RUC à des « criminels » était, quelles qu'en soient les raisons, une « compromission inacceptable ».

Le procès qui vient de s'achever risque de sonner définitivement le glas de la tactique adoptée par la police. Qu'on la veuille ou non, cet acquittement et le « condamnation » de l'accusation par le tribunal ont un succès pour l'IRA provisoire, qui s'est réorganisée depuis 1982, parvenant à réduire considérablement les velléités de défection, et qui a redoublé d'activités ces derniers mois. C'est un dur revers pour la justice et la police en Irlande du Nord. Cela entame davantage le peu de confiance que pouvait avoir la population des deux communautés dans ces institutions. A ce propos, il convient de rappeler que les tribunaux d'Irlande du Nord comme celui qui vient de prononcer l'acquiescement fonctionnent selon un régime d'exception dans les affaires de terrorisme, puisqu'ils ne sont composés, depuis 1973, que d'un magistrat. Il n'y a plus de jury, car l'on craint que des pressions puissent être exercées sur les jurés.

FRANCIS CORNU.

Italie

Un décret-loi devrait permettre de lutter contre la fraude fiscale

De notre correspondant

Rome. - Un décret-loi, adopté à l'arraché dans la soirée du 18 décembre, après une longue réunion du conseil des ministres, entérine l'essentiel des mesures destinées à lutter contre la fraude fiscale des commerçants et de ceux qui exercent une profession libérale, proposées dans le projet de loi de M. Bruno Visentini, ministre des finances (républicain). Ces nouvelles normes entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 1985.

L'impossibilité de voter à la Chambre dans les délais prévus le texte de loi déjà approuvé le 29 novembre dernier par le Sénat a obligé le gouvernement de M. Craxi à recourir à l'arme du décret. Ce dernier devra, néanmoins, être voté par le Parlement avant le 19 février prochain. L'obstructionnisme des néo-fascistes et les modifications que veulent apporter au texte la démocratie chrétienne, mais surtout le petit Parti social-démocrate qui se cache pas ses « réserves » sinon son opposition, risquent de rendre difficile l'approbation de ce plan de lutte contre la fraude fiscale.

Cinq mois de polémiques et d'affrontements politiques, deux graves grèves des commerçants massivement suivies dans toute l'Italie les 23 octobre et 13 décembre derniers : en voulant affronter radicalement cette question d'une fraude fiscale évaluée à 60 000 milliards de lire (300 millions de francs) par an, M. Visentini a touché un véritable tabou. L'ampleur de ce phénomène, dans un pays où les salariés contribuent pour 54 % aux recettes de l'impôt direct, est pourtant évidente. Ainsi, en 1982, les employés ou les ouvriers de l'industrie déclarèrent un revenu annuel moyen de 9,7 millions de lire. Mais de nombreuses catégories de commerçants déclaraient ne gagner que 6, 7 ou 8 millions de lire.

Au cours des années précédentes, diverses mesures telles que le « refus fiscal obligatoire » ou le « casier enregistré » avaient été décidées afin de pouvoir contrôler plus précé-

demment le gain réel des commerçants. Mais celles-ci s'étaient révélées insuffisantes. La loi italienne prévoit, en effet, que toutes les surprises ou les commerces dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 780 millions de lire (95 % d'entre elles sont dans ce cas) peuvent bénéficier d'une « comptabilité simplifiée ». Or celle-ci, très facilement manipulable, rend presque impossibles les éventuels contrôles des inspecteurs du fisc. M. Visentini propose donc l'instauration systématique d'une « évaluation forfaitaire » qui permette aux inspecteurs du fisc d'évaluer, indépendamment de la déclaration du commerçant lui-même, l'ampleur de son revenu réel.

Compromis

C'est sur ce point que se concentrent l'opposition des organisations de commerçants ainsi que celle des diverses forces politiques, particulièrement sensibles aux quelque 10 millions de voix que représentent les commerçants, artisans, membres des professions libérales, etc.

Trouver un compromis n'a pas été une chose facile. Il fallait parvenir à la fois garantir des contrôles du fisc plus rigoureux mais éviter les abus que peut créer l'arbitraire des agents des contributions. L'essentiel du projet de M. Visentini a été sauvegardé. Tous les contribuables qui bénéficient de la comptabilité simplifiée pourront être soumis à l'évaluation forfaitaire. Mais c'est par un tirage au sort que seront choisis les commerçants qui y seront soumis. Le texte précise que « dans les avis de vérification doivent être indiqués spécifiquement les faits qui fondent la présomption de fraude ». C'est ce que demandait la démocratie chrétienne. De surcroît, les paramètres choisis pour le calcul de l'évaluation forfaitaire « devront exclusivement tenir compte des facteurs liés à l'activité professionnelle du commerçant et non de son niveau de vie privée ».

(Interim.)

Espagne

Crise politique au Pays basque

(Suite de la première page.)

Arguant de la nécessité d'être « le président de tous les Basques », le lendakari avait fait savoir qu'il refuserait de se présenter à la réélection s'il n'était pas exempté de la discipline de parti. La direction du PNV avait alors dû s'incliner.

Nouvelle crise en mai dernier, lorsque le PNV de Navarre, très lié à M. Garaikoetxea, se refusait, malgré les injonctions de l'Euskadi Buru Batzar, à faciliter l'élection à la tête du gouvernement navarrais d'un représentant de la formation conservatrice, Alliance populaire. La direction du PNV répliquait en dissolvant la section de Navarre du parti, privant ainsi le lendakari d'une de ses principales bases d'appui.

Ce nouveau heurt mettait en évidence l'aspect politique des divergences surgies au sein du nationalisme basque : tandis que l'Euskadi Buru Batzar se montrait favorable à un rapprochement avec les formations politiques conservatrices à Madrid, le lendakari (qui aimait à se définir comme « social-démocrate ») était réticent, et penchait davantage pour l'établissement d'un *modus vivendi* avec les socialistes.

Le troisième affrontement dura depuis le début du mois de novembre. Il était dû aux divergences d'interprétation d'une loi qui, depuis son approbation par le Parlement de Victoria en 1983, n'a cessé de diviser le PNV : la loi des territoires historiques. Elle répartit les attributions et les ressources financières entre le gouvernement de Victoria et les Diputaciones, les organes de direction des trois provinces basques, dont les

titulaires sont très liés à l'Euskadi Buru Batzar.

M. Garaikoetxea considérait indispensable de concentrer un grand nombre de prérogatives entre les mains de son gouvernement si l'on voulait que celui-ci pût réellement remplir sa tâche et se structurer de manière moderne. Invoquant au contraire les vieilles franchises « fueros », dont jouissent jadis chacune des provinces basques, les adversaires du lendakari cherchaient à le dessaisir d'une partie de ses compétences en les octroyant aux Diputaciones, davantage contrôlées par la direction du PNV. Celle-ci avait finalement réussi à imposer ses thèses lors d'une assemblée, tenue le 15 décembre, mettant ainsi le lendakari au pied du mur.

Son départ ne contribuera certainement pas à clarifier la situation politique au Pays basque. Le PNV a démontré à nouveau son hétérogénéité politique, et se retrouve plus divisé que jamais : une grande partie des « bases » du parti, au Guipuzcoa et en Navarre surtout, continuent d'appuyer le lendakari sortant.

Vue de la capitale, la démission de ce dernier a également de quoi inquiéter : contrairement aux nationalistes durs de son parti, M. Garaikoetxea avait souvent tenté, sans succès sur le fond, de tenir un langage un peu plus conciliant face au gouvernement de Madrid. Tout porte à croire que son successeur n'en fera pas de même. Et ceux qui, dans les milieux proches du pouvoir à Madrid, semblaient se réjouir de la crise affectant la formation majoritaire au Pays basque, risquent de déchanter.

THERRY MALINAK.

M. Garaikoetxea :

un homme trop moderne pour son parti

De notre correspondant

Madrid. - M. Garaikoetxea défendait des idées trop modernes pour son parti. Ce jugement de l'un de ses principaux collaborateurs n'est sans doute pas sans fondement et contribue à expliquer pourquoi celui qui fut le premier président du gouvernement basque depuis l'autonomie retrouvée s'est, de fait, vu obligé par la direction de son propre parti à donner sa démission.

M. Garaikoetxea avait tenté de sauvegarder la tutelle pesante du Parti nationaliste basque (PNV), qui aspire à dominer tous les rouages de la vie politique. Aussi avait-il formé un gouvernement relativement indépendant, décidé à gérer les affaires publiques sans en référer continuellement à la direction du PNV. Les divergences qui opposaient à cette dernière étaient également d'ordre politique. En matière d'éducation, de « problèmes de société », du rôle du secteur public dans l'économie, M. Garaikoetxea avait défendu plus d'une fois des options plus avancées que les principaux dirigeants du PNV, davantage liés au secteur conservateur de la « famille » démocrate-chrétienne.

C'est le « leader historique » du PNV, M. Juan Ajuiga, qui lui fera gravir rapidement les échelons au sein du parti. En 1977, une assemblée du PNV à Pampelune le nomme président de l'Euskadi Buru Batzar, le principal organe de direction nationaliste. Il est ensuite désigné, en 1978, président du Conseil général basque, une institution provisoire destinée à préparer l'octroi de l'autonomie à cette région. C'est lui qui négocie la même année avec le président du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, le statut de Guernica, grâce auquel le Pays basque retrouve l'autonomie qu'il avait perdue quarante ans auparavant, avec la chute de la République. Après la nette victoire du PNV aux premières élections régionales en mars 1980, M. Garaikoetxea s'installe à la présidence du gouvernement de Victoria, et est ensuite réélu en février 1984.

Tout semblait pourtant présager à M. Garaikoetxea de partager les vues des éléments les plus conservateurs de son parti. Né en 1939 à Pampelune, au sein d'une famille fortement influencée par les idées réactionnaires du carlisme, il étudia, comme la plupart des dirigeants du PNV, dans un collège catholique, puis à l'université de Deusto, en Biscaye, un dirigeant des « basques » - où il est reçu en droit et en sciences économiques.

Th. M.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● BOMBARDEMENT DES ENVIRONS DE KABOUL PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES. - Les forces soviéto-afghanes bombardent presque chaque nuit les environs de Kaboul, afin de dissuader la résistance de lancer des opérations à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'intervention de l'armée rouge, ont indiqué des diplomates occidentaux, mardi 18 décembre, à Islamabad. L'armée soviétique a, d'autre part, renoncé sur le capitale des unités qui se trouvaient auparavant dans la vallée stratégique du Logar, au sud de Kaboul. Selon les mêmes sources, la résistance aurait attaqué « avec l'aide de l'Iran » un convoi soviétique près de la ville d'Hérat, à l'ouest du pays. - (Reuters, AFP.)

République sud-africaine

● QUATORZE MINEURS TUÉS ACCIDENTELLEMENT. - Deux accidents distincts ont provoqué, lundi 17 décembre, la mort de quatorze mineurs dans les mines d'or. Huit

RFA

d'entre eux ont trouvé la mort dans une mine de l'Est Rand Proprietary, à l'est de Johannesburg. Les six autres ont été tués dans une mine de la vallée du Reef appartenant à la compagnie Anglo American, située au sud-ouest de Johannesburg.

Sri-Lanka

● NEUF POLICIERS TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE MINE. - Neuf policiers ont été tués, mardi 18 décembre, par l'explosion d'une mine télécommandée au passage de leur véhicule, dans le secteur de Kalawanchikudy, dans l'est de l'île, a annoncé le gouvernement.

Le coup de patte de Fred



Griffe somptueuse pour main voluptueuse : bague « panthère » or et émail.

Une nouvelle griffe plus acérée : or et diamants. (Bague, clips d'oreilles et pendentif).

FRED joaillier, 8, rue Royale, Paris 8^e. Tél. 260.3045. Le Ctrading, 74, Champs-Élysées - Hôtel Méridien, Paris - Aéroport d'Orly. Hôtel L'Oréal, Monte-Carlo - 20, bd de la Croisette, Cannes. 20, rue de Madrid, Genève - Beverly Hills - Houston - Dallas - New York.

Attentats en série contre l'oléoduc Rota-Saragosse

Madrid (AFP). - Trois attentats à l'explosif ont été perpétrés, mardi 18 décembre, en trois points de l'oléoduc Rota (Cadix)-Saragosse, utilisé pour le ravitaillement en kérosène des forces militaires espagnoles et américaines en Espagne. Construit à l'origine par les Américains pour le ravitaillement de leurs bases aériennes en Espagne, il est géré par la compagnie nationale Campsa dans le cadre de l'accord de défense bilatéral hispano-américain du 2 juillet 1982.

C'est la première fois que cet oléoduc est visé par des attentats. La première explosion s'est produite aux premières heures de la matinée à Ariza, localité située près de Aros-de-Jalon, à 200 kilomètres au nord-est de Madrid, dans une sous-station de l'oléoduc. Elle a provoqué un incendie qui a été rapidement maîtrisé. Le second attentat a eu lieu à 60 kilomètres à l'est de Saragosse, à la station de pompage de Bujaraloz-La Almolda. Le troisième a été commis dans l'après-midi de mardi à Valfurra, à une dizaine de kilomètres du précédent dans la province de Huesca.

Le Monde

AFRIQUE

Tchad

La « surprise » du commandant Jalloud

Le commandant Jalloud, numéro deux libyen, qui a été reçu par le pape Jean-Paul II et le président Berlioz, a été dénoncé le 17 décembre par le colonel Kadafi, accusé la France de « violer l'accord sur le retrait des troupes libyennes et françaises du Tchad ».

Se déclarant « surpris » des déclarations faites dimanche soir à TPT par M. François Mitterrand, qui avait dénoncé la présence de soldats libyens dans le nord du Tchad, M. Jalloud a cité « trois violations » de l'accord par la France : les vols de reconnaissance des avions français au-dessus du nord du Tchad ; la présence de troupes françaises en République centrafricaine, à proximité du territoire d'où elles se sont retirées. « D'un point de vue militaire, ce n'est pas un retrait », a-t-il dit ; et les déclarations des responsables français sur la possibilité d'un retour rapide des soldats français au Tchad.

Le commandant Jalloud a déclaré par ailleurs une commission mixte avait présenté un rapport final confirmant le retrait des « techniciens militaires libyens » et des soldats français. « Les Français font partie aussi de cette commission », a-t-il souligné. Il s'est cependant gardé d'accuser directement M. Mitterrand, estimant qu'il est la cible d'une « campagne des Américains et de la droite française qui vise à le mettre dans l'embarras ».

M. Jalloud a enfin déclaré qu'il existait une commission mixte gréco-franco-libyenne pour confirmer l'absence des troupes libyennes au Tchad. Les propos de M. Jalloud appellent plusieurs remarques : si les troupes libyennes s'étaient retirées du Tchad conformément à l'accord du 16 septembre, on

peut penser que les vols de reconnaissance effectués périodiquement au-dessus de tout le territoire tchadien par des Jaguar, des Mirage-IV et des Breguet-Atlantic, n'auraient plus de raison d'être, comme aurait disparu l'offre faite à N'Djamena de renvoyer des troupes françaises au Tchad. Dénoncer comme un non-retrait la présence de l'armée française en RCA est un argument spécieux, mais il faut bien reconnaître que les responsables français ont, de ce point de vue, donné des arguments aux dirigeants libyens. Pour atténuer, sans doute, l'effet du retrait du Tchad alors que Tripoli y laissait des troupes, M. Mitterrand n'a-t-il pas expliqué lui-même que la France pouvait agir très rapidement, en cas de dépassement du 16^e parallèle, à partir de la RCA ?

La commission mixte franco-libyenne a pu observer de toutes les troupes, dit d'autre part, M. Jalloud. La commission du ministère de la défense, en date du 10 novembre, était, contrairement à ce que du Ques d'Orsay, beaucoup plus prudent, et contentant d'affirmer que les observateurs qui, au nord du Tchad, n'avaient pu visiter que quatre bases, avaient pu observer les « mouvements de retrait ».

Il y a là une nuance de taille qui permet, aujourd'hui, à certains militaires d'affirmer qu'ils n'ont jamais confirmé « le » retrait libyen. Quant à la commission mixte gréco-franco-libyenne, on continue d'affirmer, à Paris, qu'elle n'existe que dans l'imagination des dirigeants de Tripoli. « La diplomatie est une affaire lente, difficile. On a des porteurs qui sont difficiles aussi », déclarait M. Mitterrand, dimanche. C'est le moins que l'on puisse dire.

F. C.

Guinée

Le président Conté renforce ses pouvoirs et forme un gouvernement plus homogène

Le président Lansana Conté a annoncé, dans un message diffusé mardi 18 décembre, en fin de journée, une refonte de l'équipe de militaires au pouvoir en Guinée depuis le 3 avril. Le colonel Conté, qui cumule désormais les fonctions de président du CMRN (Comité militaire de redressement national) et de chef de l'Etat de ce pays, a nommé à la tête du ministère de la Défense et de la Sécurité, et supprimé le poste de premier ministre, qu'occupait le colonel Diara Traoré, réduit de moitié le nombre des membres du conseil des ministres et lancé un avertissement aux membres « corrompus » de l'administration.

Tout en renforçant ses propres attributions, afin de mieux contrôler le groupe d'officiers qui s'était emparé du pouvoir une semaine après le décès de Sekou Touré, le colonel Conté a nommé à la tête du ministère de la Défense et de la Sécurité, et supprimé le poste de premier ministre, qu'occupait le colonel Diara Traoré, réduit de moitié le nombre des membres du conseil des ministres et lancé un avertissement aux membres « corrompus » de l'administration.

Le capitaine Mamadou Baldé, un Peul, se voit confier le ministère d'Etat chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, d'autant plus important que la Guinée doit s'engager dans la réduction des effectifs de l'administration et la privatisation d'une partie du secteur parapublic. Le colonel Diara Traoré, un Malinké, dont l'action en tant que premier ministre a souvent été controversée, est rétrogradé au poste de ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, où il sera encadré par deux secrétaires d'Etat.

Le capitaine Jean Traoré, un Fouta, qui passe pour le « protégé » du chef de l'Etat, voit ses fonctions renforcées en recevant la responsabilité d'un ministère d'Etat chargé du plan et des ressources naturelles, secteur stratégique de l'économie guinéenne. Enfin, le capitaine Fadi Touré, un Soussou (ethnie du colonel Conté) également considéré comme proche du président gu-

inéen, ancien ministre des affaires étrangères, est promu ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la coopération internationale. Depuis fin octobre, le président Conté avait laissé entendre que le redressement du pays passerait par une série de réformes indispensables. Il estimait notamment - il l'a répété dans son allocution de mardi soir - que certains ministres, pour le plupart militaires, choisis après le coup d'Etat du 3 avril, étaient « incompétents ». Il a jugé, depuis, que d'autres avaient surtout « cherché à satisfaire leurs intérêts personnels ».

L'heure des choix

En renforçant son autorité sur une équipe dirigeante réduite et plus homogène, le président Conté fait également comprendre qu'après une longue période d'apaisement - qu'il jugeait indispensable tant les Guinéens avaient été traumatisés par le régime précédent, - un élan doit être donné pour reconstruire le pays. « Il ne faut plus confondre l'attente et la liberté », nous avait-il déjà dit voilà deux mois, dans le *Monde* du 30 octobre, avant d'ajouter, un peu plus tard : « Le moment viendra où il faudra avoir fait son choix. Sa patience aura des limites : ceux qui n'auront pas évolué s'en apercevront. » (Le Monde du 7 novembre).

En Guinée, l'heure des choix a donc sonné. En avril, le colonel Conté avait été choisi par ses collègues parce qu'il était le plus ancien dans le rang le plus élevé. En montant aujourd'hui en première ligne, le président Conté entend mobiliser les énergies afin de pouvoir négocier, dans de meilleures conditions, les crédits et les réorganisations financières nécessaires par les organismes d'aide internationale, notamment le Fonds monétaire international, avec lequel des négociations sont déjà engagées.

Il entend également s'assurer, dans cette phase de relance de l'économie, que l'ordre public ne sera pas troublé, en particulier par de jeunes officiers en mal de complots. Le défi est donc lancé. Il reste à savoir comment il sera relevé.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le nouveau cabinet

A la suite du remaniement ministériel intervenu mardi 18 décembre, la composition du nouveau gouvernement guinéen est la suivante :

- Président de la République, chef du gouvernement, ministre de la défense nationale : colonel Lansana Conté ;
- Ministres d'Etat :
 - Réforme administrative et fonction publique : capitaine Mamadou Baldé ;
 - Education nationale : colonel Diara Traoré ;
 - Affaires étrangères et coopération internationale : capitaine Fadi Touré ;
 - Plan et ressources naturelles : capitaine Jean Traoré ;
 - Ministres :
 - Développement agricole : chef de bataillon Alhousseyni Fofana ;
 - Economie et finances : chef de bataillon Sory Doumbouya ;
 - Aménagement du territoire : capitaine Katchella Camara ;
 - Travail et affaires sociales : Dr Mariama Dielo Barry ;
- Communication et tourisme : capitaine Mohamed Traoré ;
- Développement industriel : M. Richard Hebe ;
- Commerce : capitaine Sheif Diello ;
- Justice : chef de bataillon Kope Lams ;
- Santé publique : Dr Mamadou Kaba Beh ;
- Affaires religieuses : El Hadj Thierno Abdoullahmane Bah ;
- Jeunesse, arts et sports : capitaine Mamady Bayo ;
- Secrétaire permanent du Comité militaire de redressement national (CMRN) avec rang de ministre : capitaine Lamine Keita ;
- Secrétaire d'Etat auprès du président de la République, chargé de la défense nationale : chef de bataillon Guemene Sow ;
- Secrétaire d'Etat auprès du président de la République chargé de la coopération internationale : M. Hervé Vincent Bangoura ;

Le nouveau gouvernement comprend également onze secrétaires d'Etat.

Ethiopie

L'aviation gouvernementale aurait bombardé une colonne de réfugiés

Des avions de combat éthiopiens de type Mig ont bombardé une colonne de réfugiés de la province septentrionale du Tigré fuyant vers le Soudan, faisant dix-huit morts et cinquante-six blessés, dont des enfants, a affirmé, mardi 18 décembre, à Londres, un porte-parole du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) (*Le Monde* du 19 décembre). L'attaque a été lancée le 3 décembre dernier près de la ville de Shelelo, qui constitue le point de passage de l'Erythrée des réfugiés du Tigré vers le Soudan, a précisé ce porte-parole, M. Asfaha Hagos.

Ces affirmations ont été implicitement confirmées par un membre de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), le docteur Alain Moren, qui, rentré du Soudan à la fin de la semaine dernière, a indiqué avoir soigné dans un camp

de transit situé sur la frontière ouest de l'Ethiopie, à Tekalubeb, cinquante-huit personnes blessées par des éclats d'obus, dont 30 % d'enfants. « Ces trois dernières semaines », a indiqué le docteur Moren, « la population du camp est passée de six mille cinq cents réfugiés à trente-cinq mille. Les responsables tigréens, qui occupent des réfugiés, s'attendent que ce chiffre augmente jusqu'à cinquante mille à la fin de la semaine et soixante-dix mille à la fin de l'année. »

A Genève, un porte-parole du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), d'autre part, a déclaré : « Il n'y a plus de nourriture pour les cent vingt-huit mille Ethiopiens qui vivent dans des camps de réfugiés contrôlés par le HCR, et une épidémie de rougeole s'est déclarée. » (AFP.)

AMÉRIQUES

LES RÉFUGIÉS SALVADORIENS TENTÉS PAR L'AUTOGESTION

Josyane, Patrick, Anouska et les autres...

De notre envoyé spécial

San Salvador. — « Nous voulons toute la responsabilité... » Il a dit ça d'une petite voix douce mais ferme, José. Sous le planche de sa cahute, on distingue mal son visage aigu, mangé par la barbe. Il a l'air triste, frêle, et pourtant en voix posée. A la porte de la baraque, dans la nuit tropicale trouée de lucioles et de ruages de moustiques, des femmes silencieuses, attentives, des gosses nus, la ventre gonflé avec des regards d'adultes, qui fixent José Liso Franco, « directeur » du camp de réfugiés de Bethania.

Celui où les gosses meurent moins vite qu'ailleurs de broncho-pneumonie ou des parasites intestinaux - et même ne meurent plus du tout depuis quelques mois. Le pédiatre n'y a pas été enrôlé, mais c'est comme ça dans presque tout le Salvador. A Bethania, à sept kilomètres de la capitale, on plante du maïs, des tomates, des trifolées (haricots noirs), quelques légumes. C'est insuffisant, bien sûr. « La douzième des besoins », dit Anouska, de Médecins du monde. Mais c'est quelque chose. Et il y a un « responsable », à l'agriculture. Une pompe quand Patrick, lui aussi de Médecins du monde, parle de « la pompe », il a presque les larmes aux yeux, - amène maintenant l'eau de la source depuis le ravin jusqu'au sommet de la colline.

L'équipe de Médecins du monde est modeste. Un médecin, Josyane, et deux ou trois bénévoles, comme Patrick et Anouska, qui est d'origine polonaise. « Avec un salaire de survie », dit-elle en riant. Elle assure l'intendance. José, le « directeur », est salvadorien. Ancien médecin, étudiant en architecture, et employé à plein temps dans le camp. Bethania, c'est sûr, c'est un succès, grâce à ces gosses et à ces filles, venus de France ou d'ailleurs, et qui ont un cœur énorme. Un tel succès, que des « problèmes » ont surgi cette année.

Un « conseil » du camp de Bethania a été élu par les réfugiés. Ses membres ont protesté, d'abord timidement, contre les inévitables retards dans les livraisons de médicaments et d'aliments. José, qui n'est pas réfugié, appartient au conseil et il en est de toute évidence le patron. « Il y a eu des périodes où tout manquait », dit-il sans acrimonie. Mais il ajoute : « La population a réagi très fortement. Elle voulait comprendre et savoir... » Un langage politique ? Sans doute. Mais il n'en dit pas plus. Saut pour préciser : « Nous voulons assumer toute la responsabilité... » En bref, une demande d'autogestion. « Nous sommes pour le dialogue », affirme José. Le dialogue ? Le maître-mot dans le Salvador de cette fin de 1984. Et il énumère les projets du conseil : une cuisine communautaire pour remplacer les foyers rudimentaires dispersés sur la colline, devant chaque cahute (cabane), un moulin à maïs et à haricots, des ateliers, des chemins, l'électricité dans les baraquements.

José et les autres membres du conseil restent très reconnaissants à Médecins du monde pour l'œuvre déjà accomplie. Ils sont même disposés à continuer la collaboration avec l'organisation. Mais manifestement, ils estiment qu'ils doivent franchir un nouveau pas. « Pourquoi pas ? » disent Serge, Josyane, Patrick et Anouska. Mais ils sont un peu perplexes. Ils ont beaucoup donné, et ils continuent de donner beaucoup à Bethania qui est un peu « leur enfant ». Les réfugiés ont « grandi », ils veulent l'assumer. « Normal », disent-ils encore. Mais ils ont quand même le cœur un peu gros. Ils ne sont pas très sûrs que le « conseil » est vraiment représentatif de l'ensemble des réfugiés. Et surtout ils voudraient être certains - vraiment certains - que Bethania peut devenir tout de suite un vrai village salvadorien autogéré. L'expérience, la première en cinq ans de guerre, les séduit. Mais les risques les inquiètent. Car ils l'aiment fort Bethania.

MARCEL NIEDERGAANG.

« Ils sont venus de partout... » Tout de suite, quarante tonnes de médicaments sont arrivées à Bethania, distribuées avec le concours de la Croix Verte salvadorienne et de l'Eglise. Alors, ils sont venus de partout. Bethania, il y a eu quinze naissances par mois cette année... Ici, en 1982, il n'y avait rien. Rien que des collines, un ravin, une source, une finca (ferme) abandonnée. Médecins du monde, qui lancent l'opération « Un avion pour le Salvador » a tout racheté, le terrain, les brassières, et deux ou trois cahutes.

« Ils sont venus de partout... » Tout de suite, quarante tonnes de médicaments sont arrivées à Bethania, distribuées avec le concours de la Croix Verte salvadorienne et de l'Eglise. Alors, ils sont venus de partout. Bethania, il y a eu quinze naissances par mois cette année... Ici, en 1982, il n'y avait rien. Rien que des collines, un ravin, une source, une finca (ferme) abandonnée. Médecins du monde, qui lancent l'opération « Un avion pour le Salvador » a tout racheté, le terrain, les brassières, et deux ou trois cahutes.

« Ils sont venus de partout... » Tout de suite, quarante tonnes de médicaments sont arrivées à Bethania, distribuées avec le concours de la Croix Verte salvadorienne et de l'Eglise. Alors, ils sont venus de partout. Bethania, il y a eu quinze naissances par mois cette année... Ici, en 1982, il n'y avait rien. Rien que des collines, un ravin, une source, une finca (ferme) abandonnée. Médecins du monde, qui lancent l'opération « Un avion pour le Salvador » a tout racheté, le terrain, les brassières, et deux ou trois cahutes.

AVANT TRAVAUX DE RENOVATION

LIQUIDATION

PAR AUTORISATION PRÉFECTORALE (LOI DU 29/12/1968)

chez

JEAN PIERRE

PRÊT A PORTER DE LUXE POUR HOMMES

18, Bd HAUSSMANN - PARIS 9^{ème}

LA MUSIQUE CHEZ FAYARD

Jean-Sébastien BACH

Alberto Basso

Fayard

850 pages 290F

La « somme » la plus importante sur le sujet... un chef-d'œuvre de la musicologie contemporaine.

Harry Halbreich.

LE CONGRÈS DES SAUVAGES EN ESPRIT DANS LE MONDE DÉFENSE

Washington. — C'est le 20^e président américain, Jimmy Carter, qui a ouvert le débat sur le rôle de la défense dans le monde. Le Congrès américain a tenu un congrès sur la défense à Washington, le 18 décembre. Le thème du congrès était « Le rôle de la défense dans le monde ». Le président Carter a ouvert le débat en déclarant que la défense était une responsabilité majeure de la présidence. Il a souligné que la défense était essentielle pour assurer la sécurité et la stabilité du monde. Le congrès a duré plusieurs jours et a attiré l'attention de nombreux journalistes et observateurs. Les débats ont porté sur les dépenses militaires, les technologies de pointe et les relations internationales. Le président Carter a promis de continuer à travailler pour une paix durable et une réduction des tensions mondiales.

« Le rôle de la défense dans le monde » est un thème qui a toujours été au cœur des préoccupations des dirigeants américains. Le Congrès a joué un rôle crucial dans la formulation de la politique de défense de la nation. Les débats ont permis d'éclaircir les positions des différents acteurs et de définir des orientations claires. Le président Carter a souligné que la défense était une responsabilité majeure de la présidence. Il a souligné que la défense était essentielle pour assurer la sécurité et la stabilité du monde. Le congrès a duré plusieurs jours et a attiré l'attention de nombreux journalistes et observateurs.

BIANCO D'ALBA

CHÉRIE

CRÉDIT

VENTE DE TRAVAIL

TOUR

J.P. 11.62.1.520

صلى الله عليه وسلم

AMÉRIQUES

LES RÉPUBLIQUES... TENTES PAR...

Josyane, Patrick, Anouk et les autres...

Washington. — Grâce à l'appui du président Reagan, M. Weinberger, ministre de la défense, a emporté dans la lutte qui l'opposait à ses collègues du gouvernement au sujet du budget militaire. La bataille, toutefois, est loin d'être gagnée en Congrès, où même les leaders républicains estiment que les concessions de M. Weinberger sont loin de celles jugées suffisantes pour l'adoption du budget par la Chambre des représentants contrôlée par une majorité démocrate.

Certes, pour l'année fiscale 1986, M. Weinberger n'a accepté une réduction des dépenses militaires de 8,7 milliards de dollars, allant ainsi au-delà des 8 milliards de réductions recommandés par M. Stockman, directeur du budget. Mais, au lieu des 20 milliards de coupes recommandés par ce dernier pour 1987 et des 30 milliards pour 1988, M. Weinberger n'envisage de diminuer les dépenses militaires que de 9 milliards en 1987 et de 10 milliards en 1988. Ainsi, au lieu d'un montant total de 56 milliards de dollars de réductions pour la période de trois ans allant jusqu'en 1988, comme le demandait M. Stockman, appuyé par la majorité des ministres et l'état-major républicain, le Pentagone envisage seulement une réduction de 28 milliards de dollars.

Les démocrates dans l'opposition, mais aussi un certain nombre de républicains, notent que les réductions proposées par M. Weinberger ne permettent pas au président Reagan d'atteindre son objectif de réduire de moitié (soit 100 milliards de dollars) le déficit budgétaire d'ici à 1988. D'autre part, il est très douteux que le Congrès accepte que soient augmentées les dépenses militaires, comme le propose M. Weinberger, alors que les traitements civils doivent être réduits. Ainsi les milieux du Pentagone s'attendent à un vigoureux affrontement au Congrès.

Lors d'une conférence de presse, M. Weinberger a dit que les propositions du directeur du budget auraient « sauvagement » abaissé le budget militaire et qu'il serait « extrêmement dangereux » pour les États-Unis de « geler » les dépenses militaires. Les partisans d'une pause dans le rythme d'accroissement des crédits de la défense estiment, quant à eux, que M. Reagan ne pourra atteindre son objectif de réduction du déficit qu'en procédant à de nouvelles coupes claires dans les programmes « civils ». En effet, sans les économies recommandées sur le budget militaire, le président devra, contrairement à ses promesses, soit augmenter les impôts, soit prévoir de nouvelles réductions de programmes non militaires. Le sénateur Paul Laxalt, ami intime de M. Reagan, a souligné, pour sa part, qu'une « économie saine était essentielle pour la sécurité du pays ». Il apparaît donc que le marchandage entre le chef de l'exécutif et le Congrès ne fait que commencer.

États-Unis

LE CONGRÈS JUGE INSUFFISANTES LES COUPES PRÉVUES PAR M. REAGAN DANS LE BUDGET DE LA DÉFENSE

(Correspondance.)

Washington. — Grâce à l'appui du président Reagan, M. Weinberger, ministre de la défense, a emporté dans la lutte qui l'opposait à ses collègues du gouvernement au sujet du budget militaire. La bataille, toutefois, est loin d'être gagnée en Congrès, où même les leaders républicains estiment que les concessions de M. Weinberger sont loin de celles jugées suffisantes pour l'adoption du budget par la Chambre des représentants contrôlée par une majorité démocrate.

Certes, pour l'année fiscale 1986, M. Weinberger n'a accepté une réduction des dépenses militaires de 8,7 milliards de dollars, allant ainsi au-delà des 8 milliards de réductions recommandés par M. Stockman, directeur du budget. Mais, au lieu des 20 milliards de coupes recommandés par ce dernier pour 1987 et des 30 milliards pour 1988, M. Weinberger n'envisage de diminuer les dépenses militaires que de 9 milliards en 1987 et de 10 milliards en 1988. Ainsi, au lieu d'un montant total de 56 milliards de dollars de réductions pour la période de trois ans allant jusqu'en 1988, comme le demandait M. Stockman, appuyé par la majorité des ministres et l'état-major républicain, le Pentagone envisage seulement une réduction de 28 milliards de dollars.

Les démocrates dans l'opposition, mais aussi un certain nombre de républicains, notent que les réductions proposées par M. Weinberger ne permettent pas au président Reagan d'atteindre son objectif de réduire de moitié (soit 100 milliards de dollars) le déficit budgétaire d'ici à 1988. D'autre part, il est très douteux que le Congrès accepte que soient augmentées les dépenses militaires, comme le propose M. Weinberger, alors que les traitements civils doivent être réduits. Ainsi les milieux du Pentagone s'attendent à un vigoureux affrontement au Congrès.

Lors d'une conférence de presse, M. Weinberger a dit que les propositions du directeur du budget auraient « sauvagement » abaissé le budget militaire et qu'il serait « extrêmement dangereux » pour les États-Unis de « geler » les dépenses militaires. Les partisans d'une pause dans le rythme d'accroissement des crédits de la défense estiment, quant à eux, que M. Reagan ne pourra atteindre son objectif de réduction du déficit qu'en procédant à de nouvelles coupes claires dans les programmes « civils ». En effet, sans les économies recommandées sur le budget militaire, le président devra, contrairement à ses promesses, soit augmenter les impôts, soit prévoir de nouvelles réductions de programmes non militaires. Le sénateur Paul Laxalt, ami intime de M. Reagan, a souligné, pour sa part, qu'une « économie saine était essentielle pour la sécurité du pays ». Il apparaît donc que le marchandage entre le chef de l'exécutif et le Congrès ne fait que commencer.

HENRI PIERRE.

PIANOS BAUDE

LOCATION 280 f/mois
VENTE 252 f/mois
CRÉDIT GRATUIT 12 mois
LIVRAISON GRATUITE GARANTIE 10 ANS

75 bis, av. de Wagram
75017 PARIS
763-34-17 / 227-88-54

VENTE DE PARAITRE

Nouvelle collection d'actualité
"POINTS CHAUDS DU GLOBE"

NICARAGUA, SALVADOR, IRAK-IRAN, LIBAN...

Quel est le rôle des États-Unis et de l'Union Soviétique dans ces conflits? Ces "Points Chauds du Globe" sont-ils inévitables pour éviter l'apocalypse nucléaire?

par **Jacques SOPPELSA**,
Président de l'Institut National d'Etudes Supérieures de Défense

Éditeur : PUBLICATION DE LA SORBONNE (1) 329 12 13

Vietnam

Paris se préoccupe des condamnations à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville

Le directeur d'Asie au ministère des relations extérieures, M. Michel Combal, a « demandé », mardi 18 décembre, à l'ambassadeur du Vietnam en France, M. Ha Van Lan, de venir au Quai d'Orsay pour lui exprimer la préoccupation du gouvernement français après les condamnations pour espionnage prononcées par le tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville, a indiqué le porte-parole du ministère.

Cinq personnes ont été condamnées à mort et trois autres à la détention à perpétuité, mardi, après avoir été jugées coupables de tentative de renversement du régime communiste de Hanoi (Le Monde du 19 décembre).

Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que des recherches étaient en cours pour vérifier les indications, recueillies de sources concordantes au Vietnam, selon lesquelles plusieurs des accusés, dont deux des condamnés à mort, seraient de nationalité française. Paris, a indiqué le porte-parole, se réserve toute possibilité d'action si ces informations sont confirmées.

A Cannes, la fille de l'un des condamnés à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville, M. Mai Van Hanh, a adressé un télégramme à M. François Mitterrand pour lui demander d'intervenir en faveur de son père.

Interrogée par l'AFP, Sophie Van Hanh a déclaré avoir appris la nouvelle en regardant la télévision et avoir formellement reconnu son père. « Mon père, qui a la double nationalité française et vietnamienne, est pilote de ligne à Royal Air Maroc, a-t-elle précisé, et il était parti au Vietnam en août dernier. Depuis, ma sœur Clara et moi n'avons plus de nouvelles. »

L'ancienne épouse de M. Mai Van Hanh, qui vit également à Cannes, a indiqué, de son côté, que le père de ce dernier était autrefois vétérinaire à Hanoi et marié à une Russe, M. Mai, ajoute-t-elle, a été officier instructeur dans l'aviation française au Vietnam.

Nouveau procès

A Ho-Chi-Minh-Ville, annonce l'AFP, des sources dignes de foi indiquent que de nouveaux procès sont attendus, dans lesquels près de deux mille personnes pourraient être impliquées. Les procès qui se préparent porteront soit sur des activités « contre-révolutionnaires », c'est-à-dire d'opposition au régime communiste de Hanoi, soit sur des affaires de corruption, soit sur d'autres affaires de droit commun, ont précisé ces sources.

Le prochain grand procès qui doit se dérouler à Ho-Chi-Minh-Ville sera celui de quelques quatre-vingts bouddhistes, rattachés à une pagode de la région, qui seront jugés pour activités « contre-révolutionnaires ».

On prévoit, d'autre part, que plusieurs dizaines de personnes liées aux accusés condamnés mardi seront également jugés prochainement. Selon certaines sources, l'instruction d'une affaire en relation elle aussi avec ce premier procès aurait été entravée par le suicide du principal accusé, un haut responsable de la province de Minh-Hai, dans le delta du Mékong.

Le Comité d'entente des anciens d'Indochine a adressé au président de la République un télégramme exprimant « l'extrême émotion ressentie par tous ses membres » devant le procès de Ho-Chi-Minh-Ville et lui demandant d'intervenir « de façon immédiate » auprès des autorités vietnamiennes en faveur des condamnés.

Le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme formule la même requête, en ajoutant que les personnes condamnées « n'ont fait que leur devoir en luttant pour les droits fondamentaux du peuple vietnamien et pour le respect des accords de Paris ».

ASIE

Inde

MENAKA CONTRE RAJIV

La bataille des Gandhi

De notre correspondant

New-Delhi. — « C'est un amateur, un mou, un fils-à-sa-maman, un bébé politique immature. O doucours féministes ! Quand elle évoque son beau-frère premier ministre, Menaka Gandhi (1) n'est jamais à court d'images. La jeune dame (vingt-sept ans) a la dent dure, du charme et une énorme ambition : anéantir Rajiv Gandhi son mandat de député d'Amethi, une petite circonscription d'Uttar-Pradesh.

Le projet ne date pas d'hier, mais certains pensaient que, l'adversaire ayant changé récemment de stature — le voilà tout de même maître du gouvernement et de la puissante machine électorale du Congrès — Menaka y renoncerait. C'était mal connaître la bouillante jeune femme : elle vient de confirmer que le « duel des Gandhi » aurait bien lieu à la date et à l'endroit prévus. Les quatre cent mille électeurs d'Amethi, et avec eux le presse tout entière, se délectent déjà par avance du spectacle. Les Indiens adorent les histoires de famille. Et la querelle à épisodes des Gandhi vaut bien « Dallas »... à domicile et en hindi...

Résumons. Menaka est la veuve de Sanjay Gandhi, le fils préféré d'Indira, l'héritier présomptif disparu dans un accident d'avion il y a quatre ans. Menaka espérait reprendre le flambeau politique de son époux et — qui sait ? — peut-être même assumer un jour la succession des Nehru à la tête de

l'Inde. Les deux femmes ne s'aimaient pas, tout en ayant beaucoup de points communs et une manière un peu identique de se situer très haut par rapport à la plèbe. Mais, c'est connu, Indira ne faisait vraiment confiance qu'à la chair de sa chair. C'est Rajiv, l'entrepreneur, qui fut choisi par elle-même pour assumer la dynastie.

Le grand frère chassa donc les bourses du cadet disparu, et s'en elle conquirit le siège encore chaud d'Amethi, laissé vacant par Sanjay. « Une imposture », dit aujourd'hui Menaka. Evinçée de la succession, la jeune veuve en conçut beaucoup d'amertume et entreprit, dans l'ombre d'abord, de saboter l'image politique, déjà bien floue, de son beau-frère. Début 1983, la rupture entre Indira Gandhi et sa bru était consommée. Menaka fut priée de quitter le domicile familial, celui du premier ministre, et, bientôt, les deux femmes ne correspondaient plus que sur du papier bleu.

L'aversion d'Indira

Enjeu de la guerre désormais ouverte et étalée à la « une » des journaux : Feroz Varun Gandhi, quatre ans, le fils de Sanjay et de Menaka. Indira l'adorait et se plaignait que, non contents de travail-

er politiquement à sa porte, sa bru l'empêchait même désormais de voir son petit-fils. A la fin, l'aveu de M^{me} Gandhi pour la venue de son fils était si grande qu'elle en perdait parfois sa pointilleuse dignité de premier ministre.

Un jour elle invita publiquement tous ceux qui détenaient des informations sur les relations privées, orageuses selon elle, de Menaka et de Sanjay, à les publier. Une autre fois elle déclara à un journaliste étranger que le mariage des jeunes gens résultait à son avis d'une conspiration inspirée par des forces hostiles pour infiltrer la résidence familiale. Amorcée un jour de 1981 dans l'intimité d'un salon de famille, la querelle se poursuit aujourd'hui dans l'arène politique.

Fille d'un officier sikh (2), Menaka a hérité d'un tempérament de battant, et le rôle de veuve-épilée-maltraitée-par-la-vie qu'elle affectionnait à ses débuts ne lui convenait pas vraiment. En mars 1983, deux mois après la rupture familiale, elle fonda son propre parti, le Rashtra Sanjay Manch (le Forum national de Sanjay) avec quelques anciens lieutenants de son époux disparu.

Aujourd'hui, le Forum a un député au Parlement et une poignée de représentants dans quelques assemblées régionales (en Andhra-Pradesh notamment). C'est encore peu, et, si les princes de l'opposi-

tion ne dédaignent pas d'utiliser de temps à autre la jeune femme pour exaspérer la famille au pouvoir, ils ne la prennent pas vraiment au sérieux. Menaka n'est pas dupée, elle se fait les dents... Pour exister, elle s'oppose. Et, même si Rajiv la considère « quantité politiquement négligeable », ses réunions publiques attirent toujours des milliers de curieux.

A Amethi, elle a très peu de chances de l'emporter, mais, bien meilleur tribun que son beau-frère, elle peut faire un score embarrassant pour le gouvernement. A condition, bien sûr, que sa fougue naturelle ne l'entraîne pas à emboucher la trompette favorite de l'opposition : celle qui dénonce « la domination dynastique des Nehru-Gandhi » sur la vie publique indienne. Après tout, s'il est vrai que Rajiv n'est encore dans l'opinion que « le fils de... », Menaka sait bien aussi qu'elle doit la plus grande part de son existence médiatique au nom qu'elle porte...

PATRICE CLAUDE.

(1) Le prénom de la veuve de Sanjay Gandhi est bien Menaka, et non Maneka. Elle a elle-même publié récemment la communication en ce sens.

(2) Ses parents étant sikhs, Menaka a épousé la même confession. On la voit cependant peu dans les gurdwaras, les temples de la religion, et elle ne s'est jamais identifiée publiquement à la communauté. Son fils Varun n'est pas sikh.

HISTOIRE DE FRANCE
Sous la direction de Jean Favier

VIENT DE PARAÎTRE

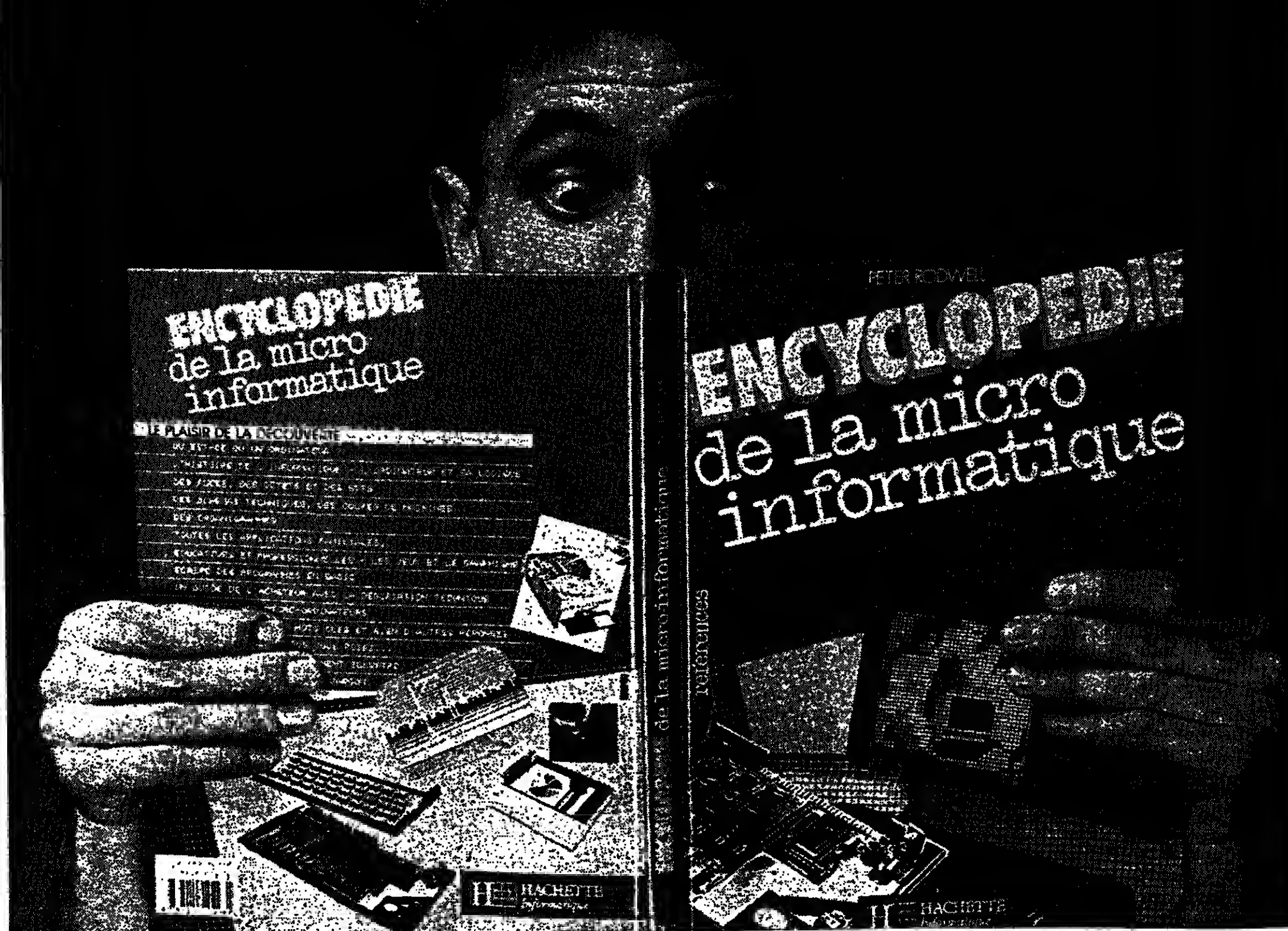
Karl Ferdinand Werner
Les origines
536 pages 98F

Jean Favier
Le temps des principautés
504 pages 98F

FAYARD

LIQUIDATION
JEAN PIERRE

Offrez-lui le grand plongeon dans le monde de la micro.



Pour tous ceux qui abordent le sujet de près ou de loin, la micro-informatique devient un jeu d'enfant avec l'Encyclopédie Hachette de la micro-informatique, haute en couleurs. Impossible de ne pas comprendre

ce livre dans l'ordre ou le désordre. Deux cent huit pages sur l'histoire de la micro-informatique, les microprocesseurs, la programmation, les logiciels; tout l'ordinateur exposé, expliqué, dessiné. A lui seul c'est tout le rayon

informatique d'une bibliothèque que vous offrez pour 149 francs.

Alors, offrez-lui le grand plongeon!

HACHETTE
Informatique

Les exilés de l'Iran

II. - Querelles sans fin

En cinq ans, Paris est devenu le principal centre de ralliement de la classe politique iranienne hostile au régime de Khomeiny. Profitant d'une conjoncture politique favorable, les dirigeants de l'opposition ont en qui se féliciter de l'absence des autorités françaises à leur égard. Il n'en est pas de même pour une grande partie des réfugiés, notamment des intellectuels, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre en France (le Monde du 19 décembre).

Le régime de la monarchie en Iran est encore possible. Malgré tous les dangers et les multiples déceptions, il est resté le cœur des résistances. Les dirigeants de l'opposition, les dirigeants de l'opposition qui se sont prononcés pour le rétablissement de la monarchie à Paris, ont en qui se féliciter de l'absence des autorités françaises à leur égard. Il n'en est pas de même pour une grande partie des réfugiés, notamment des intellectuels, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre en France (le Monde du 19 décembre).

« Le Gaule de l'Iran »

Ils ont également gravé leurs noms dans l'histoire de l'Iran. M. Ali Akbar Khatami, du Front de libération de l'Iran (FLI), qui fut nommé président d'un référendum, fut le premier du prince héritier Basmal. Les deux dirigeants ont en qui se féliciter de l'absence des autorités françaises à leur égard. Il n'en est pas de même pour une grande partie des réfugiés, notamment des intellectuels, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre en France (le Monde du 19 décembre).

Qu'il en soit, sa conversion est complète et il se laisse aller à une certaine dépression. Il est par conséquent, car dit-il, « je ne vois pas de rôle à jouer pour l'Iran en dehors de la monarchie constitutionnelle ». Contrairement à beaucoup d'autres monarchistes, il s'abstient de parler de la monarchie. Il se contente de dire que la monarchie est une forme de gouvernement qui a existé pendant des siècles et qui a permis à l'Iran de rester un pays libre et indépendant. Il est par conséquent, car dit-il, « je ne vois pas de rôle à jouer pour l'Iran en dehors de la monarchie constitutionnelle ».

1520

سكنا من الاموال

PROCHE-ORIENT

Les exilés de Khomeiny II. - Querelles autour du prétendant

par JEAN GUEYRAS

En cinq ans, Paris est devenu le principal centre de ralliement de la classe politique iranienne hostile au régime de Khomeiny. Profitant d'une conjonction politique favorable, les dirigeants de l'opposition s'ont en qu'à se féliciter de l'attitude des autorités françaises à leur égard. Il n'en est pas de même pour une grande partie des réfugiés, notamment des intellectuels, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre en France (le Monde du 19 décembre).

Le retour de la monarchie en Iran est-il encore possible ? Malgré leurs divisions et les multiples déboires qu'ils ont eus au cours des récentes années, les dirigeants des organisations pro-monarchistes qui se sont installés et ont proliféré à Paris n'ont aucun doute à ce sujet. Pour M. Chapour Bakhtiar, le chef du Mouvement national de la résistance iranienne (MNRI), qui fut le dernier premier ministre du chah Mohamed Reza Pahlavi après avoir été pendant de longues années l'un de ses principaux adversaires, la restauration de la monarchie est non seulement possible mais inévitable. « Notre meilleur allié dans ce domaine affirme-t-il sans se laisser aux visiteurs qu'il reçoit dans sa résidence de Suresnes, gardée par une douzaine de gendarmes taillonnés, est le régime de Khomeiny lui-même. Grâce à l'imam, l'idée même d'une république est discréditée et est devenue une monstruosité aux yeux des Iraniens ne pouvant plus tolérer sous quelque forme que ce soit : khomeyniste ou radjafiste. »

An fil des ans, le « républicain » Bakhtiar, qui a souvent affirmé qu'il avait accepté le poste de premier ministre du chah pour mieux faciliter son départ, est devenu un royaliste à tout crin. Il y a encore quelques années, lors de sa rentrée politique à Paris en juillet 1979, il réclamait l'organisation d'un « nouveau référendum, un vote » pour que le peuple iranien puisse « choisir librement entre la monarchie et la république ». Il avoue maintenant avoir peur de ce référendum qui sera et forcément « manipulé, ainsi qu'il est d'usage dans nos pays du tiers monde ». Il penche plutôt pour des « élections libres » en vue d'une constitution qui optera pour une monarchie constitutionnelle.

« Le de Gaulle de l'Iran »

Telle est également grosso modo la position de son rival, M. Ali Amini, président du Front de libération de l'Iran (FLI), qui, lui aussi, a abandonné l'idée d'un référendum. Sous la pression du prince héritier Cyrus Reza, les deux dirigeants ont une soudaine à leurs querelles stériles en signant le 18 juillet 1983 une déclaration commune dans laquelle ils préconisent le retour à une monarchie constitutionnelle. Depuis, la polémique entre les deux organisations se poursuit à travers des meetings, et porte surtout sur des questions de personnes. M. Ali Amini, qui s'est proclamé coordinateur du FLI, est généralement épargné. Nul ne met en doute sa sincérité et sa bonne foi. Après tout, n'a-t-il pas toujours été un partisan de la monarchie constitutionnelle ? Retiré de la vie politique active depuis 1961, l'ancien premier ministre du chah avait fait sensation en 1978 en suggérant le premier, dans une interview au Monde, que le souverain « s'éclipse la monarchie et épure son entourage des « frères, sœurs et autres satellites qui pendant quinze ans ont profité du régime ».

Foncièrement libéral, ne nourrissant aucune ambition personnelle attachée à sa vocation de « coordinateur » de l'opposition qu'il souhaite unifier, M. Amini veut rester en dehors de la mêlée. Mais ses adversaires, « bakhtiaristes » ou autres, lui reprochent d'avoir laissé les courtes franches à son lieutenant, le secrétaire général du FLI, M. Chahine Fatemi, qu'ils jugent un peu trop « inconditionnellement monarchiste », après avoir été dans sa jeunesse un adversaire de gauche du chah. Certains trahissent cette conversion d'autant plus suspecte qu'il était le neveu M. Hossain Fatemi, ministre des affaires étrangères de Mossadegh, exécuté en 1953 sur l'ordre du chah.

Quoi qu'il en soit, sa conversion est complète et il se charge aujourd'hui d'être devenu un « ultra-monarchiste », autant par conviction personnelle que par réalisme politique, car, dit-il, « je ne vois aucune voie de salut pour l'Iran en dehors d'une monarchie constitutionnelle ». Contrairement à beaucoup de critiques du régime des Pahlavi, qui constitue selon lui « la période la plus remarquable de notre histoire », il est particulièrement sévère à l'égard de M. Bakhtiar, dont il se défend d'être l'allié. « Il faut qu'il soit logique envers lui-même, dit-il. Il ne peut à la fois critiquer le régime du chah et être loyal à la Constitution de 1906. Pour que nous puissions enligner sans arrière-pensée, il faudrait aussi qu'il se soumette à une direction collective, ce dont il est parfaitement incapable. Il aspire à devenir le général de Gaulle de l'Iran et son

unique sauveur. En somme, il se pose en rival du chah. » Extrait par son fervent monarchiste, M. Fatemi se proclame « fondamentalement contre-révolutionnaire » et « fier de l'être ». Selon lui, l'opposition monarchiste de droite est la seule qui a une chance en Iran, et il entend profiter de cette situation.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les deux organisations rivales n'aient pas célébré ensemble, le 5 août dernier, l'anniversaire de la Constitution de 1906. M. Bakhtiar a profité de l'absence de ses « alliés » pour cloquer au pilori ses détracteurs du FLI qui « se veulent plus royalistes que le roi » et pour lesquels il a inventé le terme péjoratif de « babollali » (allusion aux babollali, les partisans inconditionnels de l'imam Khomeiny). Soucieux de préserver les apparences, M. Bakhtiar n'a à aucun moment cité le nom de M. Fatemi, mais l'a dit, rompu sur toutes questions, à l'exception de la secrétaire générale du FLI dans l'étrange animal « reptile qui se croit devenu un aigle impérial défendant le prestige de la royauté » et dans le portrait d'un « nostalgique impénitent de la tyrannie couponnée qui a l'habitude de retourner sa veste et de changer de positions politiques ».

En ce qui le concerne, M. Bakhtiar estime qu'il est demeuré fidèle à lui-même. « Après tout, dit-il à qui veut l'entendre, j'ai toujours été l'héritier de la monarchie, qui ne cherchait pas autre chose qu'une monarchie constitutionnelle. » En fait, le chef du MNRI, qui compte parmi ses partisans autant de royalistes que de républicains issus de l'ancien Front national, est obligé de tenir un double langage, pour satisfaire à la fois les exigences de son programme de restauration de la monarchie et tenir compte des réserves formulées par les « républicains » de son mouvement qui se sont ralliés à lui après l'effondrement des « socialistes » du vieux Front national. Les « républicains » du MNRI ont adhéré au mouvement par fidélité à M. Bakhtiar, et surtout parce qu'ils ne savaient pas exactement quoi faire. Ils ne contestent pas la ligne monarchiste préconisée par leur chef, mais soulignent des garanties pour que le prince Reza ne suive pas l'exemple de son père.

Pour la princesse Azadeh, fille de la princesse Achraf, elle-même sœur jumelle du défunt chah d'Iran, la querelle entre « bakhtiaristes » et « amisistes » est futile, car aucune des deux parties en présence ne représente dignement la monarchie des Pahlavi. La jeune princesse qui, depuis cinq ans, s'efforce, dans la faible mesure de ses moyens, de défendre la mémoire de son oncle, réside à la fois les exigences de son acocrées à M. Bakhtiar, à qui elle n'a apparemment pas pardonné sa « trahison » de janvier 1979. Elle admet qu'il y a eu corruption en Iran, mais estime qu'elle n'était pas le fait de l'empereur et que les « corruptus » ont été transportés en exil leurs habitudes. Pour elle, ceux qui se réclament à cor et à cri de la dynastie à Paris ne souhaitent en fait que profiter de la popularité que la monarchie conserve toujours en Iran. En ce qui la concerne, elle est certes pour la restauration, mais après que la famille royale aura été épurée de ses éléments « corrompus et trahis ». Elle scandalise même certains de ses proches en souhaitant la constitution, à Téhéran, d'un gouvernement d'union nationale de gauche d'où ne seraient exclus ni les trahis (enmmunistes) ni les moudjahidines.

Des torrents de boue

Les vues de la princesse Azadeh, tolérées par sa mère, la princesse Achraf, sont en partie partagées par les membres d'une nouvelle organisation monarchiste, la Ligue d'anciens officiers de l'armée impériale iranienne pour l'honneur (LOIH), qui regroupe d'anciens officiers de l'armée impériale réfugiés à l'étranger et qui, pour l'instant, tiennent à conserver l'anonymat. La LOIH a fait récemment connaître les grandes lignes de son programme. Celui-ci prévoit que la question de la monarchie sera tranchée par le Majlis, librement élu, qui se prononcera après avoir reçu l'aval de la hiérarchie religieuse chiite, incarnation du pouvoir spirituel. Signe des temps, ce même programme prévoit l'interdiction absolue du commerce de l'alcool, des casinos, fumeries, trips, boîtes de nuit, admettant ainsi le bicéfalisme de certaines mesures prises par l'actuel régime de Téhéran. Enfin, la LOIH se proclame non seulement monarchiste mais aussi révolutionnaire et se désolidarise de « certains courants des dernières années de feu Mohammed Reza Pahlavi » (ce sont les hommes de la honte et du déshonneur qui, par leurs excès, ont provoqué le déchaînement de la subversion ».

L'accusation de corruption est devenue monnaie courante dans le monde des monarchistes de Paris, et M. Bakhtiar ne perd jamais une occasion de mettre en cause la personne Achraf, « qui souhaite installer un centre de pouvoir absolu et corrompu dirigé par un colonel de l'armée, pour continuer à exercer son influence néfaste ».

Pour éviter d'être éclaboussé par le torrent de boue que se jettent à la figure les protagonistes parisiens du psychodrame monarchiste, le prince Cyrus Reza, sur les conseils pressants des membres de son entourage, a décidé de se placer au-dessus de la mêlée en évitant de s'installer à Paris et en coupant tous ses liens avec les membres de la famille royale, à l'exception de sa mère et de ses frères et sœurs. L'entourage du jeune prince est d'ailleurs mis en cause par certains anciens officiers qui auraient souhaité eux-mêmes le lancement d'un « bureau politique-militaire », afin de diriger sa conduite. Certains des membres de l'entourage sont accusés d'être des « aventuriers corrompus » qui n'ont rien compris de la leçon de l'histoire et dont la seule tâche est de dresser un mur entre le prince héritier et les éléments sains de la monarchie Pahlavi. Il est également reproché à MM. Amini et Bakhtiar, qui sont en contact fréquent avec le prince Cyrus, de l'avoir « chahmé » au Maroc pour l'empêcher d'être le « roi de tous les Iraniens ».

L'affaire se complique du fait que MM. Amini et Bakhtiar ne sont pas d'accord sur le titre auquel a droit le prince héritier. Ce dernier s'est proclamé en novembre 1980 empereur, en se déclarant prêt à « assumer ses responsabilités de roi ». M. Bakhtiar cependant refuse de le considérer comme le chah en titre, affirmant que tant qu'il n'aura pas prêté, ainsi que le prévoit la Constitution de 1906, serment de fidélité devant le Majlis, il n'est que le « prince héritier et le prétendant légitime au trône des Pahlavi » point de vue largement partagé par de nombreux partisans de la monarchie. Pour M. Bakhtiar, accorder prématurément le titre de Chahinshah au prince Reza « complique la position du chah et crée un obstacle devant les progrès de la démocratie et de son installation graduelle en Iran ».

L'ombre de l'Irak

Un autre élément de discordance est son des motifs de la monarchie à adopter à l'égard de l'Irak en guerre contre l'Iran. Sur ce point, M. Bakhtiar, dont les liens avec Bagdad sont notaires, est totalement isolé. M. Chahine Fatemi va jusqu'à reconnaître à l'imam Khomeiny qu'il possède le mérite d'avoir défendu « l'intégrité et la souveraineté de l'Iran » face à l'agresseur irakien, ajoutant qu'il préfère sauvegarder l'unité de son pays plutôt que de le voir débarrassé du joug de Khomeiny, qui, de toute façon, ne saurait jamais l'emporter.

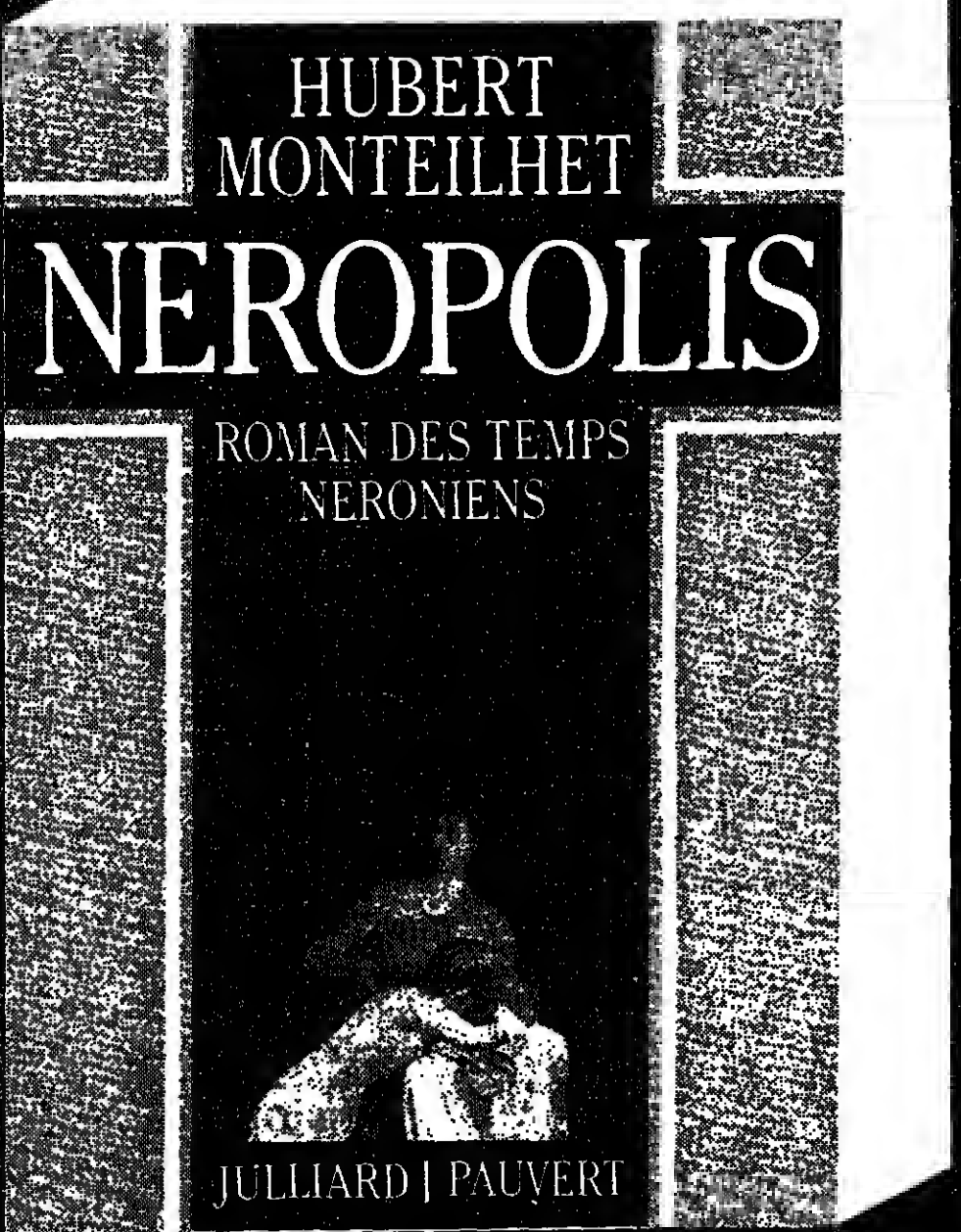
La princesse Achraf défend un point de vue similaire. Elle est hostile à toute collaboration avec l'Irak, « ennemi du peuple iranien », même si cela devait « faciliter la chute de Khomeiny et le retour de la monarchie en Iran ». Elle ajoute avec une pointe de regret : « Malheureusement, je dois dire que beaucoup de gens dans l'opposition touchent de l'argent de l'Irak et des Arabes », allusion transparente aux rumeurs tenaces selon lesquelles la prospérité financière du mouvement de M. Bakhtiar serait d'origine irakienne. Ce dernier jure cependant ses grands dieux que, depuis quatre ans, il n'a « pas reçu un sou » de Bagdad et que, de toute façon, il garde une totale indépendance d'action à l'égard de l'Irak.

M. Houshang Nahavandi, ancien directeur de cabinet de l'empereur Farah Diba, estime pour sa part que les Iraniens ne pardonneront jamais à Bagdad son agression de 1980, et que tous ses compatriotes « considèrent cette guerre comme la leur ». Comme autrefois pour ses aïeux monarchistes, il a mis beaucoup d'eau dans son vin. Il admet certes, comme MM. Bakhtiar et Amini, que les excès de Khomeiny ont créé en Iran une certaine nostalgie à l'égard de la monarchie. Mais il ne pense pas que, dans les conditions actuelles, la dynastie des Pahlavi puisse constituer une solution de rechange. « Il faudrait pour cela, affirme-t-il, que le prince héritier soit capable de mobiliser ses partisans. Ce n'est, hélas, pas le cas. Le prince Reza pourrait être un excellent roi de type suédois, il n'est cependant pas capable de conduire son peuple à la conquête du pouvoir à Téhéran ».

M. Friedoune Sahabjam, journaliste et écrivain iranien, qui fut autrefois un chaud partisan de Pahlavi, doute que ces derniers puissent un jour revenir au pouvoir. Il rappelle que, depuis vingt-cinq siècles, plus de vingt-cinq dynasties différentes se sont succédées en Iran, sans que jamais l'une d'elles ait réussi à récupérer son trône après en avoir été chassée. « Une chose est certaine, affirme-t-il, ceux qui ont eu la responsabilité des affaires durant les trente dernières années n'ont pratiquement aucune chance en Iran. Ils ont trop promis, trop parlé, trop écrit, trop trompé, et des milliers de leurs partisans se sont fait tuer en leur nom ».

Prochain article : UN DIVORCE A AUVERS-SUR-OISE

Un immense succès A lire et à offrir



“Un tour de force”
JACQUELINE PIAFFER “LE MONDE”
“Conforme à la vérité historique”
PIERRE GRIMAL “LE MONDE”

سكنا من الاموال

DIPLOMATIE

Etats-Unis s'apprentent à confirmer leur retrait de l'UNESCO

Washington, le 20 décembre. Les Etats-Unis s'apprentent à confirmer leur retrait de l'Organisation mondiale de l'éducation, de la science et de la culture (UNESCO). Cette décision, annoncée par le secrétaire d'Etat Alexander Haig, intervient à la suite d'un débat au Sénat qui a duré toute la nuit. Les républicains ont voté en faveur du retrait, tandis que les démocrates ont voté contre.

Le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO est une décision majeure qui marque le début d'une nouvelle ère de l'implication américaine dans les affaires internationales. Cette décision est le résultat d'une longue et complexe négociation qui a impliqué de nombreux acteurs politiques et diplomatiques.

Le Sénat américain a voté par 52 voix contre 47 en faveur du retrait des Etats-Unis de l'UNESCO. Cette décision est entrée en vigueur le 17 décembre 1984. Les Etats-Unis ont ainsi rejoint le groupe des pays qui ne sont pas membres de l'organisation.

Le secrétaire d'Etat Alexander Haig a déclaré que cette décision était le résultat d'une décision réfléchie et que les Etats-Unis ne regrettaient rien. Il a également déclaré que les Etats-Unis continueraient de soutenir les programmes de l'UNESCO financés par le gouvernement américain.

Cette décision a été saluée par de nombreux républicains et conservateurs qui ont critiqué l'implication des Etats-Unis dans l'UNESCO. Ils ont soutenu que l'organisation était trop influencée par les pays communistes et qu'elle ne respectait pas les principes démocratiques.

En revanche, de nombreux démocrates ont critiqué cette décision. Ils ont soutenu que l'UNESCO était une organisation importante qui jouait un rôle crucial dans le développement mondial et que les Etats-Unis devaient continuer à soutenir ses programmes.

Le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO est une décision qui a des implications importantes pour l'organisation et pour les relations internationales. Elle marque le début d'une nouvelle ère de l'implication américaine dans les affaires internationales.

Le Monde

politique

LES GISCARDIENS DU PR FACE AU « FAIT BARRISTE »

Les limites d'un débat « loyal »

Le conseil national de leur parti à Joinville-le-Pont, les 20 et 21 octobre dernier, les barristes du PR n'avaient pas osé franchir le pas et s'organiser en courant. Ils s'étaient même montrés discrets. Seul M. Charles Millon, député de l'Ain, était intervenu pour insister sur la nécessité d'ouvrir un débat à propos de la stratégie et de la tactique du PR dans la perspective des élections législatives de 1986.

Deux mois plus tard, ils ont paru goûter une sorte de revanche en assistant à l'importante manifestation organisée à Toulouse le 13 décembre par la fédération de Haute-Garonne du PR en l'honneur de M. Barre.

C'était alors au tour de M. Léotard de faire grise mine. « Le fait barriste » était officialisé. Aujourd'hui, les barristes du PR lancent un bulletin de liaison « Le Contrat libéral », mensuel ou bimestriel de huit pages, qui veut alimenter le débat sur les choix stratégiques du parti. Des députés comme MIM. Clément, Mayoud, Micaux, Fèvre, Kergueris ou Perrot, des sénateurs comme MIM. Pasch ou Mathieu, des responsables de fédération, participent au comité d'orientation. M. François Dubert, député de la Mayenne, est directeur de la rédaction, M. Francis Delattre, maire de Francouville, directeur de la publication, et M. Charles Millon président du comité d'orientation.

Une telle initiative, si elle peut paraître naturelle dans le cadre d'un débat loyal au sein d'un parti qui se veut respectueux du pluralisme, n'est pas sans risque de susciter quelques tensions. M. Léotard, secrétaire général, a mal digéré Toulouse et le forçage des barristes. Une épreuve de force est ainsi engagée entre giscardiens et barristes, qui devraient connaître bien des péripéties tant les conceptions d'un débat loyal au sein d'un parti que M. Léotard veut fidèle à M. Giscard d'Estaing peuvent diverger. Nous publions ci-dessous le point de vue de chacun des deux camps.

CHRISTINE FAUVET MYCIA

M. Léotard : garder les clefs de la maison

« Regrettez-vous d'être allé à Toulouse assister à la réunion publique organisée en l'honneur de M. Barre ?

« Il est normal que le patron du Parti républicain assiste à une manifestation importante organisée par une fédération qui compte de nombreux militants. J'ai bien fait d'y aller. J'ai voulu montrer que le Parti républicain n'est pas prêt à donner les clefs de la maison à des visiteurs de passage.

« Considérez-vous que cette manifestation est une sorte de remise en cause du conseil national du PR de Joinville-le-Pont ?

« Non. Je me réjouis que la manifestation de Toulouse ait été une réussite mais il ne faut pas confondre l'assistance avec la fédération du PR. Il n'y a pas adéquation entre les deux. Je tiens à dire que si l'on veut, pour influencer sur le débat à l'intérieur du PR, utiliser d'autres voies que les voies démocratiques mises en place dans le parti, on utilise une démarche tortueuse et politicienne.

« C'est-à-dire...

« Si l'on veut continuer, une fois exprimés le choix du parti, à gêner le secrétaire général avec des questions de personnes, on ne trouvera. Je suis Corse, combattif et, quand on me cherche, on me trouve.

« Vous craignez les querelles de personnes, le « combat des chefs » ?

« Non. Je suis moins inquiet qu'aparavant. Je crois que le PR est devenu un parti plus adulte qui est davantage attaché au débat d'idées qu'aux querelles de personnes. Au PR, nous voulons faire notre travail et la seule chose qui compte c'est de savoir comment nous serons jugés par l'opinion. Je pense que son jugement sera impitoyable, qu'elle ne pardonnera pas les démarches personnelles qui apparaissent comme des démarches politiciennes. Elle ne tolérera pas non plus que des partis deviennent des chapelles. Si je me suis rendu à Toulouse, c'est justement pour montrer qu'au PR nous n'avons ni refus, ni blocages, ni tabous. Je crois que sur ce point le PR est relativement serin.

« Au conseil national de Joinville-le-Pont, vous avez affirmé que vous n'étiez pas hostile à l'organisation d'un débat sur les choix stratégiques au sein du PR s'il n'engendrait pas une « déstabilisation ». Quelles limites précises fixez-vous à ce débat et dans quel cadre doit-il se dérouler ?

« Le débat au PR doit être le plus libre et le plus organisé possible. Il doit être préparé par un vote. La seule instance dans laquelle il peut avoir lieu est le bureau politique qui est une instance statutaire. Il a déjà commencé. Il a porté sur le mode de scrutin avec des rapports établis par Alain Madelin et Charles Millon. Le

vote qui interviendra en fin de discussion déterminera la ligne du parti. Si certains membres du bureau ne sont pas d'accord, ils pourront continuer à exprimer leur point de vue, mais en rappelant quelle est l'orientation générale choisie par le parti.

« Ce qui ne sera en tout cas jamais discutable c'est le fond doctrinal, la référence au libéralisme, à ce que nous avons écrit depuis une dizaine d'années.

« Je considère qu'il y a déstabilisation quand seront menées des attaques contre la direction du parti, contre le secrétaire général, à des fins politiciennes.

« Il vous est arrivé, par le passé, de considérer favorablement l'organisation des courants au sein du PR. Quand il s'agit du PR vous semblez manifester une moins grande compréhension.

« Le PR est un parti qui a besoin de s'affirmer. Si des courants s'organisent aujourd'hui ils porteraient uniquement sur les hommes. Je ne crois pas que cela soit une bonne formule. Si le débat au PR n'est pas aussi organisé qu'au PS il n'existe pas moins. Le document que nous avons écrit à l'été 84, à la fin du printemps et qui doit devenir le texte de référence du PR, a été discuté et révisé par de nombreux militants. Ils n'étaient pas organisés en courants mais cela revient au même. Les discussions ont surtout porté sur l'école et l'économie. Ce sont les plus libéraux qui ont emporté.

« Pour rester à la pointe du courant libéral, le PR ne tombe-t-il pas dans l'ultra-libéralisme ?

« Le PR souhaite être le vecteur du courant libéral. Actuellement on voit un certain nombre de gens revenir aux idées libérales. C'est la raison pour laquelle nous allons prochainement lancer une campagne sur le thème : « Vérifiez les étiquettes, ce qu'on vous vend sous l'appellation de libéralisme ». Nous disons, nous, quand d'autre préchent la grandeur, que nous souhaitons aller assez vite et assez loin, le plus vite et le plus loin possible. On nous taxera d'ultra-libéraux, ce n'est pas grave.

« Que pensez-vous de l'initiative des barristes du PR de publier un bulletin de liaison ?

« Il y a actuellement plus de quatre-vingt titres locaux du PR et je ne sais combien de bulletins municipaux. Qu'il y en ait un de plus, c'est très bien. Si ce bulletin est consacré à un débat d'idées sur de grands sujets, pourquoi pas ! Nous avons ce débat au bureau politique. S'il s'agit d'une remise en cause systématique du secrétaire général, de l'équipe dirigeante et de ses orientations du PR, alors, ce serait inconcevable.

« Le débat doit rester loyal. Il doit porter sur de vrais sujets et se conclure par un vote. Je dis oui au débat mais pas à un débat sans fin sur le sexe des anges. Oui, s'il débouche sur des décisions opérationnelles.

« Pensez-vous que vous pourrez rapidement effectuer des choix stratégiques, en ce qui concerne tout le mode de scrutin que la question des alliances ou de la cohabitation ?

« Je connais mon parti et je peux déjà vous dire quelles seront ses réponses. Je sens se dessiner les majorités : oui à la cohabitation, non à la proportionnelle pour l'instant ; oui à l'alliance UDF-PR mais non à l'alliance avec le Front national et enfin, pas question de choisir un présidentiable dès maintenant.

« Une fois que ces choix seront intervenus et ils peuvent intervenir dans un mois, pas plus, il ne s'agira plus de dire qu'ils sont mauvais. On ne peut pas demander un débat, le voir se dérouler et se conclure et continuer à manifester ensuite son désaccord. Ce serait ridicule. Les débats ne peuvent être éternels, même s'il peut y avoir des éclaircissements différents.

« Etes-vous favorable à l'élaboration rapide d'une plateforme commune de gouvernement RPR-UDF ?

« Je pense qu'il faut aller très vite et qu'on fûtenda certains de nos amis parler de fin 85, je suis très inquiet. C'est beaucoup trop tard. Il aurait même fallu élaborer cette plateforme avant les élections cantonales. Ceux qui se refusent à progresser dans ce domaine prendraient une très grande responsabilité.

M. Millon : non à la scission

« Estimez-vous que les barristes, qui s'étaient montrés très discrets lors du conseil national du PR, à Joinville-le-Pont, ont pris leur « revanche » à Toulouse ?

« La réunion de Toulouse ne peut être considérée comme une revanche sur Joinville mais comme la simple démonstration qu'il existe au PR, quoi qu'on dise et quoi qu'on écrive, de nombreux militants et sympathisants qui apprécient la démarche de Raymond Barre.

« En ce cas, pourquoi ne se sont-ils pas manifestés davantage à Joinville ?

« Je ne peux pas parler au nom de ceux qui se réfèrent à M. Barre mais en mon nom personnel. J'ai toujours dit que je souhaitais que le Parti républicain soit un parti pluraliste qui accepte les différences d'analyses tactiques et stratégiques. J'avais obtenu sur ce point des engagements de François Léotard. Il n'était pas dans mon intention, à Joinville, de placer le débat sur le terrain du choix du présidentiable. Je suis très attaché à l'unité et à l'harmonie de ma famille politique. Mes prises de positions n'iront jamais dans le sens d'une éventuelle scission ou d'un tiraillement impossible à supporter à l'intérieur du PR.

« Créer officiellement un courant vous fait peur ?

« A Joinville, ce n'était ni le lieu ni le moment avec le veuve de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac. L'opinion publique demande aux hommes politiques d'avoir des convictions et une approche réaliste des choses. C'est tout.

Elle ne comprendrait pas qu'on puisse lui exposer des problèmes stratégiques ou tactiques qui doivent être débattus au sein des partis. Je cherche à garder une attitude sereine pour permettre à mon parti d'effectuer, à mon avis, les meilleurs choix stratégiques. Mais je ne suis pas un exhibitionniste.

« M. François Léotard s'est engagé à organiser un débat au PR sur les choix stratégiques. Ce débat a même commencé au bureau politique. N'était-ce pas ce que vous souhaitiez ? Pourquoi créez-vous un bulletin de liaison ?

« François Léotard peut très bien admettre le pluralisme et continuer comme d'autres à exprimer des opinions personnelles. Je crois qu'il est intéressant que, dans un parti, important du fait qu'il est porteur d'un projet libéral, il y ait un débat d'idées alimenté non seulement par des discussions orales mais aussi par des écrits. Il est normal qu'il existe des bulletins, des lettres, des journaux qui soutiennent des thèses différentes. Notre initiative n'a rien à voir avec une tendance scissionniste, comme certains voudraient le faire croire. Nous voulons simplement organiser un rôle de réflexion qui alimente le débat d'idées sans esprit conflictuel.

« Quelles limites, selon vous, M. Léotard fixe-t-il au débat ?

« Il ne veut pas qu'il y ait des problèmes de personnes. Il a mon assurance. La création du débat d'idées ne doit pas donner lieu à un combat d'hommes. On a trop souffert en 1981 du combat des chefs

pour le restaurer avant 1986. François Léotard ne m'a pas dit qu'il désapprouvait le lancement de ce bulletin. Il m'a dit qu'il comprenait, mais il n'est pas allé plus loin.

« Vous voulez avec votre bulletin aider le PR à choisir la meilleure stratégie pour 1986. Si dans un mois ou plus le bureau politique du PR, au terme d'un débat, opère un choix qui ne correspond pas à ce que vous souhaitez, que ce choix est sanctionné par un vote, continuerez-vous à défendre des thèses opposées ?

« Le PR n'est pas un parti monolithique. Chacun garde sa liberté de jugement et, à titre personnel, je continuerai à faire connaître mon opinion. Je ne suis plus secrétaire général adjoint ; je n'ai pas d'obligation de réserve.

« Je considère que le débat sur les choix stratégiques ne peut se limiter au bureau politique. Il concerne toutes les fédérations. Il me paraît d'autre part difficile de clore rapidement un tel débat. Les positions des uns et des autres peuvent évoluer, comme à l'école François Léotard sur le mode de scrutin, compte tenu de la conjoncture politique. Je crois enfin qu'il faut relativiser les prises de positions dites définitives du bureau politique, qui, trois semaines après avoir voté pour deux listes aux élections européennes, s'est rallié à la liste unique.

« Si vous revenez au pouvoir en 1986, rejetez-vous toutes les réformes nées de l'ère par le gouvernement actuel ?

« Je refuse l'idéologie socialiste, mais je ne refuse pas tout ce qui a été mis en œuvre quand il s'agit de réformes qui n'ont rien à voir avec le socialisme comme, par exemple, le statut de la femme d'artisan. Toutes les autres réformes devront être revues de fond en comble car elles sont toutes d'inspiration socialiste.

« Vous avez récemment estimé que l'opposition avait gagné la bataille des idées. Ne craignez-vous pas comme certains leaders - telle M^{me} Veil (le Monde du 29 novembre) - quelques dérives ultra-libérales ?

« Les idées libérales sont tellement admises par tout le monde que l'on court le risque d'en arriver à oublier les contraintes sociales et économiques du moment pour construire un modèle théorique. C'est la raison pour laquelle je pense que, même si la bataille des idées est pratiquement gagnée, il nous faut participer pour empêcher certaines dérives qui pourraient déprécier les idées auxquelles nous tenons.

« Le rôle des hommes politiques aujourd'hui est de montrer qu'ils sont capables de tenir compte de ces contraintes, de respecter les pesanteurs qui sont naturelles parce qu'humaines la plupart du temps et de ne pas tomber dans un système théorique qui serait froid.

« Etes-vous favorable à l'élaboration rapide d'un projet commun de gouvernement RPR-UDF ?

« Il est normal que des partis politiques qui ont pour ambition de prendre en main les affaires de la France se réunissent pour réfléchir aux réformes à mettre en œuvre. Mais, pour entamer ce genre de discussions, il faut que chacun des participants ait déjà élaboré un projet. Je souhaite que l'UDF mette au point ce document de travail avant de commencer les discussions communes avec le RPR. Je pense aussi qu'il convient d'éviter le danger d'un programme chiffré, d'une part parce que ce n'est pas ce qu'attendent nos concitoyens et d'autre part parce que nous ne connaissons pas les contraintes que nous devrions supporter quand l'alternance aura joué. Nous devons d'abord rappeler quelles sont nos valeurs de référence, définir clairement le rôle que nous souhaitons assigner à l'Etat, et ce d'une manière très précise domaine par domaine, et enfin fixer les priorités.

« Ce projet devrait être élaboré dans le courant de l'année 1985.

« Craignez-vous la constitution d'un axe privilégié RPR-PR et éventuellement une marginalisation de M. Barre et des barristes ?

« Les premiers alliés du PR sont à l'intérieur de l'UDF. Toute négociation avec le RPR doit passer par l'UDF. Quant à la crainte d'une marginalisation de M. Barre, la manifestation de Toulouse montre qu'elle ne correspond pas une réalité. M. Barre ne peut être atteint par un traumatisme de la sorte. »

LE CNIP ET L'UNIR CRÉENT UNE CONFÉDÉRATION DES RÉPUBLICAINS LIBÉRAUX

MM. Philippe Malaud, président du CNIP, et Jean-Maxime Lévéque, président du mouvement UNIR, ont annoncé, mardi 18 décembre, la création « en vue des prochaines élections législatives » de la Confédération des républicains libéraux. Ils ont souligné leur volonté de s'opposer tout autant au « socialisme doctrinaire » en vigueur depuis mai 1981 qu'à un « socialisme véritable libéralisme » (Le Monde du 18 décembre). Au sein de cette confédération qui se veut ouverte à d'autres partenaires que les deux mouvements fondateurs, « chaque organisation gardera son autonomie », a précisé M. Lévéque.

Créée en 1982 par l'ancien président du CNIP, le commercial de France, l'UNIR (Union nationale pour l'initiative et la responsabilité) cherchera, par le biais de cette confédération, à « intervenir directement dans le débat politique ». Elle souhaite présenter un certain nombre de candidats dès les élections cantonales de mars prochain, a indiqué M. Lévéque.

« Nous nous adressons aux Français qui ont peur du déjà-vu, à ceux qui ne se reconnaissent dans aucune des trois formations existantes de l'opposition : RPR, UDF ou Front national », a-t-il ajouté.



Le plus beau, le plus tendre hommage que Jean-Paul Belmondo pouvait rendre à son père le sculpteur... Un superbe album... Un panorama impressionnant du génie de Paul Belmondo. 395 F. Jacqueline Cartier - France-Soir. Chêne

Pour les idées de demain

MADELIOS

POLITIQUE

LE VOTE DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ukimes modifications

Après plus de douze heures de discussion, les seuls députés socialistes ont adopté à l'aube du mercredi 19 décembre, le budget pour 1985 en deuxième lecture ; ceux du RPR de l'UDF et du PC ont voté contre. Après cette nouvelle discussion, le déficit prévu est de 140 192 millions de francs, en augmentation de 108 millions sur la première lecture ; 83 millions tiennent à la prise en compte dans la dotation globale de fonctionnement de l'indemnité logement des instituteurs ; 25 millions à l'exonération des droits de mutation sur les immeubles ruraux pour les jeunes agriculteurs, décidés au cours de cette nouvelle lecture.

Les principales modifications au texte voté en première lecture (voir *Le Monde* daté 21-22 octobre) sont des suivantes :

- **Alsace et Lorraine.** - Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, encore régis par le droit associatif allemand, les associations dont la « mission » sera reconnue d'utilité publique pourront recevoir des dons déductibles du revenu imposable.
- **Aide au logement locatif.** - Des avantages fiscaux sont accordés, sous certaines conditions, aux sociétés immobilières d'investissements construisant des immeubles destinés à la location et cela bien que M. Christian Piret, rapporteur général de la commission des finances, ait fait remarquer que le dispositif proposé était très difficilement applicable.
- **Machines à sous.** - A la suite des remarques des fabricants de celles-ci, la TVA ne leur sera appliquée qu'à partir du 1^{er} juillet 1985 après concertation entre la profession et l'administration.
- **Carry-back.** - Le gouvernement a finalement proposé à l'Assemblée, qui l'a accepté, pour

les entreprises faisant des déficits, après avoir connu des années bénéficiaires, un système de récupération de leur impôt sur les bénéfices plus favorable que celui qui avait été décidé en première lecture. Leurs créances pourront être comptées dans leurs fonds propres, être mobilisées auprès d'une banque et être reprises par une société qui rachèterait l'entreprise en difficulté. De plus, si ce report du déficit sera limité à trois ans, il sera exceptionnellement possible sur cinq ans en 1984, ce qui permettra au groupe Peugeot de profiter de ce nouveau système.

- **Impôt sur les grandes fortunes.** - L'obligation pour les possesseurs d'une fortune excédant 3 millions de francs, de remplir une déclaration, même s'ils ne sont pas assujettis à l'IGF, a été supprimée, après avoir été décidée en première lecture.
- **Emprunt en ECU.** - Les organisations internationales émettant en France des emprunts en ECU ne seront pas assujettis à la retenue à la source, cela pour faciliter le développement de ce marché.
- **Loto sportif.** - Les dispositions fiscales ont été prises pour la mise en place du Loto sportif. En compensation il a été décidé que 20 millions de francs du prélèvement sur le PMU seraient attribués à un nouveau « fonds national pour le développement de la vie associative ».
- **Bibliothèques centrales de prêt.** - Elles toucheront 5 millions de francs de plus que prévu, les crédits pour le musée de la Villette étant diminués d'autant.
- **Aide aux associations.** - Les associations, même non reconnues d'utilité publique, pourront recevoir des fonds-déductibles des impôts en provenance des sociétés. C'est là

une demande du ministère de la culture qui avait été refusée en première lecture.

- **Frais généraux.** - Malgré l'insistance du gouvernement, la majorité a refusé de supprimer un relevé des frais généraux des entreprises.
- **Taxe des salles de spectacles.** - Elle est étendue aux exploitants de salles vidéo qui pourront ainsi bénéficier du fonds de soutien à la modernisation de l'industrie cinématographique.
- **Impôts locaux.** - Comme ce premier texte, et malgré l'insistance de M. Henri Emmanuelli, la majorité a refusé de réévaluer les valeurs locatives foncières - comme cela est fait tous les ans - pour manifester sa volonté de voir entreprise une réelle réforme de la fiscalité locale.
- **Rétroactivité des pénalités fiscales.** - Celle-ci prévue par le projet initial a été supprimée.
- **Fiscalité agricole.** - Il a été décidé en plus de l'avantage fiscal accordé aux jeunes agriculteurs (voir ci-dessus) de reporter d'un an l'application aux groupements agricoles d'exploitation collective (GAREC) du nouveau seuil de passage à l'imposition aux bénéfices réels ; de même l'abaissement du plafond du chiffre d'affaires des exploitations agricoles qui les oblige à passer de l'imposition au forfait à celle au « réel simplifié » a été retardé de deux ans, M. Emmanuelli expliquant que ce délai devrait permettre un accord avec la profession sur les conditions dans lesquelles devraient être teoues la comptabilité des exploitations. Enfin le système de provisions pour hausse de prix et de changement de date de clôture de l'exercice fiscal a été modifié dans le sens que souhaitait la profession agricole.

Th. B.

Le débat au sein du PCF

PAS DE « DISSIDENCE » DANS LA FÉDÉRATION DE L'ESSONNE AFFIRME SON PREMIER SECRÉTAIRE

M. Yvan Tricart, premier secrétaire de la Fédération communiste de l'Essonne, écrit le mercredi 19 décembre, dans la tribune de discussion ouverte dans *l'Humanité* pour le prochain congrès du PCF, que sa fédération ne connaît pas de « dissidence » et que le débat s'y déroule « tranquillement, calmement, librement ». M. Tricart, l'un des six membres du comité central qui s'étaient abstenus le 30 octobre dernier, sur le projet de résolution élaboré pour le congrès, estime que le président de la République et le PS « portent la lourde responsabilité d'avoir brisé l'espoir » du 10 mai 1981 et que « le résultat de la politique actuelle poursuivie par le gouvernement socialiste, c'est, inéluctablement, le retour de la droite ».

M. Colette Privat, maire de Maromme (Seine-Maritime), ancien député, répond à la contribution de M. Jean Oghe, sénateur de l'Essonne (*Le Monde* du 5 décembre). M. Privat reproche à M. Oghe de « présenter les communistes, de l'ouvrier à l'intellectuel, comme des victimes résignées et impuissantes - de « terrorisme » auquel aurait recouru la direction du parti, présentation qui, selon elle, « relève d'un étrange mépris à l'encontre des militants ».



Perles et or

Éclat
JOAILLIERS

2, rue de la Paix
261-03-29

Les députés communistes votent contre le projet de budget

M. Jans : Nous vous demandons des comptes

C'est fait. Le PCF, à l'aube du mercredi 19 décembre, a repoussé le projet de budget de l'État pour 1985, que présentait le gouvernement à l'Assemblée nationale, en deuxième lecture. Ce n'est pas une surprise. Les critiques que les responsables communistes adressaient aux dispositions budgétaires avant même le changement de gouvernement, en juillet dernier, laissent présager un tel vote. Les formes qu'il a prises, d'abord, mises en son rapidement estompées au fil des semaines, et s'ils prenaient la précaution de dire qu'ils attendraient le vote définitif du budget pour se prononcer, il ne faisait guère de doute que leur désaccord avec le gouvernement portait sur des points si importants qu'une conciliation n'était guère envisageable.

La décision du PCF de s'abstenir en première lecture relevait davantage de la zétatège que d'un espoir de faire évoluer le gouvernement. Aussi, contrairement à ce qu'il avait annoncé, le PCF n'a pas attendu le troisième et dernière lecture pour se tenir le pas. Les députés communistes ont fait dès le deuxième lecture, afin de voter la vedette leur socialisme décidés à obtenir du gouvernement, à cette occasion, des modifications sensibles de son projet.

M. Parfait Jans PC, (Hauts-de-Seine), ouvrant la discussion, a usé d'un ton ferme, accusateur, violent, qui ne lui est guère coutumier. Au gouvernement, il a déclaré : « Nous vous demandons des comptes. A quel ont servi tous les milliards mis à la disposition du patronat depuis 1982 ? » M. Jans a reproché au pouvoir d'imposer l'austérité [...] à tous ceux qui travaillent pour vivre, au lieu d'être « déterminé vis-à-vis de la droite et du patronat ». Pour le porte-parole du groupe communiste, les sommes versées aux entreprises vont se retrouver, « inmanquablement, sur les places financières, à la recherche de profits spéculatifs ou d'une possibilité de fuite vers l'étranger », alors

● **M. Fiterman : l'échec du PS.** - M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien ministre des transports, a déclaré, le mercredi 19 décembre, sur France-Tout, que le projet de budget pour 1985 « va aggraver encore les difficultés des Français » et qu'« il ne répond pas aux nécessités du pays dans le domaine économique et social ». Selon M. Fiter-

man, il ne faut pas « comprendre la gauche avec ce qui se fait actuellement ». Répondant aux dernières déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing (*Le Monde* du 19 décembre), l'ancien ministre des transports a déclaré : « Le socialisme n'a jamais été instauré dans ce pays [...] ». Qu'il y ait un échec du Parti socialiste, c'est un autre problème.

THIERRY BRÉHER.

man, il ne faut pas « comprendre la gauche avec ce qui se fait actuellement ». Répondant aux dernières déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing (*Le Monde* du 19 décembre), l'ancien ministre des transports a déclaré : « Le socialisme n'a jamais été instauré dans ce pays [...] ». Qu'il y ait un échec du Parti socialiste, c'est un autre problème.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un gendarme meurt des suites de brûlures

L'un des deux gendarmes mobiles qui avaient été brûlés alors qu'ils combattaient l'incendie d'un magasin à Bourail, le dimanche soir 16 décembre, Philippe Couët, est mort mercredi matin, à l'hôpital de Nouméa. Deux autres des cinq brûlés demeurent dans un état désespéré.

Dans le cadre de l'enquête ouverte après cet incendie d'origine criminelle, que l'état-major du FLNKS attribue à des « provocateurs », une centaine de gendarmes ont procédé à vingt-deux interpellations et à la saisie de quatre fusils de chasse parmi les membres des tribus de Poupahé et Azar, à une vingtaine de kilomètres de Bourail, centre agricole de la côte ouest. Les forces de l'ordre ont aussi saisi onze bâtons de dynamite et neuf détonateurs. Six membres de ces tribus devaient être présentés au parquet mercredi soir.

Les gendarmes en ont profité pour démanteler les barrages qui avaient été installés sur l'une des routes reliant la côte ouest à la côte est du territoire. Sur le reste de la Grande Terre, les seuls barrages encore tenus par le FLNKS sont situés sur des axes secondaires desservant des tribus réputées indépendantistes, notamment à Poya, Koué et Ouegoa.

M. Edgard Pisani, qui a quitté Nouméa mercredi, doit être reçu jeudi 20 décembre, à 15 heures, par le président de la République.

A Paris, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. André Billardon, a notamment déclaré, en réponse aux déclarations faites la veille à Lille, par M. Valéry Giscard d'Estaing : « Si nous avions refusé de voter en 1980 la réforme agraire proposée par M. Paul Dijoud (alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM), c'est parce que cette réforme était trop timide et portait d'une multitude d'inconvénients et de risques ».

Le porte-parole du groupe RPR, M. Claude Labbé, parlant des déclarations faites la veille par M. Edgard Pisani, au quotidien *Libération*, a estimé, mardi, que le fait que le député du gouvernement en Nouvelle-Calédonie se soit déclaré « intellectuellement intéressé » par la proposition de M. Lionel Jospin relative à la constitution éventuelle d'un double collège électoral traduit « une conception raciste tout à fait étonnante ». Enfin le gouvernement a accepté un débat sur la Nouvelle-Calédonie devant le Sénat jeudi 20 décembre.

A Paris, « grand-père » a fait un tabac !

Les Canaques, avec déférence, l'appellent « le vieux », ou, avec affection, « grand-père ». Pour eux, Roch Pijot n'est pas seulement le député de la circonscription « noire » du territoire (1), le premier Mélanésien à avoir exprimé directement à l'Assemblée nationale les aspirations de son peuple, il est l'incarnation même du cheminement de la communauté canaque vers la revendication d'indépendance.

Et si l'itinéraire politique de cet agriculteur tranquille de soixante-dix-sept ans fait parfois sourire certains de ses collègues métropolitains, sous prétexte que son cursus a commencé en 1964 sur les bancs des députés réformateurs pour finir aujourd'hui parmi les non-inscrits - porte-parole parlementaire du FLNKS - après des séjours chez les communistes, les démocrates sociaux et les apparentés socialistes, c'est que ce n'est qu'un effet corollaire que les politiques conduites depuis 1945 ont eu sur ces hommes qui aspirent simplement à des droits élémentaires et que la légèreté, l'indifférence, les reniements de Paris ont conduits lentement au séparatisme.

la complexité du problème. Mais ce n'est pas le peuple kanak qui a installé sur le sol calédonien la double légitimité, elle est le fait du colonisateur. Il lui appartient donc de supprimer cette situation conflictuelle.

Ce n'est qu'ensuite que la communauté canaque pourra, ajoute le patriarche, exarcar son droit d'accueil à l'égard des caldoches : « Il n'a jamais été question, dans notre revendication, de rejeter qui que ce soit. Il sera demandé le respect de nos institutions et de notre Constitution. De notre côté, toutes les garanties de confiance sont données. » Tant pis pour ceux qui veulent rester sourds. « Ici, en métropole, la politique des partis empêche l'analyse des propositions de ceux qui veulent le dialogue. Là, encore, dans l'air politique, voyez la différence des méthodes : pour vous, Occidentaux, ce qui compte, c'est le rapport de forces. Pour nous, les Kanaks, à l'intérieur de notre société, les revendications sont satisfaites par le dialogue qui aboutit à un consensus. »

Conclusion de Roch Pijot : « Tant que les deux légitimités s'affrontent-

ront il n'y aura jamais de paix ni de sécurité. Car par le biais du facteur politique, une légitimité voudra toujours s'imposer à l'autre. La cohabitation de deux légitimités est donc impossible. Seuls de véritables accords de coopération, dans le cadre d'une indépendance, rendent possible la reconnaissance réciproque. »

Quand un métropolitain représentant l'association Information et soutien aux droits du peuple kanak a proclamé que « pour une fois il faut dire non au principe » et un homme une voix » parce qu'en Nouvelle-Calédonie la démocratie n'est avant tout la décolonisation », l'auditoire a applaudi à tout rompre. Alors « grand-père » a esquissé un sourire las.

ALAIN ROLLAT.

(1) Par opposition à la circonscription dite « blanche », celle de Nouméa, dont le député est M. Jacques Lafleur (RPR), président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

Avatars aériens

De notre envoyé spécial

Nouméa. - C'est à bord d'un avion cargo militaire Guardian que M. Edgard Pisani a dû finalement quitter la Nouvelle-Calédonie, mercredi 19 décembre, pour se rendre à Paris. Le vol régulier qu'il devait emprunter avait subi par deux fois des avaries techniques : une panne de réducteur, au départ de Roissy, avait entraîné vingt-quatre heures de retard, puis un autre avion avait obligé le Boeing 747 d'Air-France, affrété par UTA à la suite d'une première panne, à se poser à Kuala-Lumpur où le réparateur n'était pas achevé mercredi soir, heure de Nouméa. La dépannage de l'aéroport de Kuala-Lumpur était elle-même en panne.

Le Guardian a donc emmené M. Pisani jusqu'à Sidney. Là, le député du gouvernement a emprunté un vol régulier de la compagnie australienne Qantas vers Rome, où un avion du GLAM devait venir le chercher pour qu'il puisse rencontrer, comme prévu, M. Mitterrand, jeudi à 15 heures.

Le transit de M. Pisani à Sydney et son voyage sur une ligne australienne avaient suscité quelques inquiétudes au haut commissariat dans le contexte de tension diplomatique qui règne actuellement entre la France et l'Australie. On redoutait notamment que, sous la pression de leur opinion publique, les autorités australiennes n'imposent à M. Pisani quelques tracasseries. Mais tout s'est bien passé.

En revanche, MM. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, et Dick Ukelevé, sénateur RPR et président du gouvernement territorial, ont dû attendre le vol régulier. M. Ukelevé avait bien appelé M. Pisani qui lui avait proposé une place dans le Guardian, mais une saute, et M. Ukelevé, qui ne souhaitait pas se séparer de M. Pons, avait décliné l'invitation. Le Guardian est parti avec quatre places vides. Certains collaborateurs du député du gouvernement étant arrivés trop tard à l'aéroport.

D. S.

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : l'héritage

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui achevait mardi 18 décembre à Cambrai un voyage de deux jours dans le Nord, a notamment souligné que les « héritiers qui ne parlent plus de l'héritage, sans doute parce qu'ils le dilapident, veulent bien rendre dans quatre cent cinquante jours ce qu'ils ont reçu. Qu'ils rendent à la France un million de chômeurs de moins, 350 milliards de dette extérieure de moins et probablement 150 milliards de déficit budgétaire annuel de moins ».

M. Gaudin (UDF) : la flagornerie

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé mardi 18 décembre, dans le numéro 17 décembre : « la presse de "deuxième gauche" fait campagne pour ce qu'elle appelle (...) la "recomposition" de la majorité du parti (...) ». C'est l'idée déjà ancienne d'une nouvelle majorité du parti (...) reposant, pour l'essentiel, sur ce qui a été le courant C [Cocard] de Metz et une partie de l'ancien courant A [Mitterrandiste] (...). La "recomposition" serait bien un changement de stratégie, une rupture avec la stratégie de classe, avec l'orientation unitaire (...). »

M. Poperen (PS) : contre toute dérive

Synthèse-Flash, le bulletin bimensuel de M. Jean Poperen, numéro deux du PS, écrit notamment, dans le numéro 17 décembre : « la presse de "deuxième gauche" fait campagne pour ce qu'elle appelle (...) la "recomposition" de la majorité du parti (...) ». C'est l'idée déjà ancienne d'une nouvelle majorité du parti (...) reposant, pour l'essentiel, sur ce qui a été le courant C [Cocard] de Metz et une partie de l'ancien courant A [Mitterrandiste] (...). La "recomposition" serait bien un changement de stratégie, une rupture avec la stratégie de classe, avec l'orientation unitaire (...). »

M. Poperen a incité ceux qui partagent cette analyse « à se bettre pour passer toute tentative opportuniste, toute dérive ».

On peut sauver

Il y a peut-être deux millions de personnes qui souffrent de la grippe, plus d'un million à Paris. Les médecins ont constaté une inflammation des poumons, ce qui est un signe de gravité. Il faut donc être très vigilant. Les symptômes sont : une toux, une fièvre, une fatigue, une perte d'appétit. Si vous avez ces symptômes, consultez votre médecin. Il vous prescrira peut-être un antibiotique. Mais il faut aussi se faire vacciner. La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

La vaccination est recommandée pour les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes qui vivent en collectivité, les personnes qui travaillent dans des établissements de soins, les personnes qui voyagent souvent à l'étranger, les personnes qui ont des contacts fréquents avec des personnes souffrant de la grippe.

EN NOUVELLE CALÉDONIE

Import des suites de brûlures

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

« Ind-père » a fait un tabac

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

Avatars uriniens

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

M. Giscard d'Estaing

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

M. Gaudin (UDF)

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

M. Poperen (PS)

Le directeur de l'Institut de la Santé Publique de la Nouvelle-Calédonie, M. Gérard...

LE RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF

On peut sauver des millions d'enfants

« Les enfants sont peut-être deux millions à mourir en présentant les symptômes terribles de la rougeole, plus d'un million à rendre...

« souffrent au moment de leur mort qui tue la plupart des enfants que la fréquence des affections dont ils ont été victimes tout au long de leur vie... »

« méthodes simples, peu coûteuses, pour protéger et sauver ces enfants. Il a surtout expliqué que ces méthodes ne peuvent être appliquées que si l'on parvient à toucher les familles, à persuader les mères qu'elles peuvent prendre en charge la santé de leurs enfants... »

« L'alaitement maternel Une étude faite à Sri-Lanka révèle que, pour les enfants nés dans les milieux les plus pauvres, 76 % des bébés nourris au sein atteignent, à l'âge de huit mois, 90 % du poids considéré comme normal... »

« L'état de subordination dans lequel se trouve les femmes et parfois l'exploitation étonnante dont elles sont l'objet font que la mère est souvent malade, fatiguée et totalement incapable de fournir l'effort supplémentaire que peut exiger une amélioration du bien-être de son enfant... »

« Sur les 464 millions de femmes du tiers-monde, on estime qu'environ 230 millions souffrent d'anémie. Elles sont donc moins résistantes aux maladies et finissent par mettre au monde des enfants déjà handicapés... »

« L'UNICEF constate que la taille moyenne des enfants dans le nord de la Zambie a diminué, que les insuffisances pondérales à la naissance se multiplient dans certaines régions du Brésil et que le nombre des enfants extrêmement soignés pour malnutrition grave a triplé au Costa-Rica... »

« Depuis 1981, on lutte d'ailleurs contre l'utilisation du biberon, et plusieurs pays essaient de promouvoir l'allaitement au sein... »

« Cet entretien télévisé intervient au lendemain de la réunion plénière du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), dont le premier ministre est président en titre... »

« L'objectif de l'UNICEF est modeste et peu coûteux. Il suffirait de mettre la thérapie par réhydratation orale à la portée de toutes les familles pour vaincre les diarrhées mortelles, de vacciner tous les enfants, d'aider les mères à prendre conscience de l'importance de l'allaitement au sein... »

« L'UNICEF estime que, en 1984, cinq cent mille enfants ont été sauvés grâce à la thérapie par réhydratation orale (TRO). Une méthode d'une très grande simplicité et d'un coût modeste qui pourrait sauver les quatre millions d'enfants qui, chaque année, meurent de diarrhée... »

« L'UNICEF estime que, en 1984, cinq cent mille enfants ont été sauvés grâce à la thérapie par réhydratation orale (TRO). Une méthode d'une très grande simplicité et d'un coût modeste qui pourrait sauver les quatre millions d'enfants qui, chaque année, meurent de diarrhée... »

« Malheureusement, moins de 15 % des familles connaissent et utilisent cette technique à travers le monde. Mais l'UNICEF estime qu'elle pourrait être, avant cinq ans, utilisée par la moitié des familles et qu'elle permettrait de sauver environ deux millions d'enfants chaque année... »

« Dans la plupart des cas, la malnutrition n'est pas due au manque de nourriture mais à la fréquence des maladies infectieuses qui affaiblissent l'organisme et conduisent à une perte de poids impossible à rattraper par la suite... »

« L'UNICEF ne cesse donc de prodiguer aux mères ces conseils pratiques : allaiter l'enfant au sein pendant au moins onze mois ; introduire un peu de nourriture familiale avec huile et légumes épluchés en purée dès l'âge de quatre ou cinq mois ; alimenter les tout-petits fréquemment et en petites quantités... »

Moins de morts, moins de vivants

« Ny a-t-il pas un risque en aidant des millions d'enfants à survivre de provoquer un nouvel accroissement de la population mondiale et donc d'intensifier la pauvreté parmi les plus pauvres ? L'UNICEF n'hésite pas à répondre non... »

La CFDT perd des voix

« Dans l'enseignement primaire, le Syndicat national des instituteurs (SNI), adhérent de la FEN, obtient 70 % des voix, perdant près de 8 % par rapport aux élections de mai 1982... »

La force de FO

« D'après les premiers résultats connus des élections professionnelles de l'enseignement public, le paysage syndical de l'éducation nationale se trouve modifié. Le syndicat Force ouvrière, qui a massivement recruté depuis un an, gagne des voix... »

Unités de Pédagogie Active

« COURS DE VACANCES : 3 à 6 semaines du choix du 6 juillet au 30 septembre pour entrées en 2^e - 1^{er} - Terminales - Universités - (NOEL-PAQUES)... »

REORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« L'administration centrale du ministère de l'éducation nationale fait l'objet d'une réorganisation prévue par un décret publié au Journal officiel daté 17-18 décembre... »

Ultimatum de Rome à vingt-quatre religieuses

« Vingt-quatre religieuses américaines sont menacées d'expulsion de leurs congrégations si elles ne « rétractent pas publiquement » une déclaration à propos de l'avortement... »

EN BREF

« M. Fabius visite un commissariat parisien. Accompagné de M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Laurent Fabius, premier ministre, a visité, entre 23 heures et minuit, mardi 18 décembre, l'un des commissariats du sixième arrondissement de Paris... »

La révision du procès Agret ajournée

« Comme il l'avait annoncé depuis plusieurs jours, Roland Agret ne s'est pas présenté, mardi 18 décembre, devant la cour d'assises du Rhône, désignée par la Cour de cassation pour réviser le procès au terme duquel il avait été condamné par les assises du Gard en 1973 à quinze ans de réclusion pour complicité d'assassinat... »

A Pau : annulation des arrêtés d'expulsion de seize réfugiés basques espagnols

« (De notre correspondant.) Bayonne. - Le tribunal administratif de Pau a annulé mardi 18 décembre les arrêtés d'expulsion et d'assignation à résidence pris en début d'année par le ministère de l'Intérieur, à l'encontre des seize réfugiés basques espagnols... »

THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY BOLOGNA CENTER

« THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY BOLOGNA CENTER SCHOOL OF ADVANCED INTERNATIONAL STUDIES Bologna, Italy... »

Unités de Pédagogie Active

« COURS DE VACANCES : 3 à 6 semaines du choix du 6 juillet au 30 septembre pour entrées en 2^e - 1^{er} - Terminales - Universités - (NOEL-PAQUES)... »

RECTIFICATIF

« Dans notre information sur le jugement dans l'affaire des camemberts d'Isigny (Le Monde du 13 décembre) nous avons écrit par erreur que MM. Fernand Loustau, directeur à Paris de la société de gardiennage Normandy Sécurité, et Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, ont été condamnés à dix mois d'emprisonnement avec sursis... »

سنة ١٤٠٦

aux ns de 200 F

LES boutiques parisiennes à signaler sont nombreuses. De palettes bretonnes en cidre bouché, les **Produits de Bretagne et des Pyrénées** (42, bd Saint-Germain, tél. 354-72-96) peuvent être donnés en exemple. Les **Bonnes Choses** (13, rue de Peuhivière, tél. 265-11-09) proposent les vins choisis par Jean-Pierre Coffa, quelques bonnes découvertes de table, un camembert prestigieux. **Paul Corcellet** n'est plus à nommer (46, rue des Petits-Champs, tél. 296-51-82). Vous y trouverez l'insolite, le classique, d'innombrables pâtisseries inattendues (ah! ces sachards!), des marrons glacés au cacao et au cognac), **Tantrade** (18, rue Vignon, tél. 742-26-59), qui, à ses confitures que déjà Balzac et Grimod de la Reynière vantaient, ajoute, cette saison, de succulents marrons glacés. **Fouquet** (22, rue François-I^{er}, tél. 723-30-36) et ses bonbons.

Un rayon des douceurs, la province n'est point en retard.

A Tours, les pruniaux fourrés s'achètent chez **Poirault** ou chez **Sabat** (respectivement 31 et 76, rue Nationale). A Montargis, les fameuses prunes viennent de chez **Maze** (43, rue du Général-Leclerc). Les macarons de Nancy et les hergamotes peuvent être signés **Lalonde** (20, rue Emmanuel-Héris). A Moret, vous trouverez les sucres d'orge de la maison **Rousseau**. A Nice, les fruits confits du **Vieux Nizet** (quai Papacino). A Biarritz, les 500 articles des 5 continents, de M. Arostéguy (5, avenue Victor-Hugo), Etc.

Gourmandises...

ne sortiez de bonnes bouteilles. Les **Maitres Echansons**, à Paris, vous conseilleront toujours bien.

Au **Verger de la Madeleine** (4, bd Malesherbes, tél. 265-51-99), des vins de tous les pays, mais surtout de tous les millésimes. **Lucien Legrand** (1, rue de la Banque, tél. 260-07-12), ses fils et une délicieuse Anglaise, Fiona Beeson, vous conseilleront utilement. Et encore notez **Jean-Baptiste Besse** (48, rue de la Montagne-Sainte-Genève, tél. 325-35-80), **Jacques Méloc** (42, rue Léon-Prost, tél. 370-59-27), **Perrissac** (30 bis, avenue Niel, tél. 227-83-84), **Fouchet** (95, avenue Victor Hugo, tél. 553-83-23), le **Petit Bacchus** (13, rue du Cherche-Midi, tél. 544-01-07), entre autres, et aussi en banlieue **Mamey** (50, bd Richard-Wetmore, tél. 506-07-75), **François Clère** (18, rue de Poissy à Saint-Germain-en-Laye, tél. 415-17-29), **Aux caves royales** (6, rue Royale à Versailles, tél. 950-14-10), le **Caveau J.-P. Bloud** (6, rue de la Mare-Jeanne à Feucherolles, tél. 056-51-22), etc.

A moins que vous ne commandiez un vigneron producteur, un châtelain propriétaire. Les éditions du Pré aux Clercs viennent, à ce propos, de publier un **Guide pratique et historique des vins de France** signalant les très grands vins, les bons vins, les vins « agréables et intéressants » et les vins « originaux et insolites ». Je regrette seulement de n'y pas trouver ce montagnon-saint-émilien, le château marquis-de-binet, dont le millésime 82 est plus qu'honorabile et les prix très honnêtes (M. Spinasse, B.P. 27, 19300 Egletons), ou le vin du prieuré de Saint-Jean-de-Bébian de M. Alain Roux, à Pézenas.

Mais les fêtes s'écrivent « chocolat » pour bien des gourmandes.

En province, les amateurs vont, à Nice, chez **Henri Auer** (7, rue Saint-François-de-Paul), également pâtisseries, salons de thé, glaciers. A Moulins, les **Palets d'or** (rue de Paris), **Les Angoulême**, les « marguerites » de **Ducoux** (place de l'Hôtel-de-Ville), **A Dijon**, les « cassisines » de **Michelin** (36, rue de la Liberté), **A Blois**, les « pavés du roi » de la **Pâtisserie du château**. A Reims, les douceurs de la **Pâtisserie Française** (26, rue Condorcet). A Saint-Germain-en-Laye, le chocolat amer aux noisettes de **Leclercq** (2, place de l'Abbé-de-Porcari), les « palets d'or » de **Courvoisier** (42 bis, quai Sadi-Carnot). A Meaux et à Lyon, l'incomparable **Bernachon** (42, cours Franklin-Roosevelt).

A Paris, **Debaure et Gallais** (30, rue des Saint-Pères), qui répandaient déjà les héros balzaciques, et l'excellente maison **Jansen** (6, rue de Chaligny).

Nul doute que, pour arroser congrûment ces repas de fête, vous

Réveillon au restaurant ?

Peut-être préférerez-vous réveillonner au restaurant. Du moins pour la Saint-Sylvestre. Presque tous les grands et les bons font un dîner prolongé. Pour les menus, ce n'est pas non plus le choix qui manque, depuis celui du gentil **Sylvestre** (6, rue du Sabot, tél. 222-21-56) à 425 F, net, avec une demi-bouteille de champagne, jusqu'à celui de **Chez Laurent**, prometteur, avec deux orchestres, les tziganes de Tarras, la formation de Dominique Bellot et un menu éblouissant, en passant par celui de **Hotel Scribe** (restaurant **Les Muses**) dans le prix duquel, si vous avez une soirée à l'oustou, les très fatigués, le prix d'une chambre est compris avec le petit déjeuner (et la bouteille d'eau minérale, je suppose) du lendemain qui déchantera peut-être.

Un petit réveillon à l'espagnole? Avec des tapas (boya d'œufs), la parillada (éventail de poissons frits), la dinde ou l'agneau de lait arrosés d'un rija alavés. Mais surtout chez **Candido** (40, avenue de Versailles, tél. 527-86-68), la tradition madrilène, les douze grains de raisins (apports par l'aimable Nilla) et qui faut rituellement avaler durant que sonnent les douze coups de minuit!

Réveillons de province... Il en est partout, en toutes les bonnes adresses plus ou moins abondantes - comme celui en six services de l'**Ercole Montagny** et ses camarades (tél. 80-92-00) dans le Gard.

Une jeune personne de mes amis a posé en ultimatum à l'homme de sa vie : un choix délicat entre la tradition d'un Noël aux Baux (avec la crèche « vivante », animaux et bergers) suivi d'une soirée à l'oustou du cher Raymond Thuillier, ou la fantasia d'un Noël à la plage (on l'occurrence la piscine chauffée du **Métropole de Baulieu** (tél. 01-00-08) dont le chef, Estival, revient d'un stage aux Trois Marches de Versailles).

Enfin, voici le réveillon de **Maxim's** : caviar d'Iran, consommé grand ducs aux paillettes d'or, homard à la fine champagne, noisettes d'agneau de Béhague Edouard VII, pommes parisiennes, aiguillette de caqueton en chaud-froid à la royale, pointes d'Espagne et saumon en gelée, bombe saint Sylvestre, fruits et friandises.

Prix Maxim's, m'a-t-on précisé... Reportez-vous alors au menu du 31 décembre 1899, où ce menu « fin de siècle » : huîtres de Belon, tartines d'Avvergne, consommé au fumet de céleri en tasse, petit homard à la page sauce tartare, côtelettes d'agneau aux petits pois, médaillon de foie gras truffé, délices des rois, petits fours, qui, chez Maxim's, déjà coûtait 30 francs par couverte. Vins, café et liqueurs en plus, admanités!

LA REYNIÈRE.

(1) Confitement composé de petits légumes, de fruits et de graines aromatisées, macérés dans du vinaigre.

LIVRES

Document sur notre époque

Avec la fin du deuxième millénaire, nous assistons à la fin d'une civilisation dans une lumière crépusculaire, avec une révolte contre les règles d'un art hérité de la Grèce. Toutes les images de l'album **Les Années 80 - la Création en France** par Christian Schlatter trahissent la peur et le recours à l'étrange comme si le mauvais goût, telle la tête de la Méduse, pouvait pétrifier le danger - les dangers. Ce qui n'est peut-être le plus, c'est la solitude de ces êtres qui masquent leur beauté sous une insoutenable laideur. Ce livre est un documentaire précieux pour les sociologues et les psychologues, et le restera en ce qu'il démontre un instant de l'implosion de la matière sur l'esprit.

Les Années 80 - la Création en France, Flammarion 275 F.

Les bijoux témoins

Les Indes galantes, celles des maharadjahs, les Ballets russes, ceux des grands-ducs, un monde disparu que **Carnier** a habillé de ses ors, de ses pierres. Un monde à l'heure **Cartier** dompté par ses pendules de matières précieuses et peuplé de ses chimères, de ses dragons et de ses félins superbement mis en scène par Hans Nadelfoffer, expert chez **Christie** du département de joaillerie.

Plus que tout autre objet, le bijou est le témoin d'un art, d'une époque, d'une civilisation. Que saurait-on de la Gaule sans eux? Que saurait-on de l'avant-garde et de l'entre-deux-guerres sans **Cartier**? Peut-être plus que le vêtement, il fixe les canons de la beauté féminine d'un moment, sans doute parce que plus près du corps.

Cartier, Editions du Regard, 450 F.

La femme d'aujourd'hui

Témoin lui aussi de son temps, **Jean-Gabriel Domergue** peint ses jeunes femmes sans le moindre bijou, soucieux de les montrer libérées de toute contrainte. A lire **Jean-Gabriel Domergue - l'Art et la Mode** par Gérard-Louis Seyer, on découvre avec délices le précurseur de la femme d'aujourd'hui, pin-up ou sportive. Pas d'aiguillette de diamants ni de coiffes, et si ses biches sont coiffées, c'est de fleurs et les oreilles ornées, c'est de fruits, comme au temps des cerises. C'est la femme au printemps de sa vie sous la lumière de l'été. Une femme - enfant après de laquelle l'homme a été là que son ombre portée. Les tissus

imprimés se fondent dans le décor d'une nature joyeuse. Epanouissement fugitif qu'on se plaît à regarder de peur que ne vienne l'automne.

Jean-Gabriel Domergue - l'Art et la Mode, Editions sous le Vent, 475 F.

N. M.-S.

Au secours de la maison

Rien n'est plus agaçant, voire déprimant, que les multiples petits tracas qui entravent la vie quotidienne à la maison. De la tache de vin sur le tapis à la porte qui grince ou à la plante qui s'étiole, le **Guide des trucs** y répond à tous les problèmes. Ce livre relié, illustré de nombreux dessins en couleurs, est divisé en trois parties : chacune a un sommaire à repères colorés permettant de trouver, rapidement, le renseignement recherché. En début d'ouvrage, 80 trucs pour les taches s'avère un guide précieux pour éliminer une tache sur n'importe quelle surface. Les « trucs » pour la maison sont des recettes de bonne femme mises au goût du jour et vont des conseils culinaires à ceux d'entretien de toute la maison. La dernière partie du guide apprend à vivre en bonne compagnie avec les plantes d'intérieur.

J. A.

Le Guide des trucs, Editions Solar, 60 F.


Hauts lieux de la porcelaine

Les Chinois ont su fabriquer la porcelaine presque un millénaire avant les Européens. Depuis ces fameuses porcelaines des dynasties chinoises jusqu'aux créations contemporaines, **l'Histoire de la porcelaine** est un périple d'une dizaine de siècles en Extrême-Orient et en Europe. Illustré de très belles photographies, en noir et blanc et en couleurs, cet ouvrage relié de grand format est traduit de l'anglais. Ce qui explique les chapitres importants consacrés à la porcelaine transportée vers l'Europe par la Compagnie des Indes et à la porcelaine de l'ère victorienne. Mais la Manufacture de Vincennes, puis celle de Sevres et les porcelainiers de Limoges figurent honorablement dans cette histoire conçue par d'éminents spécialistes, sous la direction de Paul Atterbury. Le livre se termine par un glossaire de la porcelaine et par un chapitre sur les contrefaçons et les faux, qui donne quelques indications sur les marques des principales manufactures.

J. A.

Histoire de la porcelaine, Editions Atlas, 290 F.

Dimitra L.
présente
sa 1^{re} collection
de pendants d'oreilles or
à partir de 2000 F



ilias LALAOUNIS

364, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}
Tél. 261.55.65 (Place Vendôme)

ATHÈNES - NEW YORK - ZÜRICH - GENÈVE - HONG KONG - TOKYO

LA BAGAGERIE



Serviette en porc 299 F
Attaché-case en porc, doublé cuir, compartimenté 750 F

Paris: 12, rue Tronchet 41, rue du Four 74, rue de Passy Tour Maine-Montparnasse

CHARLES JOURDAN

Cadeaux de fin d'année au masculin.
Il y a mille et une idées
au magasin Homme de Charles Jourdan

98, rue du Faubourg St-Honoré 75008 Paris

Chaussures, cuir, maille, chemises, pantalons, accessoires.

Piano Center


Promotion du mois JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1984

60 PIANOS D'ÉTUDE
A. HERRMANN
L'un des meilleurs rapports qualité-prix.

MODÈLE 110/45
Finition Acajou : 23200 F 14990 F
Finition Noyer : 20950 F 15670 F
MODÈLE 110/48
Finition Acajou : 16450 F 12590 F

Tous financements possibles.

* A crédit 343,46 F par mois. 60 mens. Taux 21,50 % coût total 20 607,60 F. S. ass. 71, rue de l'Aigle, 92250 LA GARENNE (La Défense). Tél. 761.93.11 124, rue de Paris, 93100 MONTREUIL (M^e Robespierre). Tél. 857.63.39



LA BAGAGERIE

Fantastique choix de maroquinerie de poche, en 20 teintes.




Paris: 12, rue Tronchet 41, rue du Four - 74, rue de Passy - Tour Maine-Montparnasse

Fiorino

Chemisier Habilleur
les Chemises
Persona Grata
les Pantalons
Jean Bourgeois
les Cravates
Fiorino
les Costumes
Lanerossi
coupe italo-anglaise
les Cuir
J.L.G.

les plus beaux au monde
76, rue Monge, 5^e
707.35.59

CALÈCHE D'HERMÈS.



LA BAGAGERIE

Tout en souplesse, en agneau "toucher savon". 5 coloris mode. 975 F



Paris: 12, rue Tronchet 41, rue du Four 74, rue de Passy Tour Maine-Montparnasse

bouquet

Pour...

JVC

CHOC ARNI

Burberrys

8, bd Malesherbes, Paris 8^e
266.15.01



Demain, toutes les musiques seront inoubliables. Nous avons déjà 3000 titres sur disques compact-laser en mémoire.

HI-FI 84 Triomphe du disque compact-laser. - Reproduction sonore parfaite. - Nombre de titres en hausse (-20% sur les nouveautés pendant 2 mois). - Un catalogue FNAC unique: tous les titres nationaux et d'importation et leur durée.



fnac

La fnac. L'oxygène de la tête.



la comète facétieuse de Chabry

CRÉÉE en 1877 aux Bouffes-Parisiens, disparue après quarante représentations, elle renaît en 1941 à l'Opéra-Comique qui la faisait disparaître en 1946, l'Etoile de Chabry, ressemblait à une comète... (Text continues with details about the opera's history and its return to the stage.)

les trois « Bleu » de Miró

BLEU de ciel, bleu catalan, bleu de Majorque ou d'azur malarmien... (Text discusses the three 'Bleu' paintings by Joan Miró, their origins, and their significance in his work.)

Handwritten note: 1520

سورة الاحقاف

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Une sélection pour les fêtes

Le plus beau dessin animé c'est « le Conte des contes »



AUX Olympiades de Los Angeles, en juillet 1984, trente-cinq créateurs de dessins animés de pays du monde entier ont été mis en présence : ils avaient pour mission de désigner, par leur vote, le plus beau film d'animation depuis l'origine du cinéma. Le vainqueur a été le Conte des contes, un film de vingt-six minutes réalisé il y a cinq ans par les Soviétiques Francesca Iarbowsouva et Iouri Norstein (ils sont mariés). Ce film, accompagné de quelques autres plus courts des mêmes auteurs, est projeté au cinéma Cosmos, à Paris.

Déjà, les téléspectateurs français qui s'étaient en la bonne idée d'appuyer sur le bouton de la troisième chaîne le 18 novembre, à l'heure du dîner ont pu voir et entendre Iouri Norstein (il était seul, Francesca sans doute faisait un point à sa chemise ou préparait les bûches), Norstein donc filmé dans son atelier de Moscou par Louisette Neil et Didier Deleskiewicz, c'était une émission de l'INA.

Cet homme de quarante-trois ans, déjà couronné vingt fois dans les festivals internationaux, alors qu'il n'a réalisé que quatre dessins animés en sept ans, et qui est tenu à juste titre pour un des plus grands cinéastes de l'histoire (films de toute nature compris), a un physique étrange. Tout d'un coup, on dirait un gosse de quinze ans, à demi poil de Carotte et à demi Gavroche, et, la seconde d'après, il s'agit d'un vieux moine du film Andreï Roubliev. Il a une voix claire, très douce. Un regard plutôt timide. L'émission de la troisième chaîne le montrait surtout assis devant la bizarre machine que sa femme et lui ont bricolée pour faire leurs films, qui ressemblait plutôt à un vieux métier à tisser la laine, et aussi à un clavocin.

Le cinéma du tandem Iarbowsouva-Norstein est en complète rupture avec ce que nous connaissons jusqu'ici du dessin animé.

Les films d'animation, même les plus beaux, ont été toujours, jusqu'au Conte des contes, des œuvres d'illustrateurs plutôt que de peintres. Cet art, jusqu'à un certain point, « simplifiait » les choses, simplifiait le graphisme, les données de l'espace sensible, simplifiait la ligne du récit. Le son du cinéma d'animation, lui, semblait affecté d'un curieux quotient de « caricature sonore », comme si la nature plutôt élémentaire des images et des pensées trouvait un corrélatif nécessaire dans la criallerie ou la bêtifierie « maternelle » des sons.

Le Conte des contes, tout d'abord, malgré son titre, n'est pas un conte, une fable, une historiette, un « arçon », comme la quasi-totalité des films d'animation. C'est quelque chose d'informel. Cela tient de la lettre tout à fait intime à un ami de toujours (comme l'a dit Norstein dans son interview de la télé), cela tient aussi d'un examen de conscience solitaire, d'une méditation non dirigée, d'une ronde de souvenirs lointains, d'une rêverie, et d'un journal tenu pour soi seul.

Les deux époux, Francesca et Iouri, mêlent ici un certain nombre de mirages, d'îles de mémoire, lancinantes, qui réémergent, dans leurs nuits. Ces mirages reviennent, comme spontanément, dans le film. Ce sont parfois des sensations brèves. Il y a par exemple l'« effort brusque » de lumière provoqué par les phares d'une voiture qui courent, en passant très vite, les arbres d'un bois, la nuit. Il y a la vapeur de la pomme de terre brillante que l'on retire des cendres rouges, avec les doigts. Il y a la vision surprenante

d'un poisson sombre absolument immobile dans le cours rapide d'un torrent, et cela, soit dit en passant, c'est vrai, c'est bien observé, j'ai personnellement été frappé, une fois, sous un barrage à côté de Stalingrad, par la grande forme toute noire d'un esturgeon d'au moins 2 mètres, les eaux filaient à toute vitesse, bouillonnaient, et lui restait là, fixe, sans rien bouger : incroyablement.

Des sensations de ce genre, des images aussi « gratuites », celle aussi, entre autres, des pommes atardées qui tombent de l'arbre dans la neige, sont relayées, dans le film, par des sensations plus marquantes, plus familiales et plus inscrites dans la vie du pays, bien sûr, la berceuse lorsqu'on était tout petit, la corde à sauter, la maman qui vous demande, parce qu'il faut empêcher le lait de se saouler, qui vous demande de la relayer : il s'agit d'agiter le landou du petit frère qui burle. Le retour du père avec le filet de pêche. Le vagabond qui passe, invité à partager le repas. Mais, surtout, il y a les premiers jours de la guerre, les hommes qui s'en vont, la séquence magnifique du bal, les femmes qui continuent de danser, mais, un à un, leurs cavaliers s'effacent, elles dansent seules, puis elles cessent, puis, coupant le bal, à travers elles, s'éloignent les soldats, en vareuses, nous ne voyons que leurs dos, fantomatiques.

Toutes ces images, et celle de la mère qui fait cuire le pain dans le four, et celle du poète qui sèche devant sa grande page blanche, apparaissent comme nouées l'une à l'autre, d'une manière hasardeuse, non défendue, par un petit loup gris, qui est le personnage principal de la berceuse. Et nous ne savons pas si c'est le loup ou l'enfant qui a des visions plus rêvées, comme celle du taureau géant qui tient de l'un de ses



Croquis rapide de Pouchkine dont s'est inspirée Francesca Iarbowsouva pour créer l'image du petit loup gris de la comptine dans le film de son mari « le Conte des contes ».

sabots la corde sur laquelle saute la petite fille, sorte de grand-papa Minotaure.

C'est le songe de la mémoire d'une vie, qui apparaît et disparaît, et pour figurer cette mémoire, Francesca Iarbowsouva et Iouri Norstein usent d'un art pictural d'une extrême délicatesse, fait de fondus, de transparences, d'effacements, d'illusions, avec une saisie très émouvante de la profondeur de l'air, de l'espace. C'est plus proche de la détrempe, de la lithographie, que du dessin proprement dit, et l'image elle-même, son style, ne doit rien à personne, mais, pour donner une idée, c'est un peu comme si des aquarelles de Rembrandt et de Picasso et de Goya et de Klee, par exemple, ébanaient des impressions, des lubies.

Norstein, dans son interview, disait que sa femme - c'est elle qui

dessine et peint - s'était particulièrement inspirée de la légèreté, de la transparence, des dessins de Pouchkine, et aussi de la lumière si fine qui, pour les Russes, caractérise tout de suite l'écriture des poèmes de Pouchkine.

Le jury international de Los Angeles ne s'est pas trompé : le Conte des contes est le plus grand et beau film d'animation réalisé à ce jour, et il fera date, parce qu'il marque à la fois l'entrée de l'art de peindre et de la poésie dans le dessin animé, et l'entrée de la rêverie entièrement libre et personnelle dans le cinéma.

MICHEL COURNOT.

* Voir - les films nouveaux -

La comète facétieuse de Chabrier

CRÉÉE en 1877 aux Bouffes-Parisiens, disparue après quarante représentations, reprise seulement en 1941 à l'Opéra-Comique qui la réussit à échapper en 1948, l'Étoile de Chabrier, ressemble à une comète facétieuse qui se fait attendre et brille, çà et là, d'une lueur éblouissante mais fugace. Venue de Lyon, la salle Favart a su la prendre au vol et la retenir jusqu'au 31 décembre, date fatidique à partir de laquelle on ne pourra plus voir fonctionner le pat, ni la princesse se donner du bon temps « en chahoutant un p'tit jeune homme », ni l'astrologue Siroco vanter les mérites de la chartruse verte...

Sans doute la mise en scène de Louis Erla et Alain Meratrat

surprendra-t-elle ceux qui n'ont pas besoin, pour rêver, qu'on leur donne les yeux ouverts, mais la partition étonnante de verve et de subtilité est à elle seule un enchantement dont on subit le charme avec délectation : certes on rit moins qu'à Offenbach, mais les oreilles attentives y découvrent de tricolants détails d'orchestre et d'harmonie en contrepoint d'une écriture vocale pleine de rouerie. Comme la distribution, jeune d'âge ou d'esprit, est à la hauteur du plus éminent des copistes bouffes, on peut être sûr que, en dépit des présages, 1984 s'achèvera sous une bonne étoile.

G. C.

* Salle Favart.

Les trois « Bleu » de Miro

BLEU de ciel, bleu catalan, bleu de Majorque ou d'azur mallarméen qui vous hante longtemps après... Un bleu pour funambule et cerfs-volants, lâché trois fois, en trois grands tableaux, peut-être moins grande qu'il ne le paraissent (270 x 355). Ils ont été réunis au 4^e étage du musée en travaux, au cours de l'accrochage renouvelé des collections depuis 1945 et des enrichissements récents, comme l'un de ces « Bleu », d'ailleurs : Bleu II, offert en 1984 par la Menil Foundation en souvenir de Jean de Menil : les deux autres ont été prêtés pour fêter cette entrée. Une vraie fête libératrice, où presque rien, quelques points, quelques taches, quelques traces, une ligne, deviennent événements extraordinaires : le trait rouge de feu, passage sordide de la plus formidable des comètes, les taches noires en suspension, la répercus-

sion à l'infini d'une phrase musicale.

Trois peintures longuement méditées pour arriver au dépouillement voulu, préparées avant le passage au geste comme on se prépare à une compétition, a dit Miro, prenant l'exemple des archers japonais : « Expiration, expiration, expiration... ce combat m'a épuisé... Ces toiles sont l'aboutissement de tout ce que j'avais essayé de faire. »

Trois « Bleu » de 1961, quelque chose comme la ralanche des formes des années 20 après le choc de la découverte de la nouvelle peinture américaine des années 50 et dont Miro pousse l'énergie libératrice jusqu'à l'au-delà des limites, dans le bleu couleur de ses rêves.

G. B.

* Centre Georges-Pompidou.

Zouc et les empreintes de la vie

BIEN posé sur le cou droit, le visage de Zouc est de marbre ou d'opale selon le jeu de la lumière. Est livide ou défilé selon l'expression de la bouche et des yeux, est décoloré par les ans, ravagé de rides...

Zouc, sur canapé rouge au milieu du noir, amène sur scène des gens obsédés par la mort. Mais ce ne sont pas des fantômes, ce sont des êtres humains, vulnérables, désolés, poignants, qui traquent courageusement les miettes du bonheur. Une Américaine dont le cœur est mongoloïde, une paumée narcissique, une femme trop dévouée, une autre trop maltraitée : des femmes désespérées, face à leur bonhomme, face aux hommes.

C. G.

* Théâtre de Paris.

Noureev, fils de Petipa

ON conçoit difficilement les fêtes de fin d'année sans un grand spectacle de ballet, de préférence un conte de fées signé Marius Petipa. Ainsi reviennent en alternance dans tous les théâtres d'Europe Candillon, la Belle au bois dormant et le Lac des cygnes.

L'Opéra de Paris, fidèle à la tradition, affiche le Lac des cygnes dans une nouvelle production de Noureev. Ce ballet plus que centenaire, inspiré à la fois d'Andersen et de Pouchkine, a été l'objet de nombreuses variantes qui, toutes (à l'exception d'une récente « relecture » de Neumeier), suivent scrupuleusement la partition narrative de Tchiklovski.

Succédant à la version de Bourmeister, montée en 1960 et remaniée en 1974 par Jean Sorelli, Ru-

doif Noureev, aujourd'hui directeur de la danse à l'Opéra de Paris, propose sa vision personnelle du Lac qui se veut un retour à l'esprit des créateurs, Petipa et Ivanov. Décors de Frigero et costumes de Squaciapino. Noureev tiendra le rôle du prince Siegfried, les 22 et 26 décembre auprès de Claude de Vulpien, et le 27, auprès d'Elizabeth Flatel. Ce sera aussi l'occasion de lancer quelques jeunes espoirs dans les rôles titres : Isabelle Guérin et Laurent Hélier, le 12 janvier en matinée, Stéphane Prince et Karin Averty, le 11 janvier en soirée, et Sylvia Guillem, le 29 décembre en matinée.

M. M.

* Opéra de Paris | Palais Garnier.

LE ROMAN DE FRANÇOIS TRUFFAUT



UN NUMÉRO SPÉCIAL DES CAHIERS DU CINÉMA

40 témoignages de personnalités du cinéma, collaborateurs ou amis du cinéaste

148 pages - 200 photos

EN VENTE DANS LES KIOSQUES

Compte du spect-laser. Prix sonore. Nombre de... (-20%... Un ca-FNAC unique : titres natio-d'importation... durée.

ne de la tête.

سكنى على المرحل

Une sélection

pour les fêtes

Cinéma

AMADEUS de Milos Forman

Mozart a du génie, mais le physique et les manières d'un palefrenier. Salieri, compositeur officiel de la cour d'Autriche, ne peut admettre que Dieu ait donné l'inspiration musicale sublime à ce rustaud. L'histoire de son combat contre l'ange impur est racontée dans la folie de sa vieillesse. D'où la mise en scène flamboyante, exagérée, visionnaire, de Forman, retrouvant la culture d'Europe centrale, le réalisme historique du dix-huitième siècle comme champ éternel d'une confrontation qui vire au fantastique. Débat sur l'art, la haine, vengeance et mort, enchantement des opéras mozartiens.

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN de Hugh Hudson

Enfant sauvage élevé par des singes d'Afrique, ndoute ramené à la civilisation et à sa famille aristocratique, ce « Greystoke » révèle la vérité profonde du premier roman d'Edgar Rice Burroughs sur Tarzan. Hugh Hudson brise la coquille du mythe hollywoodien, et fait du prodigieux acteur Christophe Lambert un être déchiré, divisé entre l'état de nature et son héritage humain de lard écossais. Grand spectacle d'aventures, drame émouvant. Le ci-

néma s'implique dans la dualité de son personnage.

GREMLINS de Joe Dante

Il était une fois une petite ville américaine, avec de la neige dans les rues parce que c'était Noël. Pour Noël, un inventeur plutôt maladroit offrit à son fils un adorable petit animal, cousin de E.T. un « mogwai ». Vous pouvez trouver des mogwais dans les magasins de jouets. Mais attention : si vous les exposez à la lumière, ils meurent. Si vous les mouillez, ils se multiplient. Si vous leur donnez à manger après minuit, ils se métamorphosent en punks maléfiques appelés gremlins. Les gremlins vivent en bande, chahutent, ne respectent rien. Pour notre malheur et notre plaisir, Joe Dante, cinéaste pervers, s'amuse beaucoup avec les ambiguïtés de la morale.

FLEURS DE PAPIER de Guru Dutt

Un spécimen rare de film indien à grand spectacle qui se veut en même temps expression très personnelle de la vision du cinéma selon l'auteur. Guru Dutt parle du monde des grands studios qu'il connaît - nous sommes à la fin des années 50. Stars, chansons et danses y servent de toile de fond un drame d'un metteur en scène à la mode qui voit sa carrière brisée pour des raisons affectives.

Guru Dutt vit le mythe à l'échelle hollywoodienne, un Hollywood transposé à Bombay. Utilisant pour la première fois en Inde le cinémascope, mais en noir et blanc, il raconte avec une sensibilité à fleur de peau cette romance de quatre sous du pauvre cinéaste ébloui par le mirage.

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT de Steven Spielberg

Non seulement il est beau, intrépide, malin, marrant, sexy, macho, héros, mais il parle des quantités de langages rares et il lit des écritures antiques : Indiana Ford, Harrison Jones, son frère et son fouet dans le temple maudit où des enfants indiens travaillent comme des nègres pour le compte de malabars terrifiants et peinteurlurés. Indiana Jones protège les femmes et enfants. Il tombe les uns et séduit les autres. Délire, vertige, poursuites, magie des effets spéciaux, charme de la candeur roublarde. Spielberg est un sorcier.

1984 de Michael Radford

Le roman de George Orwell porté à l'écran par le fort en thème du cinéma anglais. Michael Radford est fait une science-fiction du déclin généralisé de notre civilisation de consommation et renvoie aussi bien à nos sociétés modernes, avec leur langue de bois et la « réification » des rapports humains. John Hurt et Richard Burton extraordinaires.

ser sa passion pour l'être dont il n'a cessé de rêver au plus fort des combats. André Konchalovski, tournant son premier film américain, regarde ce pays neuf pour lui avec des yeux éblouis, et enrobe le paysage d'une lumière magique. Il dirige ses acteurs, et d'abord Nastassja Kinski et John Savage, comme à la plus belle époque hollywoodienne, mais avec un léger décalage qui fait tout le prix des personnages.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE d'Eric Rohmer

Une jeune femme tente d'améliorer son indépendance pour mieux vivre l'amour et l'amitié avec les hommes. Jeu à la fois excitant et dangereux où Pascale Ogier (on ne regrettera jamais assez sa disparition prématurée) est prise alors qu'elle croyait prendre. Personne ne sait aussi bien que Rohmer décrire, dans les arabesques subtiles de l'image et du verbe, le comportement, la mentalité des couples modernes. Chez lui, le cœur et l'esprit trouvent leur compte.

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES de Gérard Oury

Comédie vaudevillesque et grand film d'aventures à la française d'un metteur en scène perfectionniste. Coluche, François moyen rôleur et réca, est transformé par amour, court à travers le Mexique et sauve vingt-trois chefs d'Etat d'un complot terroriste.

LA DIAGONALE DU FOU de Richard Dombro

Suspens d'un championnat d'échecs engageant la vie des joueurs. Deux récompenses en fin d'année, dont un prix Delu sur-

prise, valent à ce film, pour les fêtes, une nouvelle et nécessaire sortie.

BOY MEETS GIRL de Loos Carax

Le héros est de ces jeunes gens graves et prédestinés au récit qui éprouvent leur vie comme un roman et traversent amours et nuits en incorrigibles poètes. L'auteur est très jeune, lui aussi, il filme ses personnages comme il écrit leurs dialogues, avec une insolence pessimiste démentie par un talent sentimental et nostalgique.

BROADWAY DANNY ROSE de Woody Allen

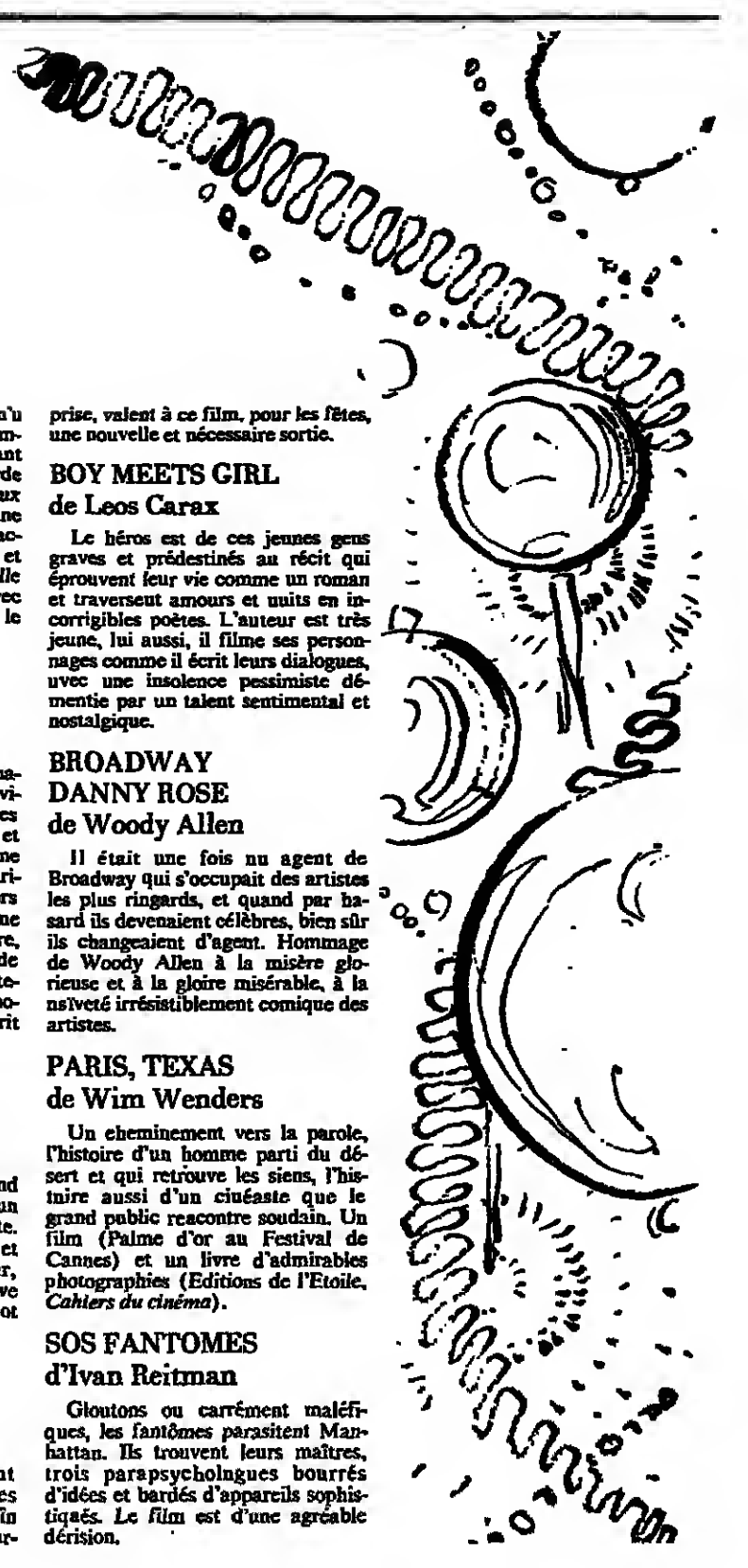
Il était une fois un agent de Broadway qui s'occupait des artistes les plus regardés, et quand par hasard ils devenaient célèbres, bien sûr ils changeaient d'agent. Hommage de Woody Allen à la misère glorieuse et à la gloire misérable, à la naïveté irrésistiblement comique des artistes.

PARIS, TEXAS de Wim Wenders

Un cheminement vers la parole, l'histoire d'un homme parti du désert et qui retrouve les siens, l'histoire aussi d'un cinéaste que le grand public raconte soudain. Un film (Palme d'or au Festival de Cannes) et un livre d'admirables photographies (Editions de l'Etoile, Cahiers du cinéma).

SOS FANTOMES d'Ivan Reitman

Gloutons ou carrément maléfiques, les fantômes parasitent Manhattan. Ils trouvent leurs maîtres, trois parapsychologues bourrés d'idées et bardés d'appareils sophistiqués. Le film est d'une agréable dérision.



Théâtre

CYRANO DE BERGERAC à Mogador

Depuis plus d'un an, son nez arrogant illumine la façade du théâtre, et les cadets de Gascogne, embarqués au siège d'Arras, se battent frileusement dans le crépuscule des batailles bonnes. Cyrano meurt d'amour pour la belle Roxane jusqu'à la fin de l'année, et Jacques Weber reprend le rôle avant d'aller le jouer dans son Théâtre du VIII^e à Lyon. Quelques jours encore et ce sera Bye bye show biz, un autre spectacle de Jérôme Savary, avec le Magic Circus, qui, en matinée, fait rire et danser les enfants avec les romanesques aventures du Petit Cochon qui voulait malgré pour épouser Cochetette...

DE SI TENDRES LIENS au Studio des Champs-Élysées

Une femme vieillit doucement en regardant son enfant grandir. Cycle de la vie qui tourne sur elle-même. Entre Jeanne et Charlotte, l'amour s'exprime doucement. Amour égoïste de la petite fille puis de l'adolescente. Amour de chair et de sang de la mère qui pardonne et comprend, câline et carresse. Lolich Bellon connaît des mots qui, sans avoir l'air de rien, se posent sur les cœurs. Mises en scène par Jean Bouchaud, Nelly Borgeaud et Dominique Blanchard interprètent cette histoire de tendresse, de rires et de larmes.

LETTERS HOME au Théâtre de Paris

Pourquoi Sylvia Plath, écrivain et poétesse, se donna-t-elle la mort à l'âge de trente et un ans ? Pour tenter de répondre à cette question, sa mère fit publier sa correspondance. Celle-ci, adaptée pour le théâtre par Rose Leiman Goldemberg, est pleine de murmures, de confessions, de cris de douleur. Sylvia Plath, interprétée par Coraïa Seyrig, était une écrivaine vive, une exaltée, dévorée par sa passion d'écrire et dont l'esprit bascula. Delphine Seyrig incarne Aurélia Plath. De lettre en lettre elle se souvient, et sa fille, par-delà la mort, lui répond, l'appelle, lui tend les bras. C'est Françoise Merle qui a mis en scène ce dialogue impossible sur accents parfois douloureux.

LE DINDON au Palais-Royal

Le dindon, c'est M. de Pontignac (Jean Piat), un bellâtre gonflé, un dandy façon début du siècle. Sourire encoffré et bottines vernies, il séduit une femme sans savoir qu'elle est l'épouse de son meilleur ami. Mis en scène par Jean Meyer, Le Dindon est un spectacle pour les inconditionnels de Georges Feydeau. On y retrouve quiproquos et chassés-croisés, amour canaille et badin. Dans ces décors où ne manque aucun pompon, la distribution est brillante. C'est le genre de comédie où la morale, égratignée, est à la fin toujours épargnée.

L'ILLUSION au Théâtre de l'Europe

En comptant sur les miracles de Noël, on peut espérer trouver des pièces pour les enchantements stroboscopiques. Quelques places pour l'histoire du théâtre selon Corneille, un voyage dans la grotte du magicien, où les ombres prennent corps, où les corps sont des créatures de fiction.

LES MUMMENSCHANZ au Théâtre de la Ville

Trio de mimes suisses, parés à ces personnages de dessin animé, capables de s'aplatir, de s'élever, de se rouler en boule, de devenir chien, hérisson, pieuvre, séphant, animal fantastique, clown transparent... En Suisse allemande, mummenschanz veut dire « mascarade ». Le spectacle des Mummenschanz est un carnaval poétiquement surréaliste.

ADIEDI Au Petit-Odéon

Femme du contestataire tchèque Pavel Kohout, Jelena Kohout a écrit une pièce qui démonte, avec un sens de l'absurde très national, le processus destructeur de la dénonciation. La logique interne de ce processus fait que le dénonciateur doit être à son tour dénoncé. L'absurdité de la chose est que les dénoncés sont innocents, que leur seul crime est d'avoir dénoncé d'autres dénonciateurs. Alliance bizarre de comique et d'horreur, le spectacle est mis en scène avec clarté et sensibilité par Viviane Théophilides. Les acteurs sont épatants.

MESSEURS LES RONDS-DE-CUIR à la Comédie de Paris

Les lois particulières du monde bureaucratique font, dans le monde entier, la joie des satiristes. Courteline, lui, s'en prend à un phénomène plus vrai et plus grave : la dégradation des personnes sous l'effet de la claustrophobie dans un même lieu pendant les années productives de leur vie, au service d'un travail répétitif, et tellement flou qu'il en devient abstrait. Ce sont les Temps modernes en marches de lustre. Le spectacle détache bien net le comique noir de Courteline.

MY FAIR LADY au Théâtre de Boulogne-Billancourt

Des chansons que l'on fredonne et une ambiance britannique en diable. Des rires et, de temps en temps, une larme d'émotion au bord des cils. My fair lady (mise en scène de Paul Glover) est un spectacle indémodable. Claudine Coster interprète Eliza Doolittle. Un peu empruntée en marchande de violettes, elle a un charme irrésistible en femme du monde, naturelle et encore naïve. Paul-Emile Deiber, Henri Higgins, amour tweed et campé de cuir est un séducteur qui s'ignore. C'est sa force. Claude Bessy s'égale à la chorégraphie de ce spectacle qu'il serait de bon ton de regarder en buvant du thé au lait, le petit doigt en équerre.

Les rencontres de Georges Sadoul

EN juillet 1942, Georges Sadoul écrit, de Toulouse (alors en zone libre), une lettre à l'historien américain Jay Leyda, auquel il n'a pu donner de nouvelles depuis trois ans. Il ne sait pas si cette lettre arrivera au destinataire, il la lance comme « une bouteille à la mer ».

Sadoul parle à Leyda de la façon dont il a vécu la guerre et la défaite de 1940, de son Histoire du cinéma entreprise le 15 août 1939, et dont « les lettres forcées de la vie professionnelle dans une grande ville méridionale sale, ensoleillée, mal bâtie » lui ont permis d'achever la rédaction (il s'est arrêté à 1914). Il y a beaucoup de détails sur ce travail que Sadoul considère comme une folie, une gageure, dans la situation où se trouve le monde. Sera-t-il édité ? On sent le doute, mais pas le désarroi.

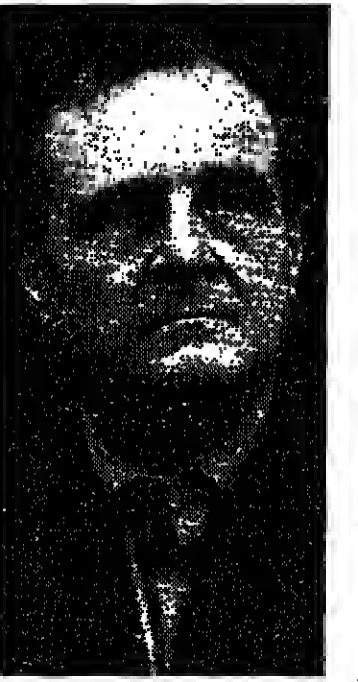
Pourquoi insister sur un texte qui est tout juste l'ouverture d'un gros volume intitulé Rencontres, I - Chroniques et entretiens regroupant des articles (choisis et annotés par Bernard Eisenschitz) de critique cinématographique et des entretiens avec des réalisateurs ? C'est qu'on y retrouve la subjectivité, la tournure d'esprit, l'acuité d'observation du Journal de guerre 1939-1940, publié en 1977. C'est que l'homme - Lorrain exilé en Languedoc - est présent, avec ce don de raconter qui était, chez lui, une façon essentielle de communiquer. C'est que cette lettre, qui va droit au cœur de ceux qui ont connu Sadoul, même seulement un peu, éclaire, en fait, toute la démarche du chroniqueur. Sa subjectivité appelle la nôtre.

Ou m'a fait observer que Georges Sadoul, depuis la parution complète de son Histoire générale du cinéma, n'est plus à découvrir. Ce n'est pas vrai. Il a tenu, dans la critique française, une place d'autant qu'il n'a pas encore vraiment mesuré toute l'importance (comme pour André Bazin,

dont l'activité s'est portée sur un autre terrain de réflexion, dont l'œuvre est différente), ou raison surtout de ses engagements politiques, cela dit une fois pour toutes, pour ne plus y revenir. Une chose était de lire, autrefois, au fil des semaines, les chroniques de Sadoul dans les Lettres françaises. Autre chose est de les lire aujourd'hui rassemblées par réalisateurs (Antonioni, Bresson, Bunuel, Dovjenco, Dreyer, Flaherty, Ivens, Kurosawa, Visconti) et complétées, en somme, par quelques articles parus ailleurs.

Personne, jusqu'ici, n'a songé à écrire une vie de Georges Sadoul. Ce ne serait sans doute pas aisé, mais sa vie transparaît dans ses chroniques. Ainsi, les thèmes récurrents de la jeunesse et des rapports avec le mouvement surréaliste, de la hantise du travail, jamais considérée comme parvenu, définitif. La vérité, c'est que Sadoul n'a pas cessé d'être un écrivain qui confiait, sans qu'on y prenne garde, ce qu'il avait dans la tête et dans le cœur. Il a manqué des tonnes de documentation, mais son écriture n'est pas celle d'un archiviste, d'un érudit maniaque.

Ses Souvenirs d'un témoin nous rappelle que, pour lui, la découverte du cinéma dans les années 20 fut liée à une fascination, à partir de laquelle son existence fut déterminée. Son éblouissant pastiche (paru dans Positif, novembre 1955) d'une biographie imaginaire considérée comme réelle : Sur les traces de Burnan. Quelques signes de piste, contribution à un canular alors monté par la revue, est caractéristique de sa méthode. L'élan romantique s'y allie à la précision du détail historique. Le récit d'une rencontre à Caucous avec Mack Sennett, celui d'un dîner avec Buster Keaton, ont les mêmes résonances, mais par rapport, en ces cas, à la réalité.



Georges Sadoul par Paul Strand

Georges Sadoul, jusqu'à sa mort en 1967, a écrit à des époques où le pouvoir des images étonnantes, la personnalité des réalisateurs, n'étaient pas banalisés par les médias, les procédés techniques de reproduction, l'inflation galopante de la multi-exploitation. Son style de chroniqueur est étroitement lié aux impressions visuelles, à la chaleur d'affinités et de relations usées du contact avec les images (il insiste sur le fait qu'il préférerait voir les films dans les salles avec le public), à la curiosité vis-à-vis de ceux qui les avaient filmés.

Chez Sadoul, la mémoire de l'historien s'associe au rêve, à la conscience de sensibilités différentes sur sa propre pulsion. D'où cette manière d'analyser les films (au la verra, par exemple, avec la suite Anto-

niou) en les racontant clairement comme il les avait ressentis, en les associant, chaque fois, au contexte de leur réalisation.

Il fut un des rares à comprendre ce que représentait, « à contre-courant », le dernier film de Dreyer, Gertrud, très mal accueilli à sa sortie. D'où un article admirable qui reste un modèle pour nous tous. Rien d'étonnant donc à ce que cette forme de critique subjective ait aboussi, lors des rencontres avec certains cinéastes, à des entretiens psychologiques où apparaît la géométrie d'un homme attentif aux autres. Oui, il y a, décidément, beaucoup de choses à découvrir dans ce livre. Mais, pour terminer, écoutons-le parler de Bunuel : « Si je pense à mon ami Luis Bunuel, Tolède se lève d'abord dans ma mémoire. Nous y étions ensemble à la fin de l'été 1934, alors que couvait le grand incendie espagnol. Nous logions à la Casa del Maestro. Bunuel avait garé sa voiture, place du Zocodover, dans un local demi-ruiné qu'ornaient des sculptures hispano-mauresques. Dans la ville du Greco, il me persuada de ne voir aucune toile du maître, mais seulement des fantômes dans la nuit lunaire des étonnantes ruelles. Et il me désigna le grand crucifix de pierre où, l'année précédente, Pierre Unik, Federico Garcia Lorca, Rafael Alberti et lui-même en étaient venus aux mains, pour une querelle politique, avec les Cadets de l'Alcazar, ces Junkers de l'Espagne. »

Ces souvenirs viennent au début d'un article publié dans l'Écran français en décembre 1951. Les mots n'y sont-ils pas des images ?

JACQUES SICLIER.

* Rencontres, I - Chroniques et entretiens, de Georges Sadoul. Editions Denoël. 384 p., ill., 225 F.

LA BARAQUE DE LA GOULE

U... (Faded text, likely bleed-through from the reverse side of the page)

Jazz

Jazz... (Faded text, likely bleed-through from the reverse side of the page)

EXPOSITION DU 13 DÉCEMBRE 84 AU 6 JANVIER 85
GALERIE V.I.A. 10, PLACE SAINTE OPPORTUNE
 PARIS 1^{er}
COLLECTION 1988 MIKADO
 MURALE
GALERIE NIKOLENKO
 220, bd Saint-Germain - T 548.20.62
ICÔNES
 RUSSSES et GRECQUES
 du 15^e au 19^e siècle

MUSÉE RODIN
 77, rue de Varenne (7^e - M^o Varenne)
DESSINS de RODIN
 Extraits du premier volume de L'INVENTAIRE
 Tous les jours, sauf mardi, 10-17 h
 15 DÉCEMBRE - 18 MARS

GALERIE DE L'ESPLANADE DE LA DÉFENSE
L'ALBANIE, UN RÉALISME SOCIALISTE
 Peintures, sculptures du musée de TIRANA du 8 novembre au 8 janvier 1985. Ouvert tous les jours de 12 h à 19 h.
 Métro : LA DÉFENSE
 Parking central par LA DÉFENSE 4.

SAINT-EXUPÉRY
 87, rue Vieille-du-Temple (3^e)
 11 h - 18 h (sauf mardi), jusqu'au 25 février
ARCHIVES NATIONALES - 277-11-30

du 11 décembre 1984 au 12 janvier 1985
La Maison de la Lithographie TONY AGOSTINI
 Lithographies - Aquarelles
 110, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
 Tél. 227.29.16 - Métro : Ternes, Courcelles
 Ouvert de 10 h à 18 h, sauf mardi et jours d'interdiction.

DERNIÈRES
LA QUINZAINE DES JEUNES SPECTATEURS
 du 6 au 22 décembre
J.P. FARRÉ • LES COLOMBANI • LA POMME VERTE • THÉÂTRE PARCOURS CIE REFLEX • CIE PORTE LUNE
 Renseignements : G.E.S. • 260.96.16

COACH
 Souples et décontractés, les sacs "Coach bag" sont taillés dans un remarquable cuir américain - c'est un cuir "pleine fleur" qui, à l'usage, se patine et vieillit en beauté.
 Ce sont les sacs les plus connus depuis dix ans aux U.S.A. et déjà reconnus aujourd'hui à Paris.
Galerie Coach Bag
 23 Rue Jacob, Paris 6^e
 326.29.17



Ciné-Plan LA STAR
L'AGENDA DU CINÉMA DE LA TÉLÉVISION
 cette année, plus petit, plus précis
 Votre indispensable outil de travail qui comporte :
 100 pages de semaines spécialement conçues pour une utilisation professionnelle (cases ciné-chiffres, calendrier de programmation, listes de réalisateurs professionnels, festivals, marchés, salons, etc.)...
 Plus de 100 pages de renseignements, adresses et téléphones indispensables.
 - Agenda Simili : 150 F TTC + 30 F, port recommandé et emballage
 - Agenda Cuir : 450 F TTC + 30 F, port recommandé et emballage
 - Personnalisation sur plaque dorée : 60 F TTC
Adressez votre commande accompagnée du règlement à :
Ciné-Planning boîte postale 201
 94301 Vincennes cedex - tél. : 857.34.03

EXPOSITIONS

Centre Pompidou
 Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
 Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.
MINAM
 Ventes artistiques régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contiguës.
KANDINSKY, Jusqu'au 28 janvier.
MIRO, 30 à 31 janv. Jusqu'au 7 janvier.
DONATION LOUISE ET MICHEL LEONARD, Collection d'œuvres de l'artiste.
HOMMAGE À DANIEL-HENRI KAHNWEILER, marchand, éditeur, sculpteur. Jusqu'au 28 janvier.
ENRICHISSEMENT DU CABINET D'ART GRAPHIQUE, De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.
PHOTOGRAFIQUES CONTEMPORAINES EN FRANCE, Jusqu'au 27 janvier.
PATRICE FAIGENBAUM, Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.
OSGOND, II. Installation vidéo de T. Komatz. Salle de cinéma du musée. Jusqu'au 24 décembre.
CCI
 DÉCHETS : art d'assombrir les couleurs. Jusqu'au 21 janvier.
SIX PHOTOGRAPHES CIEZ LE COEURSISER, Jusqu'au 7 janvier.
SPT
IMAGES À LA PAGE, Illustration de l'album de France 1952-1954. Jusqu'au 7 janvier.
FELIX LOURDOU, Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.
NOUS NAURONS PAS TOUJOURS CENT ANS, Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 janvier.
QUATRE LIVRES POUR NOËL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.
LE CINÉMA CHINOIS, Jusqu'au 28 janvier.
EX-PROVENCE - L'ANNÉE DES PERCUSSIONS, Photographies. Jusqu'au 6 janvier.
OBETS EN DÉRIVE, Atelier des objets. Jusqu'au 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU, Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.
WATTEAU, 1684-1721, Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 10 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.
L'ÂGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850, Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.
ZHONGSHAN, Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.
PEINTURE, L'œuvre nouvelle présentée. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.
SYMBOLISME ET RÉALISME, Les peintures allemandes 1840-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-43). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.
PEINTURES FRANÇAIS DU XVIII^e S^{ic}, Musée de la Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaquet (260-39-20). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F. Entrée libre dimanche. Jusqu'au 28 janvier.
AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE, État actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.
DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER, A. David : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.
TAROT, Jeu et image. Bibliothèque nationale, 55, rue de Richelieu (261-82-83). T.J., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.
JEAN HELSON, 1873-1921. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). De 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h. Sauf mardi, de 10 h à 13 h.
LUCIEN CLERGEAU, Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. - **HELMUT NEWTON**, Jusqu'au 27 janvier. PARIS-AMÉRIQUE, 68 photos qui racontent une histoire. Jusqu'au 6 janvier. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
NEW YORK, Artiste et entrepreneur - 5/5 FIGURATION - L'Art de l'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 21 décembre au 17 février.
DONATON REDON-TOULOUSE-LAUTREC, la baraque de la Goude - L'ART DU VANNERIE - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ÉLÈME. Musée d'Art et d'Archéologie de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (73-36-33). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.
LE CIRQUE ET LE JOUET, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.
FERMANÈNE DE L'ORFÈVRE, Collections de la galerie de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.
30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICAIRE AU JAPON - MAGGIORUB PUB, Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.
RIPPOLTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN, Musée de la Louvre, 19, rue de Valenciennes (234-23-95). Sauf mardi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.
EUGÈNE DELACROIX, Dessins inédits du musée de la ville de Paris. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.
LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE, Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.
L'ART DE DOPPELA, Musée-galerie de la SETH, 12, rue Serron (355-61-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 janvier.
HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à l'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS, Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N. Seronni, 34, rue de Seine (348-05-84). Jusqu'au 12 janvier.
MILLE ANS D'ART JAPONAIS, Galerie J. Oster, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.
BROTO, Peintures. - **CHILLIDA**, Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maugé, 45, rue de la Bac (348-45-15). Jusqu'au 20 janvier.
JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK, Galerie Basille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.
PARIS LA VIE EN ROSE, Photographies de C. Spaventa. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-19). Jusqu'au 12 janvier.
BIGOT - EHANNO - SAINT-GRECO, Galerie Galart, 13, rue Mazurine (325-90-84). Jusqu'au 29 décembre.
FORTIN, GIANNESINI, PASZKOWSKI, TOUPIN, Célébrations-Bellier.

GENIAUX-ATGET-VERT, Petits objets et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.
LUTICE-É-PAIS DE CÉSAR A CLOVIS, Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'à fin mars.
VOYAGE IMAGINAIRE, Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Rodin (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 14 avril.
JEAN ERGO, costumes pour l'homme qui vit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.
DE LA MODE ET DES LETTRES, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.
APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS, LA MÉTÉO, Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 2 février). De 14 h à 15 h.
ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984, Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.
LOUIS THOMAS-DHOSTE, Sculptures. Musée de la Paix (277-79-62). Jusqu'au 5 janvier.
CINÉASTES, Photographies de Carlos Friere. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (333-21-99-87). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.
L'ARCHITECTURE ET L'EAU, MUSEUM D'ART ET D'ARCHITECTURE, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.
LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945), Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Héral national des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim., de 14 h 30 à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 décembre.
ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE, Héral des Invalides (555-92-30). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.
ART ET CIVILISATIONS DES CHASSURES DE LA PRÉHISTOIRE, Musée de l'Homme, palais de Chaillot (653-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

Centres culturels

DMITRIENKO, Centre national des arts. 11, rue de Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.
PARIS DES ILLUSIONS, Un siècle de décorations à Paris, 1820-1920. Héral des Invalides (271-26-16). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 janvier.
HOMMAGE À PÉNE MACGRITTE, Centre culturel Wilkino-Brasilez, 127-128, rue de Ménilmontant (271-26-16). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.
DEGAS, Le modèle et l'espace. Centre culturel du Nouveau-Monde, 11, rue de Valenciennes (272-75-31). T.J., de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.
ALEXANDRE VESNINE et le mouvement français. Centre culturel du Nouveau-Monde, 11, rue de Valenciennes (272-75-31). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.
PIER PAOLO PASOLINI, Corps et Héral. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (344-72-30). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 décembre.
PIER PAOLO PASOLINI, Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (296-12-27). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.
SINE, Honoré 84. Mécénatisme Graphique Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.
TIRELINES : OBETS D'ART, De l'antiquité au XX^e siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.
STANISLAS FIALKOWSKI, Peintures et gravures. Justus, 31, rue de Valenciennes (225-19-77). Jusqu'au 31 décembre.
FERNAND LEDUC, Peintures et gravures. Centre culturel du Nouveau-Monde, 11, rue de Valenciennes (272-75-31). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.
ARTISTES DE L'ESPACE LATINO-AMÉRICAIN, 1, rue de Valenciennes (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier.
FACE À LA MACHINE, Maison de l'Art et de la Photographie, 117, rue de Valenciennes (222-97-60). Jusqu'au 11 janvier.
KNOCK-OUT FÉMININ, Photographies de Lourdes Gombin - SUSANA SERRA, 45, rue de Valenciennes sur papier. Centre culturel du Nouveau-Monde, 28, boulevard Raspail (349-62-26). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 janvier.
SAINTE-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-12-33). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.
ANTHROPOMÉTRIE, à travers cent cinquante ans de Bulletin du Anthropométrique. Bibliothèque de l'Arman, 1, rue de Sully (277-44-21). Sauf dim. (et les 24 et 30 décembre). Sauf mardi, de 12 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 décembre.
EMERIC FEHNER, 1904-1966, Les travaux de l'artiste. Galerie Adrien Maugé, 45, rue de la Bac (348-45-15). Jusqu'au 20 janvier.
TRULZSCH, De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Anastaise (214-22-22). T.J., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

BREITGNY, Barre Héral - Yannick Kottis. Centre G. Philippe, rue Henri-Dunant (884-38-48). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.
CRÉTEL, Christian Zelnert, 50 ans d'arrière-pensée. Peintures. Maison des arts, place Salvaire-Allemand (899-50-50). Jusqu'au 30 décembre.
LA DÉFENSE, L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). T.J. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 6 janvier.
LE VESINET, Un siècle d'art en France. 1884-1984. CAL, 58, boulevard Carnot (376-32-75). T.J., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 13 janvier.
NEUILLY-SUR-SEINE, Hommage à Jacques Damet. Musée, 12, rue du Centre (743-25-47). Jusqu'au 21 janvier.
FOSSY, Le Jeune national. Musée du Jour, 2, cycles de l'Abbaye (965-06-06). T.J., (sauf fériés), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.
ROUSSEAU, Jacques de la mer : les bateaux de Paul-Émile Pajot. Musée Taver-Delacour, 4, rue Lamercier (838-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au fin février. - **Camille**

Picasso, Dessins, gravures. Musée Picasso, 17, rue de Châteaux (021-06-75). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au fin février.
SAINT-MAUR DES FOSSES, Le cinéma dans la banlieue. Musée, ville Médéric, 2, rue Saint-Hilaire à La Vierge. Musée Héral (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.
VILLEPARISIS, Joel Kormanowicz. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Frémont, place de Pietrasanta (427-64-99). Sauf mardi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.
En province
ANGOUËME, Entre architecture et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Frédéric-Lafitte (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.
BOUYONNE, Annette Artès, 1878-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Lafitte (59-08-52). Jusqu'au 18 février.
BEAUVAIS, France Wilson, Travaux récents. Centre national des arts et traditions populaires, place de Pietrasanta (427-64-99). Sauf mardi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.
BOULOGNE-SUR-MER, Collages, aquarelles, gravures. Bibliothèque municipale, 10, rue de Valenciennes (33-24-42). Jusqu'au 31 décembre.
CASES DE PÈNE, Repas sur les années 80. Fondation du château de Jean. Jusqu'au 27 janvier.
DEON, Viesilles et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Diffusé par Viesilles-Hage. Musée Perrin de Prényon, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.
DUNKERQUE, Peter Klaus. Œuvres 1964-1984. Musée d'Art contemporain, avenue des Beins (63-21-65). Jusqu'au 7 janvier.
GRAVELINES, Avel, œuvres de 1936 à 1984. Musée de dessin et de l'écriture. Armand (23-08-13). Jusqu'au 27 janvier.
GRENOBLE, Jean Achard (1897-1984). Expositions de ses œuvres. Musée (54-09-82). Maison Soudan, 23, rue de la ville. Jusqu'au 7 janvier. - **Les Châteaux de la Grande Chartreuse**, Le dessin et le modèle. Musée d'Art et d'Archéologie, 30, rue Maurice-Guyonnet (57-66-79). Jusqu'au novembre 1985.
LA ROCHELLE, Joseph 1870-1955. Musée de l'USA, Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Flécluse (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.
LE HAVRE, Le Bateau, 1920-1933. Maison de la culture, espace Némours (12-12-19). Jusqu'au 30 décembre. - **Seul**, Photographie contemporaine. Prière de Gravelle, rue Elzévir-Rochet et musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-77). Jusqu'au 28 janvier.
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Repères sur le territoire de l'XIX^e siècle. Musée de la ville. Musée d'Art et d'Archéologie, 30, rue Maurice-Guyonnet (57-66-79). Jusqu'au 28 janvier.
LILLE, Le dessin. Héral, peintre, dessinateur et collectionneur Héral. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier. - 700 ans de la ville de Lille. Musée de la ville de Lille, 10, rue de Valenciennes (51-02-42). Jusqu'au fin décembre.
LYON, René van den Broek, René Dreyfus, 1900-1984. Musée de la ville. Héral, peintre, dessinateur et collectionneur Héral. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier.
MARSEILLE, Les peintures Héral, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au janvier.
ROBERT COMBES, Peintures récentes. Arca, 61, cours Julien (42-19-01). Jusqu'au 31 décembre. - **Exposition de Fonds régional d'art contemporain**, Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier. - **René Dreyfus**, Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la charité, 7, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février.
SENE, Delf Jullis : maître de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Desjardins-Ligard (51-30-00). Jusqu'au 31 décembre. - **Exposition de Fonds régional d'art contemporain**, Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier. - **René Dreyfus**, Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la charité, 7, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février.
STRASBOURG, Le signe héral et sa mise en scène. Musée d'Art moderne, 1, rue de Valenciennes (52-21-21). Jusqu'au 4 janvier. - **Paul Boyer**, peintre (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai-Saint-Nicolas (33-55-36). Jusqu'au 31 janvier.
TOULON, Louis Pons. Repères Héral - Serge Flageot. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 15 janvier.
TROYES, De Damier à Lars Ba. Peintures-gravures de la collection Jacques Flageot. Musée d'Art moderne, place Saint-Pierre (80-37-30). Jusqu'au 11 février.
VALENCIENNES, Marc Manzi pour chambre noire. Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 décembre.
VILLENEUVE-D'ASCQ, Joe Colombo, designer, 1930-1971. Jusqu'au 30 décembre. - **Héral de sculpture** : Antoine Besson, Balthus, Boreas, etc. Jusqu'au 15 janvier. Musée d'Art moderne, 21, rue de Valenciennes (52-21-21). Jusqu'au 11 février.
VILLENEUVE-D'ASCQ, Le signe héral et sa mise en scène. Musée d'Art moderne, 1, rue de Valenciennes (52-21-21). Jusqu'au 4 janvier. - **Paul Boyer**, peintre (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai-Saint-Nicolas (33-55-36). Jusqu'au 31 janvier.
VALÉNCIENNES, Marc Manzi pour chambre noire. Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 décembre.
VILLENEUVE-D'ASCQ, Joe Colombo, designer, 1930-1971. Jusqu'au 30 décembre. - **Héral de sculpture** : Antoine Besson, Balthus, Boreas, etc. Jusqu'au 15 janvier. Musée d'Art moderne, 21, rue de Valenciennes (52-21-21). Jusqu'au 11 février.
VILLENEUVE-D'ASCQ, Le signe héral et sa mise en scène. Musée d'Art moderne, 1, rue de Valenciennes (52-21-21). Jusqu'au 4 janvier. - **Paul Boyer**, peintre (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai-Saint-Nicolas (33-55-36). Jusqu'au 31 janvier.

En région parisienne

BOIGNY, Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lantini (631-1-45). Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.
BOULOGNE-BILLANCOURT, 1934-1984, documentation de l'Héral de ville de Boulogne-Billancourt. Architecture T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizot. Jusqu'au 26 janvier.

MUSIQUE

MONTAIGNE, 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e -

سكرايا لال اول

ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

LES CONCERTS

MERCREDI 19

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : O. Maga (Boethoven, Wolf, Strauss)...

JEUDI 20

Théâtre de l'Épicerie, 19 h 30 : F. Gédéon, G. Moëlle, J.-M. Puisseant, dir. : H. Niquet (Bach)...

VENREDI 21

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 20. Théâtre de l'Épicerie, 19 h 30 : H. Lamy, J.-L. Pava, J. Frisch, J. Sachs (Monteverdi, Schütz, Couperin)...

SAMEDI 22

Théâtre de l'Épicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Haendel)...

DIMANCHE 23

Eglise Saint-Merri, 16 h : Orchestre symphonique Ephémère, dir. : D. Ronits, Concert Arben (Bach, Debussy, Ravel)...

LUNDI 24

Eglise Saint-Roch, 22 h 30 : Chœur national, solistes et ensemble instrumental, dir. : J. Grimbart (Schütz, Grimbart, Dumont)...

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Nefertiti; 22 h 30 : A. Condouat, A. Berquez; jeu. 20 h 30 : L.C. Ewande; 22 h 30 : A. Condouat, A. Berquez; ven. 22 h 30 : Toot; lun. 20 h 30 : San Glasses...

sum. : J. Bonard; dim. : M. Chevalier; lun. : M. Silva; mar. : P. Kowals. MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urreger...

Opéra A DEJAZET (887-97-34) (mar.), 21 h : le Téléphone-le Médium. CIRQUE EPHÈVE (338-24-19), dim., 21 h : l'Arlequin...

Opérettes EL DORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir et le 25 au soir) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. et le 25 à 15 h : Hottentot Pot...

Le music-hall CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises. CINQ DIAMANTS (réa. : 570-84-29) (D., L.), 21 h : Pl. Val...

FORUM DES HALLES (297-53-47), les 19, 20, 21, 22 à 21 h : L. Marval. GYMNASIE (246-79-79), 21 h, dim., 18 h : Thierry Lamy...

COLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et Une Nuits. NOUVEAUTÉS (770-52-76), jeu. 20 h 30, ven. 18 h 30, sam. 16 h : G. Chouk...

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Jairo (dern. le 23); le 24 à 20 h 30, le 25 à 17 h : M. Leob. PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 19, 20, 21 à 14 h et 17 h 30, le 24 à 15 h : Ch. Goy...

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou. SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Benjumi...

TEL DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L. et le 25), 21 h, dim. 17 h : Zouk. TEL DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), les 19, 20, 21, 22 à 21 h, le 23 à 15 h : B. Gay...

TROU NOIR (570-84-29), les 21, 22, 23 à 21 h 30 : M. Mougenot. ZÉNITH (245-44-44), (D. soir), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday (dern. le 23)...

SOPHIA LOREN AIDA RENATA TEBALDI CLÉMENTE FRACASSI

PRIX LOUIS DELLUC 84 GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DU CINÉMA LA DIAGONALE DU FOU

LE GRAND MAGIC CIRCUS PRESENTE A PARTIR DU 11 JANVIER BYE BYE SHOW-BIZ LE NOUVEAU SPECTACLE DE JEROME SAVARY

LES AVENTURES DE LA RAISON

Du 1er juillet au 2 septembre 1984, le Monde Aujourd'hui a interrogé des chercheurs (philosophes, mathématiciens, biologistes, historiens, psychologues, linguistes) sur l'usage et les formes de la rationalité contemporaine...

Les réponses publiées ont été regroupées dans une brochure de 36 pages.

BON DE COMMANDE « LES AVENTURES DE LA RAISON » Nom Prénom Adresse Code postal Ville NOMBRE D'EXEMPLAIRES

LOCATION TOUTES AGENCES ET AU THÉÂTRE, 14 JOURS À L'AVANCE, 24, RUE DE MOGADOR, 75009 PARIS. RENSEIGNEMENTS: 285.45.30

150 من الاصل

ET DES SPECTACLES

CINEMA

LA VENGEANCE DU SERPENT A PHOENIX (Fr.) : Forum, 1^{er} (233-42-25) ; Richelieu, 2^e (233-59-10) ; Paramount Odéon, 6^e (232-59-43) ; Valenciennes, 8^e (232-59-43) ; George V, 9^e (232-41-46) ; Francine, 9^e (770-43-38) ; Nation, 12^e (243-04-77) ; UGC Gros-Lyon, 12^e (243-01-39) ; Faubourg, 13^e (331-56-86) ; Miramar, 14^e (230-46-52) ; Montparnasse-Palace, 14^e (230-12-06) ; Gaumont St. 14^e (231-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (573-79-79) ; Gaumont Convention, 15^e (232-42-27) ; Paramount Molière, 17^e (232-42-24) ; Publicis-Wapler, 18^e (222-46-01) ; Publicis, 20^e (236-10-96) ; Géoplatia, 20^e (236-10-96).

GUN CRAZY (A. v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6^e (222-87-23) ; Elysees-Lincoln, 8^e (232-59-14) ; Action Lafayette, 9^e (278-80-30) ; Olympia, 14^e (544-43-14). HAMMETT (A. v.o.) : Cinéma Présent, 19^e (203-02-55). LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A. v.o.) : Tempeliers, 3^e (272-94-56). L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE BON (A. v.o.) : Rialto, 19^e (607-87-61). HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7^e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11^e (700-89-16) ; Napoli, 17^e (267-63-42). MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) : Capri, 2^e (508-11-69). NOBLESSE OBLIGE (A. v.o.) : Balzac, 9^e (561-10-60). PAIN ET CHOCOLAT (A. v.o.) : Saint-Michel, 9^e (326-79-17). PAPA FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Cinéma Présent, 19^e (203-02-55). PAS DE PRÉTEXTES POUR MARIONNE (A. v.o.) : Action Christian, 9^e (232-11-30). LE PÈRE (It. v.o.) : Le Latini, 4^e (278-47-66).

M. DUBAS (321-41-01), jeu, dim, 12 h : le Camion ; lundi, 12 h : Aurois Steiner. KLOGE A LA RIGUEUR : E. RHOMER République-Cinéma, 11^e (805-51-33), mar, sam, 20 h ; dim, 16 h : la Coléocéphale ; mar, ven, mar, 18 h ; dim, 20 h : l'Amour l'après-midi ; jeu, lun, 20 h ; mar, 16 h : le Genou de Claire ; lun, 18 h : le Signe du lion. FASSINDER (v.o.) Studio Bertrand, 7^e (783-64-66) : jeu, ven, lun, mar, 15 h 30 ; sam, dim, 12 h ; le Secret de Veronica Voss ; jeu, ven, lun, mar, 22 h ; sam, 18 h : Despair.

CASANOVA (de Fellini) (It. v.o.) : Tempeliers, 3^e (272-94-56), dim, 17 h 45. CHARIOTS DE FEU (Br. v.o.) : Boite à Films, 17^e (222-44-21), 20 h, sam, lun. LES CHIENS DE PAILLE (v.o.) (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1^{er} (508-94-14), 19 h 50. LE CHATEAU DE L'ARAGNE (Jap. v.o.) : Saint-Lambert, 15^e (532-91-68), mar, 21 h. CÔTÉ CŒUR, CÔTÉ JARDIN (Fr.) : Olympic-Entrépi, 14^e (544-43-14), 18 h en sem.

jean-paul farré raconte D'AZINCOURT A VERDUN OU LES AVATARS DE LA BOUCHERIE FRANÇAISE !!! THEATRE D'IVRY DU 7 AU 27 DECEMBRE 1984 RESERVATIONS: 672.37.43 PRODUCTION COMPAGNIE DES CLAVIERS

Les grandes reprises

ALICÉ DANS LES VILLES (All. v.o.) : 14-Juillet Paribas, 6^e (326-59-00). ASSASSINAT SUR LA MER (A. v.o.) : Action Christian, 9^e (232-11-30). LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A. v.o.) : Capri, 2^e (508-11-69). L'AVENTURE DE M^{lle} MUIR (A. v.o.) : Action Christian bis, 9^e (322-11-30). BARBEROUSSE (Jap. v.o.) : Saint-Lambert, 15^e (532-91-68). HARRY LYNDON (Angl. v.o.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85). LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Daufort (Rép.), 1^{er} (321-41-01). BLADE RUNNER (A. v.o.) : Studio Galand, 5^e (354-72-71). BRANCHED-ROUGE (A. v.o.) : Napoléon, 17^e (267-63-42). LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 18^e (561-94-95). LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Louis, 5^e (354-42-34) ; Studio 43, 9^e (770-43-40). LES CELESTES QUI VENAIT DE L'ESPACE (Fr.) : Napoléon, 17^e (267-63-42). LA CORDE (A. v.o.) : Reflet-Louis, 5^e (354-42-34). LE CUBASSE POTEKINE (Sov.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85). DELIVRANCE (A. v.o.) : Locomotive, 6^e (544-57-54) ; Boite à Films, 17^e (267-63-42). LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5^e (334-25-52) ; Publicis Saint-Germain, 6^e (222-78-80). LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (It. v.o.) : Capri, 2^e (508-11-69). LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Agora, 18^e (254-76-46). DUEL (A. v.o.) : Capri-Beaubourg, 3^e (271-52-36) ; George V, 9^e (232-41-46) ; Parisienne, 14^e (320-30-19) ; -V.L. Lumière, 9^e (246-49-07). ENMANUELLE (Fr.) : Paramount City, 8^e (562-45-76). LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Rialto, 19^e (607-87-61). EXCALIBUR (A. v.o.) : Opéra Night, 2^e (296-62-56). FAUX MOUVEMENT (All. v.o.) : 14-Juillet Paribas, 6^e (326-59-00). LA FEMME FLAMBEÉE (All. v.o.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85). LA FLUTE ENCHANTEE (Sov., v.o.) : Balzac, 9^e (561-10-60). GEORGIA (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7^e (783-64-66) ; Espace Galé, 14^e (327-85-24).

DOMINIQUE SANDA JACQUES PENOT BRUNO CREMER L'aventure avait un nom... Aujourd'hui, elle porte un matricule... LE MATELOT 512 RENE ALLIO

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Paribas, 6^e (326-59-00). L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85) ; Boite à Films, 17^e (267-63-42). JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85). LA JOYEUSE PARADE (A. v.o.) : Contretemps, 5^e (325-78-37) ; Mac-Mabou, 17^e (267-63-42). LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap. v.o.) : République-Cinéma, 11^e (805-51-33). LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Rialto, 19^e (607-87-61). LILI MARLEEN (All. v.o.) : Rivoli, 4^e (272-63-32). LOÏTA (A. v.o.) : Champs, 9^e (354-51-60). MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Écoles, 9^e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9^e (278-80-30).

RASHOMON (Jap. v.o.) : St-Lambert, 15^e (532-91-68). ROBIN DES BOIS (A. v.o.) : Grand Rex, 2^e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2^e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6^e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6^e (222-10-30) ; UGC Étoile, 9^e (561-16-16) ; UGC Gobelin, 13^e (336-23-44) ; Miroir, 14^e (539-52-43) ; UGC Convention, 15^e (574-93-40) ; Miroir, 16^e (651-99-75) ; Napoléon, 17^e (267-63-42) ; Publicis City, 18^e (522-46-01). ROCCO ET SES FRÈRES (It. v.o.) : Champ, 5^e (354-51-60). ROSEMARY'S BABY (A. v.o.) : Reflet-Louis, 5^e (354-42-34). RUE CASSE-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (544-46-85). LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4^e (278-34-15). LE SAUT DANS LE VIDE (It. v.o.) : Le Latini, 4^e (278-47-66). SHINING (A. v.o.) : Tempeliers, 3^e (272-94-56).

HTCROCK, PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) Action Rivé-Gauche, 5^e (329-44-40), mar, sam, mar ; les 39 Marches ; jeu, lun : Jeune et innocente ; ven, dim : Une femme disparaît. LAUREL ET HARDY (v.o.) Action Étoiles, 9^e (325-72-07), mar ; C'est donc ton frère ; jeu : la Bobbinette ; ven : Laurel et Hardy au Far-West ; sam : les Chaussettes ; lun : Tons de pioche ; mar : les As d'Orléans. P. PASOLINI (v.o.) Maison des cultures du monde, 6^e (544-72-30). PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) Studio 28, 18^e (606-36-07), mar, jeu : Au-dessus du volcan ; ven : les Rues de feu ; sam : l'Amour par terre ; dim, mar : Indiens Joués. RÉTROSPECTIVE BRESSON (v.o.) 14-Juillet-Paribas, 6^e (326-59-00), mar, 14 h, 22 h ; le Procès de Jeanne d'Arc ; ven, 16 h, 18 h, 20 h ; Fipouquet ; jeu, 14 h, 20 h ; les Dames du Bois de Boulogne ; 15 h 45, 17 h 50, 20 h ; le Journal d'un curé de campagne ; ven, 14 h, 22 h : Une femme douce ; sam, lun, 14 h, 22 h ; la Danse de pierre ; mar, 16 h, 18 h, 20 h ; Mouchette ; dim, 14 h, 22 h : l'Argent ; dim, 16 h, 18 h, 20 h : Au hasard Balthazar ; lun, 16 h, 18 h, 20 h ; les Quatre cents coups ; mar, 14 h, 22 h ; la Danse de pierre ; mar, 16 h, 18 h, 20 h ; Us condamné à mort s'est échappé ; mar, 16 h, 18 h, 20 h : le Diable probablement.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSO (v.o.) Reflet Quartier Latin, 9^e (326-84-65), mar, 14 h, ven, 16 h, ven, 22 h, sam, 22 h, dim, 20 h, lun, 18 h, mar, 22 h ; Boris Godounov ; mar, 16 h, jeu, 14 h, ven, 18 h, dim, 18 h, lun, 22 h ; la Danse de pierre ; mar, 16 h, ven, 20 h, sam, 16 h 30, dim, 22 h, lun, 20 h, mar, 16 h 30 ; Volants ; mar, 20 h, jeu, 18 h, dim, 14 h, lun, 16 h ; Don Juan ou le Coeur de pierre ; mar, 22 h, jeu, 20 h, ven, 16 h, sam, 18 h, mar, 20 h ; le Prince Igor ; jeu, 22 h, ven, 14 h, sam, 20 h, lun, 14 h, mar, 18 h ; la Fiancée du mari ; dim, 16 h ; Ivan le Terrible (ballé) ; sam, 13 h 30, mar, 13 h 30 ; Ivan le terrible (d'Estenstien). TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 3^e (380-42-05), mar, dim ; les 400 Coups ; jeu, sam, lun ; Jules et Jim ; ven, mar ; le Peau douce.

COSMOS • ÉPÉE DE BOIS LOUIS FEUILLADE/BOBIGNY • CINÉTAMPES/ÉTAMPES Un conte fantastique. Un film merveilleux. la poule noire

DANS LE MILLE ! DANS LE MILLE !... PERCUTANT... LE FIGARO A NE MANQUER SOUS AUCUN PRÉTEXTE ! ORIGINAL, CÔCASSE... DIMANCHE TOUT A FAIT REJOUISSANT... APRES SDRAL PETILLANTE, GALABRU DELIRANT. le point BONNE ANNEE : COMEDIE DETENUE... FOLIE DOUCE, PUIS FOLIE FURIEUSE. France-Soir TENDRESSE, HUMOUR ET FANTAISIE.

LES FILMS NOUVEAUX ROCHEFORT IMPERIAL, BEDDS PARFAIT, GALABRU A TUER, SDRAL ET DARC NUPTIALES. L'EXPRESS ENLEVE, ORIGINAL, CHARMANT, SPIRITUEL, ET DU COMIQUE LE MIEUX VENU. Le Parisien DIALOGUES PETILLANTS, AGNES SDRAL EPATANTE. Le Monde SYMPATHIQUE BOUFFONNADE QUI DEBOUCHE SUR UN HAPPY-END. Le quotidien

JEAN ROCHEFORT • GUY BEDOS AGNES SDRAL • MICHEL GALABRU BERNARD FRESSON avec la participation de MIREILLE DARC REVEILLON CHEZ BOB UN FILM DE DENYS GRANIER-DEFERRE

LES festivals LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6^e (633-97-77), 12 h, 24 h ; Punishment Park ; 14 h, 20 h ; Rusty James ; 16 h, 22 h ; New-York 42^e rue ; 18 h : Out of the Blue.

Après CARMEN L'ARLÉSIENNE est jouée à GAVEAU A. DAUDET G. BIZET D'après le manuscrit original de 1872. 40 représentations exceptionnelles à partir du 20 décembre 1984. Avec Robert MANUEL, Louise CONTE, René FAURE, Bruno DEVOLDERE. Mise en scène : Jean DAVY. Chœurs et orchestre symphonique : Léo DELIBES sous la Direction de Dominique RIFFAUD. Location ouverte : GAVEAU 563.20.30 - ALLO LOISIRS 261.82.25 FNAC AGENCES.

LA MONNAIE DE PARIS 11, quai de Conti, 75270 PARIS CEDEX 06 Vous voulez marquer l'événement ? Une rencontre, un mariage, une naissance, un succès... Ayez le geste original en offrant un présent prestigieux, qui défie le temps : LA MÉDAILLE CALENDRIER 1985, œuvre de Jean-Yves THEBAULT, éditée par la Monnaie de Paris. Diamètre : 95 mm. Bronze : 205 F. Argent : 4255 F*. BON DE COMMANDE à remplir et à renvoyer à : LA MONNAIE DE PARIS - 11, quai de Conti, 75270 PARIS CEDEX 06. Nom Prénom Adresse Je désire recevoir : [] médaille(s) calendrier en bronze [] médaille(s) calendrier en argent [] chèque bancaire [] chèque postal [] mandat-lettre à l'ordre du régisseur des recettes de la Monnaie de Paris. * Prix garantis jusqu'au 31 janvier 1985 seulement.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX
Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.
HABITS DU DIMANCHE: Quai de la gare (585-88-88), 20 h 30 (19).

Les salles subventionnées
Les jours de répétition sont indiqués entre parenthèses.
OPERA (742-57-50), le 21 à 19 h 30: Le Lac des cygnes.

Les autres salles
AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h: Opus Anomique.
AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), les 19, 20, 22 à 20 h 30: Shilly (dern.).

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) (D., L., Mar.), 22 h 15: L'ycanthropie.
MICHEL (265-35-02) (D.), 21 h 15, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., et le 25 à 15 h 30: On danse au lit.
MICHODIERE (742-95-22), (D. soir), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30: le Bluffeur.

TEMPLEIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30: la Vie d'artiste.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), L. Sam., 18 h 30, dim., 17 h, mer., jeu., mar., 20 h 30: l'Esprit des jours. El. Mer., jeu., ven., sam., 20 h 30: Huis clos.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15: les Babes-caudres; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30: Nous on fait où on nous dit de faire.

BOULOGNE-BILLANCOURT: THE (603-60-44), le 19 à 15 h et 20 h 30, les 20, 21, 22 à 20 h 30, les 23, 24 à 15 h 30: My Fair Lady.
CHELLES, CC (421-20-36), les 21, 22 à 20 h 45, le 23 à 16 h: le Barbillon de Seville.
IVRY: Th. des Quartiers (672-37-43), (D. soir), 20 h 30: D'Azincourt à Verdun; Samedi, le 23 à 20 h 30: Premier amour.

BOULOGNE-BILLANCOURT: THE (603-60-44), le 19 à 15 h et 20 h 30, les 20, 21, 22 à 20 h 30, les 23, 24 à 15 h 30: My Fair Lady.
CHELLES, CC (421-20-36), les 21, 22 à 20 h 45, le 23 à 16 h: le Barbillon de Seville.
IVRY: Th. des Quartiers (672-37-43), (D. soir), 20 h 30: D'Azincourt à Verdun; Samedi, le 23 à 20 h 30: Premier amour.

DOMINIQUE SANDA JACQUES PENOT BRUNO CREMER L'aventure avait un nom... Aujourd'hui, elle porte une matricule. LE MATELOT 512 RENE ALLIO

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservez et prix préférentiels avec la Carte Club

Galerie COARD 12, rue Jacques-Callot, 75006 Paris - 326-99-73 Pierre LESIEUR œuvres récentes Jusqu'en 24 décembre

BEAUBOURG (77-12-33) (Mar.), - Débat-échanges: le 19 à 15 h et le 20 à 14 h 30: Polichinelle; Théâtre Gérard Philou, 20, 21, 22 (dernière), à 20 h 30: Une pièce d'amour. Grand Théâtre, réchauffé jusqu'au 30 janvier inclus.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 19, 20, 21, 22, 24 à 20 h 30 et 23, 25 à 15 h: l'Illusion.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 17 h: les Jongleurs (dern. le 23).
THEATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h: les Jongleurs (dern. le 23).
THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h: l'Archipel Papou.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 17 h: les Jongleurs (dern. le 23).
THEATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h: les Jongleurs (dern. le 23).
THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h: l'Archipel Papou.

THEATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h: les Jongleurs (dern. le 23).
THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h: l'Archipel Papou.

GAUMONT COLISÉE - UGC BIARRITZ - ST-LAZARE PASQUIER - GAUMONT BERLITZ GAUMONT RICHELIEU - UGC OPERA - UGC BOULEVARDS - CLICHY PATHE MONT-PARNASSE BIENVENUE - MIRAMAR - GAUMONT CONVENTION - UGC ODÉON GAUMONT HALLES - ST-GERMAIN VILLAGE - MISTRAL - UGC GOBELINS - UGC GARE DE LYON ATHENA - PARAMOUNT GALAXIE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - PLM ST-JACQUES 14 JUILLET BASTILLE - 3 MURAT - CALYPSO

Paroles et musique MICHEL LEGRAND NICK MANCUSO ELIE CHOURAQUI CATHERINE DENEUVE CHRISTOPHE LAMBERT RICHARD ANCONINA JACQUES PERRIN

la cible LINO VENTURA Un film de CLAUDE PINOTEAU Écrit par JEAN-LOUP DABADIE avec LEA MASSARI et JEAN POIRET

Mercredi 19

PREMIERE CHAÎNE: TF 1
20 h 30: Les sept péchés capitaux.
21 h: Les sept péchés capitaux.
22 h: Les sept péchés capitaux.

Jeudi 20

PREMIERE CHAÎNE: TF 1
20 h 30: Les sept péchés capitaux.
21 h: Les sept péchés capitaux.
22 h: Les sept péchés capitaux.

Odette Joyeux La Mariée est trop belle Retrouvez dans le livre tous les personnages du feuilleton PRESSES DE LA CITÉ

Handwritten text at the bottom of the page.

السنة الثالثة

RADIO-TÉLÉVISION

COMMUNICATION

Mercredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 30 Parions France. Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Série : Delta.
21 h 45 Documentaire : Portrait imaginaire de Gabriel Boreas.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Téléfilm : Jacques le Fataliste.
20 h 45 C'est à lire.
23 h 50 Tity, n'a-t-il pas raconté-moi une puce.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
22 h 20 Cinéma : Un jour aux courses.

devenir directeur d'une maison de santé dont des alégresse veulent s'emparer. Il rétablit l'ordre à sa manière.
20 h 15 Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.

FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE

- 20 h 30, 17 h 20. Le club des puces ; 17 h 30, L'apprentis le ski de fond ; 17 h 45, Les courtiers de l'histoire ; 18 h, A l'enseigne de la Gascogne ; 18 h 10, Ozono jazz ; 18 h 20, Archéologie ; 18 h 30, Vie régionale ; 19 h 55, Inspecteur Gadgets ; 19 h, Feuilletton ; Focouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

- 20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, Paradis pour tous.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Ethnologie régionale : Nassar Diaklo, Sénégalais, étudie les marabouts africains à Paris et leur clientèle française ; Moussa Saw, chercheur malien, étudie un village de Médoc et son guérisseur.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (Festival international d'Edimbourg) : Octave pour instruments à vent, Ragtime pour onze instruments, de Stravinski ; Requiem berlinois, extrait de l'Opéra de quatre jours, de Weill, par le London Sinfonietta, dir. R. Chazy ; sol. M. Maclell, ténor, M. Rippon, baryton, D. Wilson-Johnson, baryton.

Jeudi 20 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 20 TF 1 Vision plus.
12 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilletton : Arnold et Willy.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neufs.
12 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.

- 19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Cinéma : Barabbas.
20 h 45 Cinéma : Les deux gosses.

CANAL PLUS

- 7 h 7/9 M. Deniot ; 9 h Les Babas cools, film de F. Lhuillier (comédie) ; 10 h 20, Le Chêne des tentures, film de R. Couran (horreur) ; 11 h 35, Rock concert ; 12 h 30, Cabon Cadie (Benji) ; 13 h 5, Jee ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Next stop, Greenwich village, film de P. Mazursky (comédie dramatique) ; 15 h 45 A nos amours, film de M. Poiré (drame) ; 17 h 20, Dessin animé ; 17 h 35, Cabon Cadie (les quatre filles du Dr March) ; 18 h, Surton l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top ; 20 h 30, Un tueur dans la ville, film de A. Mastroianni (policier) ; 22 h 5, L'Amour, film de Y. Belton (drame psychologique) ; 23 h 45, Tous en scène ; 23 h 30, Family rock, film de J. Fiabre (comédie) ; 1 h 45, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

- 7 h Le goût du jour ; 8 h 15 Les enjeux internationaux ; 8 h 30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la kabylie ; (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient) ; 9 h Les Méduses, une vie, une œuvre : Malaparte ou le barbare exguis ; 10 h 30 Musique : miroirs ; 11 h 10 Répété, dit le maître : l'immigration des enfants immigrés ; 11 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : Gaspard arrive aux plus hautes sommets, d'Irène Cabralier, par René Faure ; 12 h France : croquet avec Anne Focou ; 13 h 30 Musique : littérature ; 13 h 40 Pelouses et ateliers : Bernard-Thomas Roudeix ; Jean Cousin ; 14 h Un livre, des voix : L'Amour d'un fou, de Salvat Echebur ; 14 h 30 Radio Canada présente : L'écriture et l'opéra ; 15 h 15 Dérives : Jean Duvignaud, anthropologue ; 15 h 30 Musique : muséomania ; 17 h 10 Le pays d'été, en direct de Beaune ; 18 h 15 Subjectif : Agora ; à 18 h 25, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; à 19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la neurochirurgie ; 20 h Musique, mode d'emploi ; Joliva ; 20 h 30 Boccaccio ou l'art de la fresque, de E. Maccario. Avec J. Rochefort, B. Devoldère, J. Néguin ; 21 h 20 Mesures : l'analyse, opéra de 84 ; 22 h 30 Nuits magiques : reportage : Lorraine cœur brisé.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en collimation ; 9 h 20 Le matin des musiciens : Charles Ives ou le quatuor solitaire - paysage du tchou et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : Futur le volcan, de Superville, musique de B. Dubout ; 13 h 32 Opéra-magazine ; 14 h 2 Répères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Jussuck, Hindemith ; à 16 h, Siam and Sound ; œuvres de Dulas, Eisen, Gerchwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'Impérial ; 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilletton Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans, intermède : le bio-notés ; 20 h Concerts internationaux de guitares.

A VOIR

Six auteurs en quête de paternité

Devenir téléaste, drôle d'aventure. La télévision semble aussi lourde et impénétrable qu'une cité assiégée, qu'une place forte. Cette histoire est un bel exemple, l'histoire d'appellés Cadavres extras.
FR 3 et son directeur, M. Serge Moen, lancent en mars dernier un concours, en collaboration avec le ministère de la culture. Son objet : favoriser l'épanouissement de jeunes talents, permettre à des auteurs de réaliser leur première œuvre. Cette heureuse initiative obtient immédiatement un vif succès. Six cents synopsis sont déposés sur les bureaux des différentes directions régionales. Les jurys des régions examinent ces scénarios et en sélectionnent douze. Un jury national en retient six qui, affirme le texte du concours, ont été réalisés par leur auteur respectif.
Joie des jeunes lauréats. On espère s'exprimer, on jubile, on sera certes assisté d'un conseiller lors du tournage, mais cette œuvre sera la nôtre. Sur le papier, c'est clair comme un lac de montagne. Sur le terrain, au cours du tournage, le paysage s'obscurcit, c'est un tunnel sombre, nos six « réalisateurs » se heurtent immédiatement à un mur : la Commission paritaire professionnelle des réalisateurs de télévision (CPPTV), le seul organisme qui délivre les cartes d'homologation des réalisateurs de TV. Cette Commission, qui veille sur une profession sévèrement touchée par le chômage, s'inquiète de ce type d'expérience peu habituelle.
Du côté de FR 3, on se tait, on lance Cadavres extras sans consulter la CPPTV. On promet dur comme fer aux jeunes auteurs qu'ils seront engagés et rémunérés en tant que réalisateurs, qu'ils seront les vrais auteurs de ces fictions.
Auteurs, réalisateurs, collaborateurs. Trois fonctions précises sur le texte du concours, particulièrement confuses lors des tournages. Brigitte Halmer, l'un des lauréats, affirme avoir été trahi : « J'étais dans un coin, on ne m'a pas consulté... ». Le synopsis de mon œuvre a été entièrement réalisé par mon conseiller. Je ne peux en aucun cas revendiquer la paternité de cette fiction. » Un autre auteur avoue en avoir pas, ou si peu, contribué à la réalisation de son scénario, mais que son collaborateur a respecté l'idée. Un troisième est manifestement ravi que son assistant soit resté à l'écart. Ce qui m'a permis de faire mon film, dit-il. Les sentiments des autres sont mitigés.
Les gagnants du concours font aujourd'hui grise mine. Manque d'information de la chaîne, machinations corporatistes du CPPTV, disent-ils. Il semble, en effet, que FR 3 et M. Moen se soient lancés un peu à l'éveuglette dans une aventure, du reste fort louable. Au bout du compte, il reste six scénarios de trente minutes, des images soignées, des histoires un peu abstraites. Mais une promesse d'avenir : les six lauréats plancheront sur un autre scénario. Espérons qu'ils seront cette fois-ci les maîtres de leur imagination... dans leur tête et sur le terrain.
MARC GIANNESINI.
Cadavres extras, à partir du jeudi 20 décembre, FR 3, aux environs de 0 h 05.

Le pouvoir et les médias

(Suite de la première page.)
La tentation est grande, pour un gouvernement qui estime que son « message » ne passe pas, comme on le rappela volontiers ces temps-ci, de faire porter aux médias la responsabilité de ses difficultés de communication. Et de mettre en place, en période pré-électorale, des hommes considérés comme plus proches ou plus malléables. N'était-ce pas le but de la tentative de remplacer M. Rigaud à la tête de RTL (le Monde des 12 et 19 décembre) ?
Cette conception « politique » des médias audiovisuels s'oppose à une vision de l'information indépendante, dont la loi du 29 juillet 1982 (dont M. Bernard Miéyet est l'un des rédacteurs) a montré la voie. Comme elle s'oppose à une idée de l'entreprise publique gérée au mieux, voire mieux que le secteur privé, ce qui était l'ambition de l'ancien PDG. M. Miéyet se frotta volontiers de n'avoir pas fréquenté, avant sa nomination à la SOFIRAD ou après, les cabinets gouvernementaux...
Son successeur, M. Gérard Ungier, est un homme de confiance de M. Laurent Fabius, premier ministre. Il était, ainsi que l'ancien directeur général de RMC, M. Jean-

Tactique électorale

Nul ne peut contester au gouvernement socialiste le mérite d'avoir, le premier, tenu un discours économique sur la communication, d'avoir perçu que le développement des programmes, la maîtrise des réseaux, constituaient des enjeux industriels garants de notre autonomie culturelle. Mais force est de constater que, dans le même temps, ce gouvernement continuait à gérer le système audiovisuel avec les mêmes préoccupations strictement politiques que les précédents.
Etendue contradiction qui s'exacerbe à l'approche des élections départementales. En 1982, on proclama la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat, on installa la Haute Autorité et on prépara le service public à la concurrence du marché privé. Deux ans plus tard, on remplace les bons gestionnaires par des amis politiques plus sûrs ou plus efficaces. En 1982, on lance un plan de ciblage sur vingt ans, on fait de la quinquennale même la loi de l'année du cinéma français, on déclare les industries de programmes prioritaires dans le cadre du IXe Plan. Deux ans plus tard, on s'apprête à ruiner tout ce dispositif par peur d'affronter sur le thème des libertés les partisans de la télévision locale privée.
Certes, on ne peut pas demander au pouvoir politique, quel qu'il soit, d'oublier en deux ans trente années de contrôle de la télévision, deux siècles de confusion entre organisation de la communication et sécurité de l'Etat. Mais, l'heure étant perdue, il est pragmatisme, un peut poser quelques questions. A quoi sert-il d'avoir devant les caméras des journalistes sûrs et bien payés si leurs commentaires sont de plus en plus tributaires d'images produites aux Etats-Unis ? Peut-on s'offrir un coup politique, prendre à contre-pied une opposition qui mûrit pour la privatisation de la télévision, en le payant par la déstabilisation de tout un secteur économique ?
Naviguant à vue entre l'autoritarisme et le libéralisme, la politique audiovisuelle et nationale de communication est passée, en quelques mois, des grands projets à la tactique électorale. Il n'est pas sûr qu'elle y gagne une seule voix. Il est probable qu'elle décevra tous ceux - professionnels, entreprises, financiers, collectivités territoriales - qui commencent à croire au pari industriel et culturel.
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Magazine-Hebdo » lance une souscription

Les nombreux appels téléphoniques parvenus lundi et mardi au siège de Magazine-Hebdo à la suite du cri d'alarme lancé samedi soir à l'émission télévisée « Droit de réponse » par son directeur, M. Alain Lefebvre, lui semblent de bon augure pour la souscription lancée dans le numéro exceptionnel de cette semaine. « Je souhaite pouvoir ainsi mobiliser nos lecteurs, explique M. Lefebvre, non seulement pour l'aide financière précieuse qu'ils peuvent nous apporter face aux difficultés actuelles mais, en outre, pour donner confiance à nos actionnaires, ainsi qu'aux publicitaires. »
Rappelant que la diffusion actuelle de Magazine-Hebdo est de l'ordre de 150 000 exemplaires, dont 50 000 abonnés, M. Lefebvre estime à 20 millions de francs le déficit du compte d'exploitation prévisionnel pour 1985, le « trou » étant surtout imputable au manque de recettes publicitaires (650 pages en 1984 au lieu de 1 100 escomptées). « Notre paiton d'équilibre d'exploitation », rappelle M. Lefebvre, serait assuré avec une diffusion de 170 000 exemplaires et avec 1 700 pages annuelles de publicité. Or les prévisions dans ce domaine pour 1985 plafonnent, semble-t-il, à 850 pages. « Côté abonnements, l'objectif pour l'an prochain serait d'atteindre le chiffre de 85 000. »
« C'est un peu un coup de poker », admet M. Lefebvre, qui a décidé de se « donner un temps de réflexion » en suspendant la parution de Magazine-Hebdo pendant la période des fêtes : le prochain numéro devrait paraître le 10 janvier 1985. Utilisera-t-il aussi ce temps de réflexion pour faire appel à

CORRESPONDANCE

A PROPOS DES « AMIS DE FRANCE-CULTURE »

Après l'annonce de la création d'une association des Amis de France-Culture dont nous nous sommes fait l'écho (le Monde du 15 décembre), nous avons reçu de la direction de France-Culture la mise au point suivante :
La direction de France-Culture se réjouit des soutiens qui se manifestent en faveur de la chaîne. Elle tient cependant à préciser qu'elle est étrangère à la constitution de toute association d'auditeurs. Elle rappelle à ce propos que l'utilisation publique du titre de France-Culture ne peut se faire sans l'autorisation de Radio France, radio de service public. France-Culture appartient en effet à la nation tout entière et ne peut devenir l'enjeu d'éventuels débats partisans.

Accord entre TDF et la radio privée TSF 93. - Un protocole d'accord vient d'être signé entre Télé Diffusion de France (TDF) et la radio privée du département de la Seine-Saint-Denis, TSF 93 - l'une des six stations de la région parisienne sanctionnées par la Haute Autorité, (le Monde du 6 décembre). Ce protocole prévoit un certain nombre d'essais techniques qui pourraient aboutir, si leur confort d'écoute est satisfaisant, à la prise en charge par TDF des émissions de TSF 93 à partir de son site de Romazierville.

Le président de TDF, M. Jean-Louis Mans, président (PC) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, a demandé une réunion tripartite avec TDF et la Haute Autorité afin de réexaminer la question des sanctions prononcées contre elle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 DÉCEMBRE

M. Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, est l'invitée du journal de 8 heures, sur Europe 1.

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement à Nouvelle-Calédonie, participe au journal de 20 heures, sur Antenne 2.

C. D.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

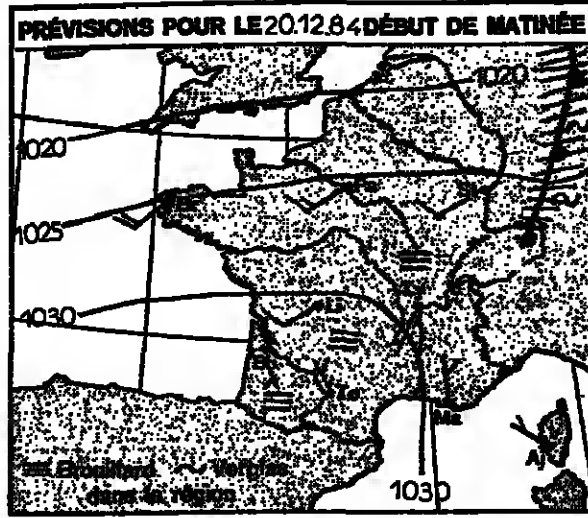
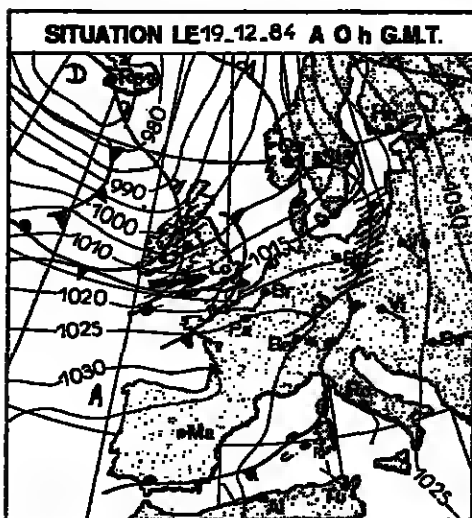
Pierre LESIEUX

ATTENTION ! LES 100 DERNIÈRES MINUTES A VOUS... L'INCIBLE

Odette Joyeux La Mariée est trop belle Retrouvez dans le livre tous les personnages du feuilleton PRESSES DE LA CITÉ

INFORMATIONS «SERVICES» LE CARNET DU Monde

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 19 à 0 heure et le jeudi 20 à 24 heures.

L'anticyclone centré sur la péninsule ibérique progressera temporairement le sud du pays du flux perturbé océanique d'ouest qui circule au nord du 45° parallèle.

Jusqu'à la période écoulée prédomineront sur les régions méditerranéennes où le vent de nord soufflera modérément. De l'Aquitaine au sud du Massif-Central et des Alpes, des bancs de brouillard, parfois épais, se formeront au cours de la nuit, avec toutefois de belles éclaircies en montagne; la visibilité s'améliorera lentement au cours de la journée, mais les nuages resteront abondants.

Plus au nord, un temps gris et humide sera observé sur toutes les régions; les nuages donneront souvent de faibles pluies ou bruines se transformant en flocons de neige sur le relief de l'Est au-dessus de 1 000 mètres environ.

An cours de l'après-midi, un renforcement sensible des précipitations se produira sur les régions du Nord-Ouest, de la Vendée et de la Bretagne au Nord, ces pluies se déplaceront vers le sud-est.

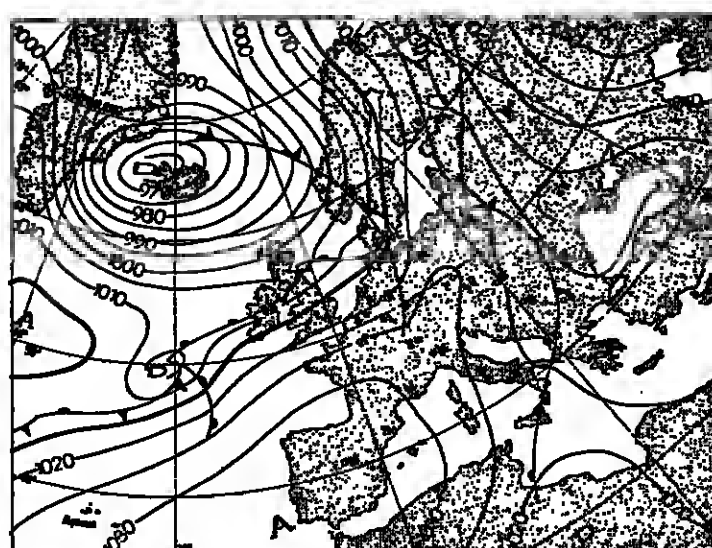
Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera assez fort près des côtes du Nord-Ouest, modérément sur la moitié Nord.

Les températures minimales voisines de 4 à 8 degrés seront toutefois inférieures à 0 degré de l'Aquitaine au sud des Alpes. L'après-midi, les maxima attendront 5 à 10 degrés, 12 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique restera au niveau de la mer à Paris, le 19 décembre, à 1 027,4 millibars, soit 768,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 décembre; le

PRÉVISIONS POUR LE 20 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



second, le minimum de la nuit du 18 au 19 décembre) : Ajaccio, 17 et 8 degrés; Biarritz, 11 et 3; Bordeaux, 8 et 0; Bourges, 7 et -1; Brest, 9 et 7; Caen, 8 et 5; Cherbourg, 8 et 5; Clermont-Ferrand, 8 et -6; Dijon, 7 et -3; Grenoble-St-Martin, 3 et 2; Grenoble-St-Croix, 8 et 0; Lille, 5 et 1; Lyon, 9 et -1; Marseille-Marinade, 14 et 4; Nancy, 5 et -1; Nantes, 8 et 3; Nice-Côte d'Azur, 11 et 6; Paris-Montsouris, 6 et 2; Paris-Orly, 5 et 0; Pau, 10 et -1; Perpignan, 12 et 5; Rennes, 8 et 5; Strasbourg, 6 et 0; Tours, 6 et 1; Toulouse, 9 et -2; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6; Amsterdam, 6 et 2; Athènes, 18 et 10; Berlin, 5 et 0; Bonn, 5 et -2; Bruxelles, 5 et 2; Le Caire, 21 et 8; Les Canaries, 22 et 17; Copenhague, 3 et 2; Dakar, 23 et 19; Djéba, 19 et 13; Genève, 8 et -1; Istanbul, 12 et 8; Jérusalem, 13 et 5; Lisbonne, 4 et 7; Londres, 6 et 5; Luxembourg, 4 et -3; Madrid, 10 et -2; Montréal, 2 et -5; Moscou, -8 et -8; Nairobi, 24 et 10; New-York, 15 et 6; Palma-de-Majorque, 17 et 6; Rio-de-Janeiro, 25 (max); Rome, 17 et 13; Stockholm, -1 et -1; Téhéran, 20 et 12; Tunis, 15 et 10.

[Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3864

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Pas toujours joyeux. Interjection. - II. Ne suivent de directives que celles de leur propre chef. - III. Négation. Enroulement sans être emballées par quelque chose d'enlevé. - IV. Le pur-sang du rail. Mignon quand il est favori. - V. Prendre l'air. - VI. Méconnaît les droits. On lui fait mordre ce qu'on veut parfois ronger. - VII. Abréviation liturgique. Participe passé. - VIII. Font de détail l'essentiel. - IX. Objet d'art ou restaurateur d'ustensiles. - X. Bien que sans importance, il faut compter avec lui. Pigeon blanc. - XI. Il faut être bête pour ressentir un tel désir. Mets le nez dans les affaires d'autrui.

VERTICALEMENT

I. Ne tourne pas un studio en hiver. - 2. Os de poulet. Fort dépourvu. - 3. Note. On la rend souvent après l'avoir reçue. - 4. Est parfois piqué avant d'être mordu. Occupe une place prépondérante dans la Société française. - 5. Franco-

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3863

Horizontalement

I. Lestement. - II. Espères. - III. Statue. En. - IV. Bar. Silo. - V. Inter. Fur. VI. Eculer. - VII. Nice. Acis. - VIII. Naumachie. - IX. Sté. - X. Nenni. - XI. Vent. Etoc.

Verticalement

I. Lesbienn. - 2. Estancia. Ré. - 3. Spartacus. - 4. Têt. Élément. - 5. Écu. Ré. Are. - 6. Mées. Racine. - 7. Es. If. Chant. - 8. Eln. Il. Io. - 9. Ténoriser.

GUY BROUÏTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

« La cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru, M^{me} Hilot.

« Auguste Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, M^{me} Brossais.

« Le Marais », 15 heures, 6, place des Vosges, M^{me} Garnier-Ahlberg.

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée avenue de Paris, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le château de saint-Ouen », 15 heures, mairie de Saint-Ouen (Approche de l'art).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville (Arcus).

« Quartier Mouton », 15 heures, rue Mouton, devant l'église (M. Banassy).

« Faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (Les Filancas).

« L'Opéra », 13 heures, hall d'entrée, à droite (M^{me} Hager).

« Wintzen », 16 h 30, Grand Palais (M.-C. Lasnier).

« La demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Polyer).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 19 décembre :

UN DÉCRET

Complétant le décret du 25 novembre 1983 relatif au commerce, à la conservation, à l'expédition et au transport de certaines armes (1^{re}, 4^e, 5^e et 7^e catégories).

UN ARRÊTÉ

Relatif à la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

DO YOU SPEAK FRANÇAIS ?

La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise en janvier et juin 1985 deux sessions d'examen de français des affaires pour les étrangers de toutes nationalités voulant approfondir leur connaissances du français commercial.

* Renseignements et inscriptions : 14, rue Chateaubriand, 75008 Paris. Tél. : (1) 561-99-00. (Poste 451).

Maurice DURIF

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

Mario-France DESGOUTTES

Mario-France Desgouttes, journaliste, est décédé le 18 décembre 1984, de la grippe.

Maurice DURIF

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

Mario-France DESGOUTTES

Mario-France Desgouttes, journaliste, est décédé le 18 décembre 1984, de la grippe.

Maurice DURIF

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

Mario-France DESGOUTTES

Mario-France Desgouttes, journaliste, est décédé le 18 décembre 1984, de la grippe.

Maurice DURIF

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

Mario-France DESGOUTTES

Mario-France Desgouttes, journaliste, est décédé le 18 décembre 1984, de la grippe.

Naissances

Geil, Guillaume et Amélie ont la joie de faire part de la naissance de

Adeline,

le 24 octobre 1984.

M. Luc-Jean Costello et M^{me} née Bernadette Ganton, 18, rue de la Grande-Chauffière, 75006 Paris.

Décès

Nous apprenons la mort de notre confrère

Roger Dapoigny, ancien collaborateur de l'Agence France-Presse,

décédé mardi 18 décembre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi après-midi à Drayes-Belles-Fantaisies (Yonne), commune dont il a été le maire (1971-1977).

Entré à l'Agence Nevers avant la seconde guerre mondiale comme journaliste au bureau de New-York, il fut ensuite nommé chef de service des études au siège de l'Agence France-Presse à Paris.

M^{me} Edouard Debouvry-Adam, son épouse.

Ses enfants, La famille et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard DEBOUVRY,

survenu le 17 décembre 1984,

dans sa quatre-vingt-troisième année, à l'Étang-la-Ville.

Les obsèques auront lieu à Genoch, dans l'intimité familiale.

78620 L'Étang-la-Ville, 39, chemin des Bornes, 1428 Buzon-Aires, 1959, La Pampa.

La direction de France Culture a le regret de faire part du décès, survenu accidentellement le 12 décembre 1984, de

Mario-France DESGOUTTES, journaliste.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Senjon, 17600, le jeudi 20 décembre 1984, à 10 heures.

Nous apprenons le décès de

Maurice DURIF.

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

[Né le 24 janvier 1933 à Saint-Gene-Champagne (Puy-de-Dôme), Maurice Durif fut instituteur. Il avait été élu conseiller municipal de Fours en 1980 et élu député maire après les élections municipales de 1971. Il avait été réélu à la tête de la municipalité en 1977 et en 1983.

Maurice Durif fut conseiller général de canton de Fours depuis le 1^{er} juillet 1970. Il avait été élu député de la Nièvre à la suite d'une démission partielle destinée à pourvoir au remplacement de Pierre Charrier, conseiller général socialiste décédé.]

SPORTS

A LA FINALE DE LA COUPE DAVIS

Une démonstration du tennis venu du froid

Göteborg. — La troisième journée « pour la gloire » de la finale de la Coupe Davis à Göteborg — la Suède ayant déjà gagné la rencontre par trois victoires à zéro sur les États-Unis — a été une ultime démonstration de la sportivité des Suédois. Les joueurs, les arbitres, autant que les douze mille spectateurs du Scandinavium, auront décelé devant leur admiration tout au long de la compétition.

Dans l'avant-dernier match des simples, disputé en trois sets, Mats Wilander aurait pu se contenter d'une honorable défaite devant McEnroe. Celui-ci, enfin détendu, allant jusqu'à rendre une balle comptée en sa faveur, jouant à la vitesse du son, déversant une pluie d'aces à la commande, prouvait surabondamment qu'il serait le roi de la terre battue, quand il le voudrait.

Il menait 6-3, 5-4 et 2, puis 3 balles de match. N'importe qui aurait baissé les bras. Pas Wilander ! Il retourna la situation et empocha cette manche par 7-5. Au troisième set, le bûcheron suédois s'était mis à cogner comme un sourd, tandis que le harpiste américain commençait à rater quelques accords. Les jeux et les chances s'égalisaient à trois partout lorsque McEnroe, retrouvant son merveilleux défilé, parvenait à se dégager de l'emprise de Wilander. Bouclant le set par 6-3, le champion de Wimbledon et de Flushing Meadows avait la consolation de gagner ce match qui aurait constitué la rencontre au sommet s'il avait été disputé sans que le résultat soit encore connu, et sur la distance officielle des cinq sets.

Aucune rivalité, aucune jalousie, aucune fofanerie entre ces équipiers du froid : une amitié simple, brute, fruste, d'où sont exclus les débordements sentimentaux, à plus forte raison des caprices de prima donna. Les vrais chefs de file de la jeunesse tennisistique suédoise, ce sont bien ces quatre « daviscup-men » : Mats Wilander, né le 22 août 1964 à Växjö; Henrik Sundström, né le 29 février 1964 à Lund; Anders Jarryd, né le 13 juillet 1961 à Lidköping, et Ste-

phan Edberg, né le 19 janvier 1966 à Västervik, auxquels il faut ajouter le remplaçant de taille, Joakim Nystrom, né le 10 février 1963 à Skellefteå. Rien d'étonnant à ce que tous soient originaires de ces modestes agglomérations serties au bord des lacs, d'où émane une indéchiffrable mélancolie quand on les survole d'avion, plongées dans leur sommeil hivernal. Car elle échoie là, disséminée à travers la campagne, la floraison des junoniers qui, déjà, poussent leurs stiles et vont demain émailler nos tournois continentaux. Chaque village possède son court couvert, ses terrains de terre battue, chaque village a son « coach », délégué par la généreuse Fédération de tennis de Stockholm.

Lorsque l'on considère que tous ces cadets s'entraînent le plus souvent à la lumière électrique, on ne peut que demeurer convaincu qu'il y a dans la prolifération de ces jeunes raquettes par 60° de latitude nord un autre mystère que la pure gymnastique suédoise.

Ces constatations sont accablantes pour les faiblesses du tennis américain.

OLIVIER MERLIN.

SKI ALPIN : Coupe du monde féminine.

— La suisseuse Vreni Schneider a gagné, mardi 18 décembre, le slalom géant de Santa-Catarina (Italie) devant l'Américaine Tamara McKinney et l'Allemande Maria Eppler. Au classement provisoire de la Coupe du monde, l'Allemande Marina Kiehl occupe la première place avec 78 points, devant la Suisseuse Erika Hess (59 points) et la Française Christelle Guignard (57 points).

Lyon, Vanose (07), Chaponost, les Déserts (73).

Le mardi 4 décembre 1984, le Seigneur a accueilli dans sa tendresse,

M^{me} Charles FAVRE,

née Denise Romlet,

professeur de lettres au collège de Fromente,

enlevée à l'affection de tous les siens.

La messe de sépulture a eu lieu à Vanose dans l'intimité. Dans l'attente de la réurrection, une messe réunira le jeudi 20 décembre 1984 à 19 heures en la basilique Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, sa famille, ses amis, ses collègues, ses élèves.

Elle sera célébrée par mgr Albert de Courtry, archevêque de Lyon.

De la part de

M. Charles Favre,

M. et M^{me} Edmond Gillet,

leurs enfants et petits enfants,

M. et M^{me} Claude Rondet,

leurs enfants et petits enfants,

Le baron et la baronne Loya de Marnis

et leurs enfants,

Les familles Favre et Fally,

Rondet et Escottier,

Et tous ses amis.

— Lyon, L'Amitié judéo-chrétienne de France à la demande de faire part de la mort de l'épouse et compagne de l'engagement de toute une vie de son vice-président national catholique Jacques Favre

M^{me} Charles FAVRE

La messe des obsèques sera célébrée par mgr Albert de Courtry, archevêque de Lyon, en la basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon, le jeudi 20 décembre 1984, à 19 heures.

« Vous aussi, tenez-vous prêt ».

MATHIEU, 24/44.

— M. Cécil Ghanem, M. et M^{me} Nabil Ghanem, le docteur et M^{me} Samir Hachoune,

M. et M^{me} Joseph-Antoine Ghanem et leurs enfants,

M. et M^{me} Inzani et Cécilia Abou-Merhi,

Les familles Ghanem, Harfouche, Pyle, Zabal,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, oncle et parent,

M. Dhé Sassine GHANEM,

survenu le 17 décembre 1984 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre 1984 à 10 h 30 en l'église Notre-Dame de Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5^e.

Des dons seront reçus pour les orphelins de Liban (Caritas Liban).

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Jean Méary,

M^{me} Ferdinand Méary,

Jacques et Annie Méary,

Patrick et Claire Guyon-Méary,

Richard et Françoise Lalonde,

Paul Méary,

Olivier et Renée Méary,

Adeline et Nicolas Lenoir,

Thierry et Marie Lalonde,

M. et M^{me} René Antier,

M. Michel Antier,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean MEARY,

officier de la Légion d'honneur, inspecteur général honoraire de l'Industrie et du Commerce,

leur époux, fils, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 16 décembre 1984, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Ours (Isère).

163, rue de la Convention, 75015 Paris.

93, rue de Strasbourg, 38000 Grenoble.

— L'A.F.P.A. (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude PIROT,

adjoint au chef du service des actions internationales,

survenu accidentellement le 12 décembre 1984 à Gargès-Je-Gonnesse.

Elle transmet à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 décembre 1984 à 10 heures en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-6^e, où l'on se réunira.

— M^{me} Claude Rey,

M. et M^{me} Michel Cadier,

M. et M^{me} Jean-Luc Sabatier,

Séverine, David et Laurence Cadier,

Alix, Raphaël et Florent Sabatier,

ont la grande peine de faire part du décès de

M. Claude REY,

chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

officier du Mérite maritime, membre de l'Académie de marine et de l'Académie des sciences d'Outre-mer,

directeur honoraire à la Compagnie générale transatlantique,

survenu le 17 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 21 décembre 1984, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

« Quel est donc Celui-ci et qui obéissent même le vent et la mer ? »

Marc, IV, 41, 9, rue Chaptal, 75009 Paris.

[Né à Alger le 13 avril 1901, Claude Rey, après des études de droit, entra à la Compagnie générale transatlantique. Engagé volontaire dans la marine en 1939, il reprit le croquis de guerre au cours de la bataille de Cherbourg. Ayant rejoint Alger, il se mit au service de la France libre, devint chef de cabinet de René Gagnon dans le gouvernement provisoire, puis chargé de mission aux ministères de la France d'Outre-mer et de la marine marchande. Après avoir repris ses fonctions à la Compagnie générale transatlantique, il devint directeur à Casablanca puis à Nice. Partout il met sa plume et son activité au service de la marine et de son histoire, à travers notamment de multiples associations maritimes et culturelles. A Nice, il crée la Ligue de la marine jugée au niveau des mœurs de la marine de France. En 1976, il fut élu à sa collection personnelle au musée de la poste maritime. Claude Rey appartenait également à la Ligue des droits de l'homme.]

Anniversaires

Pour l'anniversaire du décès de

Georges CARRIN,

ingénieur aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Il y a un an, le 20 décembre 1983, disparaissait

	La ligne	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	51,00	60,48
OFFRES D'EMPLOI	15,00	17,79
DEMANDES D'EMPLOI	39,00	46,25
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

Cadre confirmé de l'Assurance Vie

sélé CEGOS

Un Groupe d'Assurances de premier plan renforce son équipe d'encadrement de la branche GROUPE en fort développement. Le cadre recherché se verra confier la responsabilité des services de Gestion (primes, sinistres, contentieux...), maîtrisant les techniques de l'Assurance Vie, à la fois rigoureux et imaginatif, il devra, avec le concours d'un encadrement compétent, faire évoluer les méthodes et procédures, innover en matière d'organisation et être le garant de la qualité du service aux clients. Rattaché à la Direction du Département, il sera intégré dans une unité disposant d'une large autonomie et exercera une activité élargie et réalisations concrètes, impliquant contacts avec clients, apporteurs... Cette activité s'adresse à un diplômé d'études supérieures, ayant au moins 30 ans, apportant 4 à 5 ans d'expérience de l'ASSURANCE VIE (GROUPE de préférence). A moyen terme, elle offre des possibilités de carrière intéressantes dans le Groupe en France, et éventuellement à l'étranger. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 71675M à R. VERDET, 5616-CÉROIS, Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

L'EQUIPEMENT ET LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE (EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES) recherche pour son bureau d'études électronique

UN INGENIEUR ELECTRONICIEEN

Position II

3 ans d'expérience et bonne connaissance en micro-processeurs.

Adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions à : **EGCE** 157, rue Pelleport - 75660 PARIS Cedex 20.

AGENCE DE COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES Recherche

UN (E) CHARGE (E) DE DOSSIERS

- 28 ans minimum
- Expérience professionnelle
- Disponible immédiatement

Ad. lettre manusc. + C.V. et photo + prétentions à : **M. J. JOURNET** 2, rue Lyvanny, 75018 PARIS.

1^{er} Groupe français de Prusse informatique et technologies avancées, le GROUPE TESTS recrute.

JOURNALISTE H/F

Le poste est à pourvoir au sein de la rédaction d'un mensuel destiné aux cadres dirigeants d'entreprises. Un cadre idéal pour les aspects de management, pour les connaissances financières et organisationnelles des applications informatiques, bureautiques et télématiques est donc recherché.

Une culture informatique serait un plus. Le goût de l'écriture, la rédaction de fond, une rédaction claire, précise et efficace sont indispensables. L'aptitude à s'intégrer dans une équipe agissante.

Envoyer candidature (lettre manuscrite, photo et C.V.) à : **SPPS a/r/n**, 101, 128A, 5, C.V. n° 71 Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS CEDEX 10.

PUBLIAS recrute avec contrat pour service postes annonces. Dactylo, secrétaire et rédacteur, 18-25 ans, sans limite d'âge pour certaines catégories. av. C.V. n° 71 Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS-2^e.

LA FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'ASSURANCES recherche **UN JURISTE** 25-30 ans, niveau D.E.A. ou D.E.S.S., formation de juriste de l'assurance appréciée. Adresser lettre manuscrite et C.V. n° 71 Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche pour son USINE CHIMIQUE

INGENIEUR ENERGIE

(INSA - ENSI ou équivalent)

Il sera responsable de l'exploitation en continu (5 personnes en 3x8) des installations de production (chaudières, compresseurs d'air, groupes frigorifiques, tour de refroidissement, ...) et des distributions d'énergie dans les meilleures conditions de fiabilité et d'économie (budget annuel : 10 M.F.). Il sera chargé de bilans énergétiques et d'études d'amélioration dans les domaines de sa compétence ou directement liés à sa fonction. Expérience de quelques années en usine à feu continu souhaitable. Des connaissances en Génie Chimique seraient appréciées. Anglais lu, écrit indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo et prétentions à **Pfizer France S.A. - Direction du Personnel** 95 rue de Paris - 91302 MASSY Cedex. Réponse et discrétion totale assurées.

emploi régional

En prévision de l'extension de son activité à l'étranger, Société française de travaux publics recherche

DIRECTEURS GRANDS PROJETS FRANCE ou ETRANGER

Apte à négocier à très haut niveau avec les instances officielles, vous assurerez aussi la gestion financière de vos chantiers.

Pour mener à bien les missions que nous vous confierons, dix années au moins d'expérience dans la conduite de grands chantiers de terrassement et d'ouvrages d'art sont nécessaires.

Vous aurez la responsabilité de la bonne marche des travaux, du respect du plan de charges, de l'empêchement "nonceur" vous serez le représentant de l'entreprise sur le terrain. Une vocation prouvée de patron dans la conduite d'équipes de travail est indispensable. Une expérience réussie en pays anglophone serait très appréciée.

Merci d'adresser dossier de candidature n° 70061 à **CEDES PUBLISITE** 9, rue St-Anne de la T. - 51000 TOULOUSE

capitales propositions commerciales

ECOLE DE LANGUES

bien établie à Bourneville (Anglais) recherche agent en France, de préférence une agence de voyage ou un établissement éducatif, rémunération à la commission. Prière d'écrire avec détails à la Southbourne school of english, 30 Boulevard Foch, Southbourne, Bourneville, Dorset, Angleterre BR6 5AL.

formation professionnelle

Le Centre de commerce et d'industrie de Bobbio-Libonnoise recrute

Un stage de 8 mois de contre-dérogation qui débute le 7 janvier 1985 ouvert aux prim-demandeurs d'emploi âgés de 18 à 25 ans.

Une rémunération est prévue par l'Etat.

Le niveau de recrutement : SAC F1, F2, F3, F4 + certains ST, BTS

Inscriptions par téléphone à la CCI de Bobbio-Libonnoise 18, boulevard Foch, 70210 Bobbio. Téléphone : (33) 81-00-78. Ou inscription à votre ANPE.

500-63-91-284-81-24.

30 heures de micro-informatique conception de programmes Basic. Prix usage 590 F. Tél. 824-21-28.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi d'ETRANGERS sont nombreuses et variées. Demandez nos spécialités MIGRATIONS (LM) S.P. 231 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois multiples, bien rémunérés à toutes et à tous avec un statut de salarié. Demandez nos spécialités FRANCE-CARIBIENS (IC 16) S.P. 402 - 09 PARIS.

CHEF D'ENTREPRISE VOUS AVEZ UN PROBLEME DE SECRETARIAT Retard dans le traitement de vos factures, Rapports, dossiers d'attente, etc. STÉ DESP. Tél. 75-53-87. Travail effectué sur IBM visitance. Personnel lib.

l'agenda du Monde

Bijoux

Vendu 2 colliers perles fines de très belle qualité - exportation jointe - prix exceptionnel. Longueur 43 cm : 2.500 F. Longueur 78 cm : 3.000 F. T414 H. Paris : 832-28-75 jusqu'à 14 h et après 18 h.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS, ARGENTERIE, VIEL OR, PERRON JAILLON-ORFÈVRE à l'Opéra, chausée d'Antony, Etoile, 37, av. Victor-Hugo, ouvert tous les jours 10h/17h/24h, ventes, occasions, dépannage.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 18, r. d'Arcole, 4^e 750-02-53. ACHAT, BIJOUX OR-ARGENT, Méro : Cité du Hôtel-de-Ville.

Cours

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE Toutes classes secondaires. MATH. SUP. SPÉCIALE. Pré-inscriptions : 858-1771.

Lithographie

CADEAUX - 50 % Sur les lithographies de couleurs, n° 102. Affiche 40 F. 32, rue de Valenciennes (angle rue du Sac. Tél. : 548-77-28

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE - 50 % de sa valeur. Téléphone : 842-42-82.

MOQUETTES 1^{er} CHOIX 100.000 m². Tous types et coloris, prix attractifs. Poss. essai. Téléphone : 757-18-18. **BIJOUX MOQUETTES**

A SAIBIR

MOQUETTE super VELOURS 12 coloris. Prix posée : 85 F/m² **MOQUETTE 100%** pure laine Woolmark. Prix posée : 88 F/m² Téléphone : 558-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint à la main, gr. 1/2 gr. idéal. Export. perm. 65, r. Miche-Ange, 16^e 65-1-01-67.

Philatélie

Achetez, cher, collection timbres France Europe Outre-Mer. Tél. 359-78-98

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 736-28-86.

L'immobilier

appartements ventes

4^e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
RARE. Liza Morea à RENOVER pour être rénové, 2 ét. en bois, optima. 224-74-80. H.S.

5^e arrdt

PANTHÉON STUDIO
qd et c. rez-dec. 340.000 F. Téléphone : 844-88-07.

GOBELINS - AFRACO
Sé. 1^{er} ch. 51 m², très grand confort, soléil, parking. Téléphone : 844-98-07.

OBSERVATOIRE PLEIN SUD
belon, 6^e arrdt, 1 chambre 870.000 F. Travaux. Téléphone : 260-04-28.

MAUBERT 5^e arrdt, calme, P. 1^{er} ch. 51 m², confort, pos. 350.000 F. 829-08-07.

6^e arrdt

SEINE BEAUX-ARTS
Et. dev. ass. 75 m² 703-32-31.

VANEAU Rez-de-chaussée, clair studio est. beau volume ref. neu. petit, pos. privative. Prix 340.000 F. 329-08-07.

7^e arrdt

STUDIO DE SERVICE
SUFFRÈRE, P. rez-dec. 200.000 F. Téléphone : 821-81-36.

8^e arrdt

PARC MONCEAU
Plein Sud 2 pièces, tt. est. à rénover. 585.000 - 280-28-23.

12^e arrdt

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
P. 1^{er} ch. 51 m², rénové, 2/3 P., cuis. ins. terr. terrasse, rat. 11 confort. Téléphone : 634-13-15.

BERCY

P. 1^{er} ch. 51 m², rénové, 2 pièces, 2^e ch. 440.000 F. Occupé par 45, possib. location. LE POULAIN 820-73-37. Téléphone : 388-88-37.

PICPUS, IMMOBILIER RÉCENT grand séjour, 3 chambres, bain double, grand balcon, 2 boîtes GABRI. 587-22-88.

15^e arrdt

RUE OLIER-VAUGRAND
3 P., 55 m², 3^e étage, occas., tout confort - 824-93-33.

16^e arrdt

AUTELUI, BEAU 2 PIÈCES
cuisine, soléil, bel int. 54 m², 2 ch. 200.000 F. Téléphone : 261-19-00.

PASSY
spot géo classe, obli réception, 60 m², 3 chambres, 2 services, balcon, vue dégagée sur jardin. BRANCON. 575-73-64. Téléphone : 111-728-89-63. (1) 838-34-14.

17^e arrdt

MÉROIS GUY MOUQUET
Superbe 2 P., 53 m², tt. confort 8^e arrdt, sol. pol. 669-70-06.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Particulier vend dans résidence calme et boisée

APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée, 88 m² habitable, jardin privatif (118 m²). Prix : 350.000 F dont possibilité location. P. 1^{er} ch. 51 m², 100.000 F. Tél. le soir après 18 h en semaine 007-38-47

78 Yvelines

PARC DE ROCQUENCOURT
SPLENDIDE 5 P., et. devé VUE IMPRÉNEURABLE TERRASSE PLEIN SUD EMBASSY. 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX LYCÉE
Studio et ch. 28 m² + loge. cave (pris privé) 338-17-32.

Provence

EXCELLENT PLACEMENT PLUS DE 8 % STUDIO NICE, 36 m², 60 M MER. TEL. (93) 85-36-73.

appartements achats

POUR ACHETEURS FRANÇAIS et ÉTRANGERS SERGE KAYSER
Conseil Immobilier RECHERCHE Appartements et maisons - lieu situé dans Paris **329-68-68**

Recherche à 2 pièces, Paris préf. 5^e, 6^e, 7^e, 12^e, 14^e, 15^e, 16^e avec ou sans travaux. P. 1^{er} ch. 51 m² 820-00 F. 673-20-07, même le soir.

Eca CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES SOUS-MARINS TÉLÉCOMMANDES ET D'ENSEMBLES AUTOMATISÉS recherche pour son Groupe d'Études de TOULON

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET

Expérience souhaitée dans la conduite de projets Marine, Aéronautique, Offshore ou Automatismes Industriels.

UN INGENIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

(Sup. Elec., Télécom., IPG ou équivalent)

Le candidat aura acquis une expérience de plusieurs années dans la conception et l'intégration de systèmes embarqués.

UN INGENIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

Débutant ou ayant une première expérience. Une formation complémentaire en Electronique ou Automatismes sera un atout apprécié.

Adresser c.v. à **SOCIÉTÉ ECA, Z.I. TOULON EST, 83087 TOULON CEDEX.**

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPORTEZ EN ESPAGNE

Hommes de terrain, 35 ans, français, espagnol, catalan, capable faire progresser vos ventes, vous assurer de la qualité impact sur place. Étude toutes propositions. Écrire à Monsieur Gutierrez, 12, rue del Ferret, rue Escalada, principado d'Andora.

J.H. 22 ans, 4 ans Ecole Sup. de Commerce, 12 ans de la Sécurité, 53200 Saint-Denis. Tél. 821-81-55.

Jeune femme, 25 ans, maîtrise DES sciences po. DEA socio recherche emploi informatique de gestion avec formation. Sor. n° 8773 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTORAT D'ÉTAT EN DROIT

Faculté : 67^e arrdt, anc. 68^e arrdt. 5 ans exp. vérification, analyse, des textes législatifs. Généraliste : maîtrise en droit privé : option droit des affaires, connaissances comptables. Expérience régime d'assurance maladie des travailleurs non salariés cherche poste à Paris ou dans grande ville universitaire de province. Sor. n° 8772 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 25 ans, maîtrise en droit des affaires option faculté recherche emploi dans société commerciale par investissement international. Disponible par déplacements. Sor. n° 8771 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE COMMERCIALE Disponible immédiatement. 43 ans. CADRE ANGLAIS COURANT Tél. : A. bureaux 578-74-85.

Homme 32 ans expérience distribution recherche poste responsable des ventes. Tél. 604-42-38.

J.H. 18 ans, expérience bureau cherche emploi bureau. Tél. 537-01-15.

automobiles ventes

de 5 à 7 CV.

Collaborateur Renault vend 85 GTL à LAURÉATE à 540 km. Prix : 41.900 F. Téléphone : 845-00-17.

Collaborateur Citroën vend BX 14 RE. Bordeaux, intérieur d'acier, 10.000 km. Libre de suite, options 4 roues avec alliage léger, 1 seule-plateau AP, 5 vitesses. Prix : 54.000 F. Dom. : 472-63-50 après 19 h.

Collaborateur vend 305 GR. gris fumé métallisé, 4.500 km. Libre septembre 1984. Encore à vendre. Téléphone : P. 82.000 F. Date de livraison : P. 82.000 F. RADIO-CASSETTE BLAUPUNKT M. SETTECH. Tél. : 773-22-73. Dom. : 850-48-88.

PROVENCE

Miss anglaise restaurant 4 ch. 200.000 F. 2 km plège, superbe. 2.100.000 F. Ball, Mulberry Place, Occid. de Cannes, Anglet. 13-44-273 890000.

viagers

Beau 4/5 p., 85 m², imm. rénové, balcon, park, étie à un étage, terrain, commerce, sur 1^{er} étage. Occupé 79 ans. CRUZ B. rue La Boétie, 75008 Paris. Téléphone : 261-19-00.

immobilier information

Pour vendre maison, apt., local, terrain, commerce, sur 1^{er} étage, Indicateur Lagrange fondé en 1878 75009 Paris. Téléphone : (16-1) 268-48-40.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information PIAUM de Paris/Île-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. T. 227-44-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATION
SARL - RC - RM Construction de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

Siège social R. St-Honoré Construction etie, tous serv. PARIS ÎLE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63.

Votre adresse commerciale **on SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrétariat, jégo **CONSTITUTION SOCIÉTÉS CRÉAT. DE TOUTES ENTREPRI. ASPAC S.A. 293-60-50 +**

fonds de commerce

Ventes

Course retraite, le club magnésin Articles sports, neu. comm. Paris-17^e. Tél. 387-56-03.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
EXCELLENT PLACEMENT P. 1^{er} ch. 51 m², 100.000 F. 673-20-07, même le soir.

PROX. VERSAILLES
pour placement MURS DE MAGABIN. 450.000 F + FRAIS. Report annuel. 43.000 F.

VMAO BURX. 851-32-70.

NICE - ÉCOLE DE FRANÇAIS
pr ateliers dirigés recherche **PROFESSEUR**

expériences pratiques VIF et OUV. anglais, prof. bon français, plein temps, poste permanent. Écrire avec c.v. détaillé sous n° 7099-449 M. REGIE-PRESSE 7, r. de Montesson, Paris-7^e.

UNIVERSITÉ ORLÉANS
CELLULE INFORMATION 46046 ORLÉANS CEDEX recherche **DOCUMENTALISTE**

Niveau minimum DEUG + expérience spécialisée LUT ou CAPF pour accueil, documentation, suivi étudiants 1^{er} cycle.

Adresser candidature + c.v. avant le 12-12-84.

automobiles ventes

de 5 à 7 CV.

Collaborateur Renault vend 85 GTL à LAURÉATE à 540 km. Prix : 41.900 F. Téléphone : 845-00-17.

Collaborateur Citroën vend BX 14 RE. Bordeaux, intérieur d'acier, 10.000 km. Libre de suite, options 4 roues avec alliage léger, 1 seule-plateau AP, 5 vitesses. Prix : 54.000 F. Dom. : 472-63-50 après 19 h.

Collaborateur vend 305 GR. gris fumé métallisé, 4.500 km. Libre septembre 1984. Encore à vendre. Téléphone : P. 82.000 F. Date de livraison : P. 82.000 F. RADIO-CASSETTE BLAUPUNKT M. SETTECH. Tél. : 773-22-73. Dom. : 850-48-88.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 736-28-86.

PROVENCE

Miss anglaise restaurant 4 ch. 200.000 F. 2 km plège, superbe. 2.100.000 F. Ball, Mulberry Place, Occid. de Cannes, Anglet. 13-44-273 890000.

viagers

Beau 4/5 p., 85 m², imm. rénové, balcon, park, étie à un étage, terrain, commerce, sur 1^{er} étage. Occupé 79 ans. CRUZ B. rue La Boétie, 75008 Paris. Téléphone : 261-19-00.

immobilier information

Pour vendre maison, apt., local, terrain, commerce, sur 1^{er} étage, Indicateur Lagrange fondé en 1878 75009 Paris. Téléphone : (16-1) 268-48-40.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information PIAUM de Paris/Île-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. T. 227-44-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATION
SARL - RC - RM Construction de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

Siège social R. St-Honoré Construction etie, tous serv. PARIS ÎLE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63.

Votre adresse commerciale **on SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrétariat, jégo **CONSTITUTION SOCIÉTÉS CRÉAT. DE TOUTES ENTREPRI. ASPAC S.A. 293-60-50 +**

fonds de commerce

Ventes

Course retraite, le club magnésin Articles sports, neu. comm. Paris-17^e. Tél. 387-56-03.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
EXCELLENT PLACEMENT P. 1^{er} ch. 51 m², 100.000 F. 673-20-07, même le soir.

PROX. VERSAILLES
pour placement MURS DE MAGABIN. 450.000 F + FRAIS. Report annuel. 43.000 F.

VMAO BURX. 851-32-70.

ÉTRANGER

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Les Dix sont parvenus à un accord sur le volet industriel de la négociation avec l'Espagne

Bruxelles (Communautés européennes). - La session ministérielle entre la CEE et l'Espagne, qui s'est déroulée les 17 et 18 décembre, a eu pour but de parvenir à une conclusion d'ensemble, mais de créer une dynamique à la négociation. C'est chose faite : dans la nuit de mardi à mercredi, les Dix sont parvenus à un accord sur le volet industriel de cette négociation, sur celui concernant la sidérurgie, ainsi que sur les institutions. Ces trois chapitres sont désormais définitivement clos, le rôle central du côté de la Communauté ayant été joué par M. Étienne Davignon, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles qui avait reçu mandat des Dix pour négocier en leur nom.

Il restera à traiter, à partir de janvier, de l'agriculture et de la pêche. Une série de dossiers demeurent éloignés et pour lesquels M. Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères, a estimé, mardi, que la meilleure manière de procéder serait de rechercher un compromis d'ensemble. M. Lahumière, qui inaugura à Bruxelles ses nouvelles fonctions de ministre des affaires européennes, a émis un avis analogue.

Les Dix, dont les travaux, à partir du 1^{er} janvier, seront présidés par l'Italie, disposeront d'un trimestre pour y parvenir. Le principal objet du conseil européen, qui se tiendra les 19 et 20 mars à Bruxelles, pourrait être de définir les ultimes concessions à offrir aux Espagnols afin de conclure. L'intention de tous reste que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal puisse prendre effet à partir du 1^{er} janvier 1986.

Les difficultés promettent d'être très vives. Ainsi, au cours des deux jours passés, les deux parties ont

délibéré des produits agricoles autres que le vin sans parvenir au moindre progrès. Le dossier se divise en deux parties. D'une part, les fruits et légumes pour lesquels la Communauté veut obtenir une période de transition de dix ans (au lieu d'un régime normal de sept ans), divisée en deux étapes, la première de quatre ans - avec une protection voisine de celle d'aujourd'hui - la deuxième de six ans. D'autre part, les produits agricoles qui sont sensibles pour les Espagnols (produits d'élevage, céréales, sucre), et pour lesquels ceux-ci réclament un régime très protecteur.

Tension

Une certaine tension est apparue entre M. Natali, le vice-président de la commission, à qui le conseil avait confié une mission exploratoire, et les Français. Ceux-ci ont constaté que la commission cherchait à obtenir du conseil un mandat de négociation aussi vague que possible afin, pensent-ils, de pouvoir prendre un maximum de libertés avec les « positions communes » arrêtées par les Etats membres. S'agissant ainsi des fruits et légumes, les Français, au vu de quelques indications fournies par M. Natali, l'ont soupçonné de vouloir remettre en cause le régime des étapes, en d'autres termes, d'envisager des solutions qui ouvriraient davantage le marché des Dix aux fruits et légumes espagnols dès la première étape de quatre ans.

Le vice-président Natali, ancien ministre italien de l'agriculture, qui, au sein de la commission, a la charge de l'élargissement (responsabilité qu'il cumule avec celle de la

politique de développement à compter du 1^{er} janvier prochain), est un homme averti et habile. Félicité, les Français se méfient d'une situation où les Italiens, dont les intérêts sont souvent différents des leurs, assurent désormais à tous les niveaux - Conseil et commission - le pilotage de la négociation.

Un obstacle à la poursuite normale de celle-ci a été écarté : les Grecs ont levé la réserve qui, depuis le Conseil européen de Dublin, empêchait que soient présentées aux Espagnols les « positions communes » arrêtées sur le vin et sur la pêche. Athènes se réserve le droit de bloquer l'accord avec l'Espagne, si, dans l'intervalle, les Dix ne sont pas parvenus à un arrangement lui donnant satisfaction sur les PIM (programmes intégrés méditerranéens). Il s'agit du financement, par la Communauté, d'un projet sur la modernisation des régions méditerranéennes de l'actuelle CEE. Il avait été entendu que la Grèce serait un bénéficiaire prioritaire de ces PIM.

M. Davignon, le négociateur du volet industriel, a abandonné, mardi soir, l'idée d'obtenir un cours des trois premières années suivant l'adhésion, un « écrêtement » des tarifs les plus élevés qui protègent environ cent vingt produits espagnols. En outre, il a été décidé d'accélérer légèrement le démantèlement des droits de douane. Leur réduction (déclenchée au total sur sept ans) atteindra 55 %, au lieu des 50 % prévus précédemment, à l'issue de trois ans.

Autre point d'accrochage, le contingent d'importation, en Espagne, de voitures à droits réduits (17,4 %) au cours des prochaines années. Ce contingent, en 1984, est fixé à 15 000 voitures. Il sera porté à

32 000 en 1985, à 36 000 en 1986 et à 40 000 en 1987. Avec, chaque année, une réserve de 4 000 voitures pour le Royaume-Uni et l'Italie, dans l'hypothèse où les constructeurs de ces deux pays atteindraient le plafond qui leur sera alloué (le Royaume-Uni et surtout l'Italie estimant qu'ils sont actuellement discriminés sur le marché espagnol). Dans cette affaire, les Français, dont les deux groupes automobiles ont investi en Espagne, se trouvent du côté des autorités de Madrid et souhaitent, pour limiter la concurrence allemande ou italienne, des quotas aussi faibles que possible.

A propos de la sidérurgie, il a été entendu que les Espagnols s'engageraient, après l'adhésion, à réduire leur capacité de production de produits laminés à chaud de 3 millions de tonnes en trois ans (de 21 millions à 18 millions de tonnes). Durant cette phase de restructuration, les pouvoirs espagnols pourront continuer à accorder des aides à leurs entreprises sidérurgiques, mais, en contrepartie, les exportations espagnoles vers le reste de la Communauté devront être limitées à 827 500 tonnes par an.

L'accord s'est fait également sur les institutions. Les Espagnols auront deux commissaires et disposeront de six sièges au sein de l'Assemblée européenne.

Au cours des deux derniers jours, la négociation avec le Portugal a progressé de façon satisfaisante. A vrai dire, elle pourrait être « bouclée » rapidement, si la majorité du conseil, ainsi que la commission n'estiment pas politiquement souhaitable de la faire cheminer parallèlement aux pourparlers, beaucoup plus difficiles, avec l'Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

LE CNJA souligne « la situation critique » des jeunes éleveurs

Dans la plupart des départements où domine l'élevage, les producteurs de lait ont manifesté, mardi 18 décembre, en allant réveiller les préfets et la population des villes à « l'heure du laitier ». D'une façon générale, ces bruyantes démonstrations de mécontentement se sont déroulées sans heurts avec les forces de l'ordre, à l'exception de quelques départements, Finistère, Côte-d'Or et Orne, où des dégâts matériels ont été commis. A Quimper, la municipalité estime à 300 000 le coût des dégradations. Certains producteurs ont choisi la manière douce en distribuant des bédardins de lait, comme à Albi, dans les boîtes aux lettres.

Les producteurs sont inquiets de la baisse de leur revenu qu'ils estiment à 9 % pour l'année. Ils réclament - la FNSEA et le CNJA avec eux - la convocation par M. Laurent Fabius d'une conférence sur le revenu. Les producteurs protestent surtout contre les quotas laitiers et

l'ajustement qui leur a été imposé par l'ONILAIT (Office du lait). A l'issue de la conférence laitière (le Monde du 16 octobre), il était convenu que le quota alloué aux laitières serait équivalent à la production de 1983, diminué de 2 %. Pour satisfaire les besoins d'augmentation des producteurs « spatiaux » (jeunes installés, investisseurs récents), la diminution moyenne demandée à l'ensemble des autres a été relevée de 0,8 %, les prévisions initiales s'étant révélées erronées. Non seulement les éleveurs n'admettent pas cette remise en cause des résultats de la conférence laitière, mais ils jugent injuste l'attribution des quotas par les laitières, qui, d'ailleurs, s'y refusent. Le CNJA souligne « la situation extrêmement critique des jeunes qui ne peuvent faire face à leurs lourdes échéances faute d'une production suffisante, ou bien voient leur projet d'installation complètement bloqué ».

Dialogue à Rodez

Dans l'Aveyron, les organisations syndicales, FNSEA et CNAO, ont choisi une formule originale pour faire connaître la situation des éleveurs du département. Au lieu de défilé en ville, voire de défilé des équipements urbains, ce qui défile peut-être mais fait rarement progresser le dialogue, elles ont invité, lundi 17 décembre, les habitants de Rodez et les non-agriculteurs à un débat dans une salle où les journalistes et la presse locale, régionale et nationale ont joué le rôle de médiateurs. Pour cette première, les agriculteurs étaient fort nombreux, plus que les citadins ; mais c'est la présence de nombreux professionnels dont l'activité est liée à l'agriculture qui a permis d'animer cette rencontre.

Il est apparu que le menace qui pèse sur l'emploi agricole, du fait du blocage des productions animales, aurait des répercussions importantes sur l'emploi en général et l'économie de l'ensemble du département. Le rapprochement a pu être fait entre les difficultés et les licenciements que connaissent les salariés, notamment ceux des « zingues » de la Vieille-Montagne, à Viviez, et la situation des agriculteurs. Aide au tiers-monde, revenu agricole, accidents et diversification des productions furent aussi les thèmes de cette confrontation, tous azimuts. Vers minuit, les agriculteurs sont, malgré tout, allés réveiller, eux aussi, leur commissaire de la République, qui les attendait, tranquille.

AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'EUROCOM devrait augmenter de 20 % en 1984

M. André Rousselet, président-directeur général de l'Agence Havas et de sa filiale EUROCOM, holding spécialisée dans la publicité, a présenté, le 18 décembre, à la presse l'émission de 100 millions de francs d'obligations avec bons de souscription d'actions qu'EUROCOM va

lancer. C'est le premier appel au marché financier depuis l'introduction en Bourse, « après dix-huit mois de bonheur », selon ses propres termes. A cette occasion, M. Rousselet et ses collaborateurs ont rappelé les résultats d'EUROCOM et présenté leurs projets.

LA FIRME PHARMACEUTIQUE BEECHAM ÉTEND SES ACTIVITÉS DANS LES COSMÉTIQUES

La firme pharmaceutique britannique Beecham (6,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) va racheter au groupe BAT Industries (British American Tobacco) ses activités dans l'industrie des cosmétiques regroupées sous le chapeau de BAC (British American Cosmetics). Le prix de cession a été fixé à 125 millions de livres (141 milliards de francs). Grâce à cette acquisition, Beecham va doubler le montant de ses ventes dans les cosmétiques et, avec un chiffre d'affaires désormais de 400 millions de livres (45 milliards de francs), arrivera au sixième rang mondial dans cette spécialité, derrière Shiseido (Jap.), numéro un, L'Oréal (Fr.), Avon (E.-U.), Revlon (E.-U.), Estée Lauder (E.-U.).

Le chiffre d'affaires consolidé d'EUROCOM s'établissait, en 1983, à 6,9 milliards de francs. Composé de 6,3 milliards de francs pour l'activité publicitaire et de 0,6 milliard pour l'activité hors médias (emballages, restauration rapide, immobilier), il devrait, en 1984, augmenter de 20 % (16 % si l'on ne tient pas compte de l'intégration du réseau régional d'Havas-Conseil) pour l'activité publicitaire et de 15 % pour le hors médias. En 1984, le bénéfice consolidé d'EUROCOM s'établirait à environ 48 millions de francs (contre 40,5 millions en 1983), une plus-value de 8 millions de francs après impôt, venant de la cession du siège social de Goulet-Turpin à Reims, s'ajoutant à ce total.

La marge brute d'EUROCOM est due pour 70 % (980 millions de francs) à la publicité et pour le reste (413 millions) à l'activité hors médias, le groupe «emballages» représentant à lui seul 318 millions de francs.

L'activité publicitaire, qui apportait au groupe 67 % de son bénéfice consolidé en 1983, n'en fournira que 55 % en 1984, la part de l'immobilier stagnante (de 20 % à 19 %) et l'activité hors médias doublant sa contribution (de 13 % à 26 %). En 1985, l'objectif des responsables d'EUROCOM est d'accroître cette croissance des activités hors médias, la part du bénéfice consolidé en provenance de ce secteur devant atteindre 38 %, contre 15 % pour l'immobilier et 47 % pour la publicité.

EUROCOM compte dans les prochaines années, accroître ses activités internationales, intensifier sa diversification par la création de filiales répondant au « concept général de communication globale » et développer ses activités dans l'emballage. Pour ce faire, le groupe envisage, pour les trois prochaines années, des investissements d'un montant de 300 millions de francs dont la moitié à l'étranger.

Les bonnes formules du CNPF

« Pour lutter contre le chômage, il n'y a pas de panacée, il y a la loi des palliatifs » ; « Des entreprises sous pression ne peuvent pas être des donneuses de sang » ; « La France sera marchande ou ne sera plus » ; « Nous attendons du gouvernement qu'il défait de bien faire l'évite de mal faire ».

M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a le goût des « formules choc », que ce soit à propos de la loi de finances, de l'exportation, du rôle de l'Etat dans l'économie, quatre thèmes qui étaient au cœur des débats de l'assemblée générale du CNPF, réunie le 18 décembre, à Paris.

Une assemblée à l'occasion de laquelle a été renouvelé le conseil exécutif - organe de décision qui fixe la politique générale du CNPF - dont font désormais partie M. Claudu-Naël Martin, président du directeur de Générale Éclair (12 000 salariés), et Jean-François POG de la société Pica (220 salariés), spécialisés dans les titres d'épargne.

Dans son rapport économique, M. Guy Brana, réclame « moins de trains et plus d'airs », à propos de réaliser un « troisième mois de l'exportation ».

« Le transfert de la taxe professionnelle sur la TVA - impôt déductible à l'exportation - pourrait favoriser l'émergence de nouvelles entreprises exportatrices dans notre pays à un coût, vital : 1 % du commerce mondial en plus, c'est 100 milliards de francs d'activités en plus ».

Pour cela, il faut que l'Etat cesse d'intervenir « de manière malthusienne et nocive », a indiqué M. Gattaz. Et M. Michel Maury-Larbrière, qui préside la commission de l'action territoriale, a renchéri : « Les élus s'interdisent de plus en plus d'intervenir. Évitez de ne s'en croquer. La décentralisation peut devenir le moteur d'une révolution libérale si on évite qu'un interventionnisme régional ne se substitue à l'interventionnisme national ».

Mais l'interventionnisme décentralisé doit tout de même avoir du bon : il suffit de voir la cohorte d'entreprises, en difficulté ou près de l'être, qui se présentent aux guichets à subventions des régions, des départements et des villes.

F. Gr.

La Renault 5 en campagne

Renault le reconnaît : les ventes actuelles de Supercin sont inférieures à l'objectif qui s'était fixé la Régie. Aussi la prévision pour 1985 d'une part de marché de 12 % vient-elle d'être ramenée à 11 % ; mais la Régie compte sur l'Europe pour compenser ce recul et tenir ses objectifs de production (2 000 par jour en janvier 1985 et 2 800 en 1986 contre 1 100 à Flins et 300 en Belgique actuellement). C'est ce qu'a annoncé le 18 décembre le nouveau directeur commercial, M. D'Artemare.

Certes, la nouvelle venue a obtenu de bons résultats tant en octobre (5,4 % du marché) qu'en novembre (6,9 %), mais l'effondrement des ventes de l'ancienne R 5 (la « Lauréate ») fait que, globalement, les ventes de R 5 ont reculé.

On ne s'alarme pas chez Renault d'une telle évolution car l'on estime que l'adaptation de la clientèle à la Supercin nécessite une « maturation ». L'élargissement de la gamme R 5, avec quatre modèles économiques, pour les trois prochaines années, des investissements d'un montant de 40 000 F puis, dans le courant de 1985, les versions cinq

portes, GT turbo, automatique et Diesel, devrait, selon les dirigeants, permettre de concurrencer les étrangères en bas de gamme et la Peugeot 205.

Ce redressement est indispensable. Renault, en effet, a perdu 3,6 milliards de francs au premier semestre, et l'absence de redressement des ventes (la Régie vendra 20 % de voitures de moins qu'en 1983) laisse penser que le déficit pourrait, pour l'année, dépasser 7 milliards de francs, soit pratiquement l'équivalent des pertes des deux groupes sidérurgiques français. Or les principaux concurrents de Renault sortent du rouge.

Le groupe français concourant Peugeot SA, s'il supporte encore le poids de Talbot et surtout de Citroën, devrait enregistrer un quasi-équilibre sur la marque Peugeot elle-même. Le risque n'est pas mince que, dans la campagne électorale qui s'amorce, la comparaison Peugeot-Renault - et leur restructuration - devienne un élément politique majeur.

BRUNO DETHOMAS.

Le groupe hôtelier Nova Park est menacé de faillite

Le groupe hôtelier zurichois Nova Park SA a été déclaré en faillite le 18 décembre par l'office local des faillites, après le recours intenté par un des créanciers de cette société qui avait prêté 5,3 millions de francs suisses (environ 19 millions de francs français) pour le financement en crédit-bail de l'hôtel Nova Park Elysee, un des établissements les plus luxueux de Paris. Aux termes de la législation suisse, le groupe dispose d'un délai de dix jours pour faire appel de cette décision de justice dont l'initiative revient à une autre société zurichoise, la Forfaitungs und Finanz AG, détenue à 100 % par une banque suisse.

Sans attendre ce délai de dix jours, le conseil d'administration du groupe Nova Park SA déposait cependant, le même jour, un recours contre l'ouverture de cette procédure de faillite prononcée contre elle. Selon le fondateur de Nova Park, M. René Hart, des négociations entreprises avec un groupe américain d'investissement - dont l'identité n'a pas été révélée - permettraient de rembourser la somme de 5,3 millions de francs suisses, objet du litige, évitant ainsi la procédure de faillite.

Nova Park, qui possède des établissements de prestige à Paris, au Caire et à Djeddah, connaît, depuis de nombreux mois, de graves difficultés liées notamment à l'hôtel de New-York, le Gotham's. La construction de cet hôtel de très grand luxe a déjà coûté 110 millions de dollars et il manque encore 30 millions de dollars pour le terminer. Les actionnaires arabes du groupe Nova Park avaient manifesté leur réprobation au sujet du mode de financement des fins de travaux de cet hôtel, alors que les actionnaires suisses soutenaient plutôt la position du président, M. Hart.

Les dettes du groupe Nova Park s'élevaient actuellement à 200 millions de francs suisses, dont 73 millions font l'objet de poursuites. Le groupe est soutenu par un consortium de banques à majorité occidentale, composé, notamment, de

la Deutsche Anlagen Leasing (RAL), la Westdeutsche Landesbank Düsseldorf (RAL), la Bayerische Landesbank Munich (RAL), la Hessische Landesbank Frankfurt (RAL), et la Landesbank Rheinland-Pfalz und Saar (Luxembourg).

Une société financière, European Banking Company, étudie actuellement les possibilités d'assainissement du groupe. Elle doit faire part de ses conclusions le 15 janvier prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire de Nova Park.

UN DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES DU BATIMENT VA ÊTRE MIS EN PLACE LE 1^{er} JANVIER

Un dispositif d'aide aux entreprises du bâtiment et des travaux publics « touchées par la réduction de leurs activités » va être mis en place le 1^{er} janvier prochain. C'est ce qu'a annoncé le 18 décembre le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.

Pour aider ce secteur à « s'adapter aux mutations de son marché », l'essentiel du dispositif « transitoire et exceptionnel » consiste en un assouplissement des procédures existantes. Les prêts participatifs simplifiés pourront être accordés à des entreprises employant cent personnes (et non plus seulement cinquante), ce qui devrait permettre d'augmenter le poids relatif du BTP, jusqu'ici dévalorisé par rapport aux autres secteurs industriels, dans l'enveloppe globale de 1,2 milliard de francs destinée à ces prêts. En matière de contrats de modernisation (passés avec les entreprises innovatrices), le ministre souhaite accroître l'enveloppe de 35 millions de francs consacrée à cette politique industrielle.

Une instance consultative sera mise en place auprès de chaque commissaire de la République de région, « afin de faciliter la détection des dossiers justiciables de ces diverses procédures et le choix de la procédure la mieux adaptée ».

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, avait annoncé la création de ce dispositif, le 26 juin dernier, à Toulouse, lors d'une réunion du bureau national de la Fédération nationale du bâtiment (FNB).

Énergie nouvelles menaces sur le marché

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème. Les producteurs de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

Les producteurs de Nord ont estimé que le traitement des ventes de gaz de la région de la France, mais surtout de l'Espagne, pour les besoins de l'UEP, est devenu un problème.

150

150

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

LE CNJA souligne « la situation critique des jeunes éleveurs »

Le CNJA souligne la situation critique des jeunes éleveurs. Les manifestations paysannes ont été nombreuses...

Le CNJA souligne la situation critique des jeunes éleveurs. Les manifestations paysannes ont été nombreuses...

Dialogue à Rodez

Dialogue à Rodez. Les manifestations paysannes ont été nombreuses...

Les causes d'un échec

Les causes d'un échec. Mais l'incertitude générale des milieux pétroliers...

Consommation

Consommation. M. Laurent Denis est satisfait du rattachement de l'INCC au secrétariat d'Etat au budget...

Énergie

Énergie. Électricité : le nucléaire moins cher que le charbon. Le nucléaire reste très avantageux pour produire de l'électricité...

Énergie

Énergie. Premier protocole d'accord entre Gaz de France et des associations de consommateurs...

ÉNERGIE

Nouvelles menaces sur le marché pétrolier mondial

(Suite de la première page.)

Cette attitude, qui est plus particulièrement celle de la Grande-Bretagne et de la Norvège, « pourrait conduire à une guerre des prix », a répété M. O'Brien...

Officiellement, l'OPEP continue certes d'affecter sa confiance dans l'efficacité des mesures mises en place en octobre...

Le comité ministériel ad hoc chargé d'étudier ce problème, qui s'est réuni mardi soir...

Les causes d'un échec

Les causes d'un échec. Mais l'incertitude générale des milieux pétroliers...

Consommation

Consommation. M. Laurent Denis est satisfait du rattachement de l'INCC au secrétariat d'Etat au budget...

Énergie

Énergie. Électricité : le nucléaire moins cher que le charbon. Le nucléaire reste très avantageux pour produire de l'électricité...

Énergie

Énergie. Premier protocole d'accord entre Gaz de France et des associations de consommateurs...

est loin d'être le cas, - ne suffit plus à contraindre les tendances profondes d'un marché fortement surcapacitaire.

D'où l'idée, qui commence à faire son chemin parmi les membres de l'Organisation, que les efforts de l'OPEP pour défendre les prix sont vains aussi longtemps que les autres producteurs non membres ne s'y associent pas...

Les producteurs de la mer du Nord non seulement ont abaissé unilatéralement leurs prix en octobre et ne cessent d'augmenter leur production...

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

Haussé de la production industrielle en octobre. - L'indice de la production industrielle en France a progressé de 1,5 % au mois d'octobre...

Étranger

Augmentation de 0,7 % des revenus personnels. - Les revenus personnels des Américains ont progressé de 0,7 % en novembre...

Étranger

Arrêt de trois dirigeants de la banque SMH. - Le tribunal de Francfort a confirmé la mise en état d'arrestation de trois associés de l'ancienne banque privée Schröder, Münchmeyer Hengst (SMH)...

Social

Près de mille suppressions d'emplois à l'usine CTT de Conflans-Sainte-Honorine. - Le PDG de l'usine CTT, de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)...

Social

Flexibilité de l'emploi : une session extraordinaire du Parlement pourrait être convoquée. - En cas de signature de l'accord sur la flexibilité de l'emploi...

Social

Le Parlement, qui aurait à légiférer pour rendre possible l'application de cet accord, pourrait se réunir, sur un ordre du jour précis...

La marge de manœuvre de l'OPEP est donc très étroite. Ce d'autant que les perspectives pour 1985 sont sombres, la plupart des experts ne prévoyant qu'une reprise de la demande extrêmement faible...

Accalée dans les cordes, elle n'a vral dir qu deux stratégies extrêmes à sa disposition : soit adapter ses prix et ses différentiels aux conditions réelles du marché...

VÉRONIQUE MAURIS.

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

Le déficit commercial cessera de diminuer au début de 1985

Après avoir diminué de moitié en 1983 par rapport à 1982, puis de nouveau de moitié en 1984 par rapport à 1983, s'établissant à 25 milliards de francs, le déficit commercial de la France cessera de diminuer au cours du premier semestre de 1985...

C'est ce qu'indique l'INSEE dans sa dernière note de synthèse publiée le mercredi 19 décembre. L'Institut national de la statistique et des études économiques considère que la demande extérieure ne bénéficiera plus, comme en 1983 et en 1984, de la forte reprise qui s'est manifestée aux États-Unis...

En revanche, la France ne pourra certainement pas se prévaloir d'un solide agro-alimentaire aussi avantageux qu'en 1984, année de récolte particulièrement abondante. De même devrait-on voir se réduire le taux de conversion des produits manufacturés...

Les autres perspectives de l'INSEE, pour les six prochains mois, sont les suivantes : - PRIX. - Le ralentissement de la hausse des prix, amorcé depuis 1983, ne peut que se confirmer...

qu'au second semestre, notamment pour les tarifs publics.

Pour les six premiers mois de 1984, les prix ont augmenté de 3,7 %. L'INSEE rappelle que la différence annuelle d'inflation avec nos principaux partenaires commerciaux, qui était de 4,4 points fin 1983, atteint encore 2,7 points au mois d'octobre...

REVENU DES MÉNAGES. - Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, après avoir baissé en 1983 et en 1984, connaît une légère hausse au premier semestre de 1985, grâce aux allègements fiscaux...

L'INVESTISSEMENT EN LOGEMENT DES MÉNAGES devrait connaître un arrêt de la baisse enregistrée depuis 1981, et même pourrait manifester une légère remontée au deuxième trimestre 1985...

LA SITUATION DES ENTREPRISES. - Selon les comptes nationaux, la situation des entreprises s'améliore continuellement depuis le second semestre 1982, du fait principalement du ralentissement de la hausse des salaires et du maintien de forts gains de productivité en dépit d'une croissance lente...

L'EMPLOI reste le point noir de la conjoncture. Le nombre des demandeurs d'emploi est surtout marqué par les mouvements de chômage des jeunes. Avec beaucoup de précaution, l'INSEE prend en compte l'impact du dispositif adopté en septembre 1984...

TRANSPORTS

LA FRANCE ÉTUDIE DES MESURES DE RÉTORSION CONTRE LA TAXE ROUTIÈRE SUISSE

La France étudie des mesures de rétorsion contre la Suisse qui pourrait être mise en place d'ici à la fin de l'année, « si des dispositions ne sont pas prises par le gouvernement helvétique pour ne pas pénaliser les routiers français »...

Le ministre, qui rendait visite, le 18 décembre, aux routiers empruntant le tunnel de Fréjus (Savoie), a vigoureusement pris position contre la taxe routière que les autorités de Berne imposent aux transporteurs suisses et étrangers à partir du 1er janvier. Ceux-ci ont bloqué, le 17 décembre, la frontière franco-suisse pour protester contre cette taxe adoptée au début de l'année par référendum...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'EURAFRANCE, réunie sous la présidence de Monsieur Michel David-Weill le 17 décembre 1984 a approuvé :

les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984 qui font ressortir un bénéfice net comptable de 523,50 MF, le bénéfice courant étant de 68,88 MF (le résultat de l'exercice 1982/1983 fut de 137,75 contre F 50 et F 32,25 pour l'exercice précédent).

Le versement de ce dividende représente une distribution globale de 34,96 MF contre 47,15 MF au titre de l'exercice 1982/1983.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 décembre 1984.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de Messieurs Christian Valenti et André Wormser, a ratifié la nomination en tant que censeur de Madame Yvonne Chassagne, a nommé censeur Monsieur Jean-Claude Hus, et renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jacques Cornille.

Le président, dans son allocution, a rappelé les faits marquants de l'exercice, à savoir : les apports de titres approuvés en décembre 1983, l'introduction au second marché de la SOVAC en mars 1984, EURAFRANCE conservant 62 % du capital de SOVAC, et l'acquisition par EURAFRANCE de 20,77 % des droits dans Lazard Partners, il a souligné les variations qui étaient intervenues de ce fait dans la répartition des actifs d'EURAFRANCE.

N'ayant pu délibérer le 13 décembre, faute de quorum, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se réunira, sur deuxième convocation, avec le même ordre du jour, au siège social, 1, rue du Petit-Chamart à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), le jeudi 27 décembre 1984, à 10 heures.

HITACHI

Résultats consolidés du premier semestre 1984 (1er avril - 30 septembre 1984)

Bénéfice net : + 27 %, plus de 100 milliards de yens

Le bénéfice net et le chiffre d'affaires d'Hitachi ont atteint des niveaux records pour le premier semestre s'élevant à 2 466,5 milliards de yens. Les exportations ont progressé de 35 % et représentent 32 % du total des ventes.

Le bénéfice net a enregistré une progression de 27 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent et s'élève à 101 038 millions de yens, dépassant pour la première fois le chiffre de 100 milliards. Le bénéfice net par action passe ainsi de 28,01 yens à 34,74 yens, tandis que la marge bénéficiaire s'élève de 3,8 % à 4,1 %.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 11,30 % - 1974

Les intérêts courus du 21 décembre 1983 au 20 décembre 1984 seront payables à partir du 21 décembre 1984 à raison de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal (coupon n° 10) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,94 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 83,63 F.

CNT - Obligations 10,20 % - 1975

Les intérêts courus du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1984 seront payables à partir du 1er janvier 1985 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal (coupon n° 9) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 75,49 F.

A compter de la même date, les titres appartenant à la série « C » seront au tirage au sort du 15 octobre 1984 cessant de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F.

En application de l'article 94-II de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, il est rappelé que :

les porteurs qui n'ont pas déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit verront le montant des sommes qui leur sont dues portées au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 seront tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits ;

concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs passifs », le remboursement de la série C = 10,20 % 1975 et les intérêts seront réglés aux titulaires directement par la Caisse Nationale des Télécommunications.

AUSSEDAT REY

N'ayant pu délibérer le 13 décembre, faute de quorum, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se réunira, sur deuxième convocation, avec le même ordre du jour, au siège social, 1, rue du Petit-Chamart à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), le jeudi 27 décembre 1984, à 10 heures.

Lisez

Le Monde

docteurs et documents

150

MARCHÉS FINANCIERS

Épargne

Un mouvement de hausse d'une ampleur assez considérable, et comme l'on n'en avait plus vu à New-York depuis quatre mois...

NEW-YORK

Une hausse frénétique

Après ces derniers jours, de très mauvais, l'optimisme a repris de la main gauche...

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various stocks and their performance.

PARIS, 18 décembre

Nouveau et sensible repli

Déjà pas très vaillants en début de semaine, la Bourse de Paris s'est assez franchement alourdie mardi...

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RHÔNE-POULENC. - Le groupe chimique a acheté 51 % de la société américaine Brown Disc...

Table with columns: Indices quotidiens, Cours, % de variation. Includes sections for CDS des agents de change, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, and COURS DU DOLLAR A TOKYO.

BOURSE DE PARIS Comptant 18 DECEMBRE

Main market table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Includes sections for Valeurs, Actions au comptant, Étrangers, and Second Marché.

cale ance aux USA

Advertisement for 'Le billet tous services' with a large graphic of a bill and descriptive text.

Règlement mensuel

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists various financial instruments and their monthly settlements.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, % de variation. Lists exchange rates for various currencies and gold prices.

Le billet tous services

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- COMMENTAIRES**
- 2. «Tout est spectacle», par Bruno Frappet; «Les trois erreurs du PCF», par Roger Garaudy.
- ÉTRANGER**
- 3. EUROPE
 - 4. AFRIQUE
 - Tchad: la «surprise» du commandant Jalloud.
 - 45. AMÉRIQUES
 - 5. ASIE
 - 7-8. PROCHE-ORIENT
 - Les «enlèves de Khomani» (III), par Jean Guéhenne.
 - 9. DIPLOMATIE
 - Les États-Unis s'apprêtent à confirmer leur retrait de l'UNESCO.

- POLITIQUE**
- 9. Les giscardiens du PR face au «fait barbare».
 - 10. La situation en Nouvelle-Calédonie.
- SOCIÉTÉ**
- 11. LE RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF. EDUCATION: la parole de FO chez les enseignants.
 - 24. SPORTS: le tennis venu du froid.

89 FM à Paris
Alô «Le Monde»
 232-14-14
 mercredi 19, 19 h 25
Les grandes courses transatlantiques à la voile
 GÉRARD ALBOUY et ALAIN GIHAUDO

SUPPLÉMENT
 12-13. Fêtes et cadeaux.
LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
 15 à 17. UNE SÉLECTION POUR LES FÊTES: cinéma, théâtre, expositions, jazz.
 18. Programme des expositions.
 23. COMMUNICATION
ECONOMIE
 26. ÉTRANGER: élargissement de la CEE.
 - AFFAIRES.
 - AGRICULTURE.
 27. CONJONCTURE.
 - ENERGIE.

RADIO-TÉLÉVISION (23) INFORMATIONS «SERVICES» (24):
 - Météorologie; Mots croisés; «Journal officiel».
 - Annonces classées (25); Carnet (24); Programmes des spectacles (19 à 22); Marchés financiers (29).

6 Répondeurs dep. 870 F. chez Duriez
 GREES PTT. Réponse deux simple 870 F. ttc. Enregistreur sur mesure. Coupe dès fin de message de votre correspondant. Vs gagnez beaucoup de temps à l'écoute: 1580 F ttc.
 • Consultable à distance par boîtier codé: 2650 F ttc. + Enreg. conversation téléphonique: 2980 F ttc. • Consultable à distance par boîtier codé et/ou code vocal: 2950 F ttc. • Téléphones tous modèles, toutes couleurs, depuis 149 F ttc. • Duriez, 132, bd St-Germain, M^o Odéon.

ESPOIR VERT
 «Projet de restauration des terres désertiques» conçu par des savants et hauts techniciens. Lire ce livre, c'est être participant à la lutte contre le fait dans le monde.
 ÉCOLOGIE - ÉNERGIE - SURVIE à BOURG, 61400 MONTRECHARD Tél.: (04) 32-22-06 France: 288 F.

Galerie achète tableaux d'ALBERT MARQUET
 Tél.: (1) 265-45-84

Bottes cuir (femme) 295 francs
 Mocassins homme en cuir: 199 F; escarpins cuir pour femme: 239 F; etc. Pourquoi ces prix stupéfiants? Parce que l'entreprise H.E.T. est rebelle financièrement à plusieurs dizaines de fabricants de chaussures de qualité. Trois points de vente: 19, rue J.-Louvel-Tessier (10^e M^o Goncourt); 6, rue Haxo (20^e M^o Saint-Fargeau); 42, rue Claude-Terrasse (16^e M^o Porte de St-Cloud, 647-69-74. Lundi au samedi, 11 h à 19 h 30. Tél.: 238-10-01.

Des immeubles sociaux
 Compte tenu de cette stratégie financière - modulation fiscale, emprunts, privatisation, - la municipalité sera-t-elle en mesure d'offrir aux Parisiens des services équitables à ceux des années passées? L'examen des dépenses de fonctionnement permet de penser qu'à tout le moins rien d'essentiel n'a été sacrifié. Avec plus de 4,7 milliards, l'aide sociale reste le plus gros poste. La participation au budget de la RATP (1,5 milliard) est en augmentation de 7,5 %. Les écoles et la propriété ne sont pas mal loties. Si la

CHÂNE HITACHI MIDI 10
 2 x 28 watts - 2 enceintes 2 voies. Platine TD lecture zéro-à-zéro automatique. Platine double cassette COPIE RAPIDE. FM-GO-PO. 4950⁰

Aldebert
 16, place Vendôme, 1, bd de la Madeleine, 70, 1^{er} Saint-Honoré, Palais des Congrès, Paris, Maillet

Garantie 2 ans - CREDIT TOTAL IMMÉDIAT
 *Après acceptation du dossier. Tél. 24.50 à 24.50

M. JACQUES CHIRAC APPLIQUE SES IDÉES ÉCONOMIQUES DANS LA CAPITALE

Les impôts locaux des Parisiens n'augmenteront que de 6 % en 1985 mais l'eau leur coûtera beaucoup plus cher

En 1985, les Parisiens verront leurs impôts locaux majorés de 6 %; la taxe d'ordures ménagères, la taxe de balayage et la redevance d'assainissement de 5,3 %; la vignette automobile de 5 %, et les droits de mutation de 4 % seulement. En revanche, ils paieront l'eau à une compagnie privée qui leur facturera le mètre cube 16 % de plus que cette année. C'est ce qu'on a décidé, mardi 18 décembre, lors des débats de la commission des finances, après avoir voté, par 141 voix (RPR et UDF) contre 22 (PS et PC) les budgets de la commune et du département.

A Paris, les deux collectivités locales se juxtaposent puisqu'elles couvrent le même territoire et qu'elles ont les mêmes administrés. Leurs deux budgets, administrativement distincts, sont en réalité étroitement imbriqués et complémentaires. Bien qu'ils aient votés séparément et par les mêmes élus, on peut les examiner en bloc.

En 1985, plus encore que les années précédentes, ces budgets traduisent les options politiques de M. Jacques Chirac et de son impulsion majoritaire municipale. Quinze mois avant les élections législatives de 1986, le maire de Paris met en pratique dans son hôtel de ville ce qu'il prône pour la France. Il veut démontrer qu'on peut alléger la pression fiscale sans diminuer les prestations des services publics et sans sacrifier «les investissements porteurs d'avenir».

En outre, il veut entamer dans sa propre maison la dénationalisation qu'il a inscrite dans son programme politique; il le fait en privatisant certains services municipaux comme celui de la distribution de l'eau, mais alors l'usage est invité à payer le vrai prix du service et doit subir une forte augmentation.

M. Chirac a-t-il réussi sa démonstration? Pour les recettes communales (15,3 milliards de francs), il semble que oui. Les subventions de l'État, qui représentent un petit tiers de ses ressources, n'augmenteront que de 2,4 %. Des impôts indirects et des droits de voirie, on ne peut attendre guère mieux que cette année. Les taxes de propriété, qui sont «encadrées» par l'État, ne pourront progresser que de 5,3 %. Restait donc le gros morceau, le seul sur lequel la municipalité pouvait agir: les impôts locaux.

Lors de la campagne électorale de 1983, M. Chirac avait promis qu'ils ne gonfleraient pas plus vite que le coût de la vie. En 1984, il avait cru pouvoir limiter leur hausse à 9 %.

En réalité, les Parisiens ont dû payer 10,78 % de plus. N'ayant pu tenir ses engagements, le maire de Paris a voulu se rattraper. Si les prévisions de ses services sont exactes, l'augmentation de la pression fiscale à

Paris ne devrait pas dépasser 6 % en 1985. Au total, sur les deux premières années de la seconde mandature, la hausse des impôts locaux atteindra 17,3 %, soit un peu plus que l'inflation du coût de la vie.

M. Chirac n'a guère de mal à assurer le budget de fonctionnement du département puisque c'est la commune qui, par une subvention, l'alimente pour les deux tiers. M. Chirac, maire, finance ici M. Chirac, président du conseil général. Le reste des ressources vient du recouvrement des prestations sociales (qui marche très bien), de la vente des vignettes et des droits de mutation. On a vu que la hausse de ces deux derniers postes a été bridée à Paris à moins de 5 %.

Pour alimenter les investissements, c'est-à-dire les travaux nouveaux et achats de terrains, M. Chirac peut compter sur les droits à construire que la Ville vend aux promoteurs, sur le remboursement par l'État de la TVA et sur l'antofinancement. Mais la Ville fera également appel assez largement à l'emprunt, car, comparativement à d'autres, elle est peu endettée. Le remboursement de ses dettes passées ne représentera en 1985 que 3 % des charges totales.

Cependant, le maire de la capitale doit faire face à une situation embarrassante, celle du service des eaux. L'eau est particulièrement bon marché à Paris, mais c'est en grande partie parce que les aqueducs qui traitent celle qu'on puise dans la Seine et les tuyaux de distribution ont été insuffisamment entretenus. Le rajustement de ces installations ne peut plus être différé, d'où de gros investissements en perspective. Comment les financer? En relevant le prix facturé par la municipalité aux Parisiens? En augmentant les impôts pour verser des subventions au service concerné?

M. Chirac a cherché à éviter les deux écueils, tout en appliquant un principe économique qui lui est cher: la privatisation. Il a proposé au conseil de Paris, qui l'a accepté (la gauche votant contre), de céder la distribution de l'eau, le relevé des compteurs et la facturation à deux sociétés privées. La Lyonnaise des eaux (président M. Jérôme Monod, ancien directeur de cabinet du premier ministre Jacques Chirac et ancien secrétaire général du RPR) couvrira les arrosissements de la rive gauche; l'autre, la Compagnie générale des eaux (d'où vient M. Michel Roussin le chef de cabinet du maire), le fera pour la rive droite.

A partir du 1^{er} janvier prochain, la Ville continuera à assurer le captage, le traitement et le transport de l'eau, mais celle-ci sera vendue en gros aux deux firmes privées qui la revendront au détail aux Parisiens. En contrepartie, elles ont pris l'engagement de moderniser à leurs frais le réseau de distribution.

On estime que les sommes qu'elles paieront à la ville permettront à celle-ci de rénover ses aqueducs et ses usines. En tout cas, le budget du service des eaux s'en trouvera allégé de cent millions de francs en 1985.

En toute hypothèse, ce sont les Parisiens qui paieront. Le mètre cube d'eau, qui valait 4,05 F en 1984, coûtera 4,90 F en 1985, soit une augmentation de 16 %. Mais ce sont les compagnies privées qui établiront les factures et non la Ville. Il fallait y penser.

En 1985, les Parisiens verront leurs impôts locaux majorés de 6 %; la taxe d'ordures ménagères, la taxe de balayage et la redevance d'assainissement de 5,3 %; la vignette automobile de 5 %, et les droits de mutation de 4 % seulement. En revanche, ils paieront l'eau à une compagnie privée qui leur facturera le mètre cube 16 % de plus que cette année. C'est ce qu'on a décidé, mardi 18 décembre, lors des débats de la commission des finances, après avoir voté, par 141 voix (RPR et UDF) contre 22 (PS et PC) les budgets de la commune et du département.

En 1985, plus encore que les années précédentes, ces budgets traduisent les options politiques de M. Jacques Chirac et de son impulsion majoritaire municipale. Quinze mois avant les élections législatives de 1986, le maire de Paris met en pratique dans son hôtel de ville ce qu'il prône pour la France. Il veut démontrer qu'on peut alléger la pression fiscale sans diminuer les prestations des services publics et sans sacrifier «les investissements porteurs d'avenir».

En outre, il veut entamer dans sa propre maison la dénationalisation qu'il a inscrite dans son programme politique; il le fait en privatisant certains services municipaux comme celui de la distribution de l'eau, mais alors l'usage est invité à payer le vrai prix du service et doit subir une forte augmentation.

M. Chirac a cherché à éviter les deux écueils, tout en appliquant un principe économique qui lui est cher: la privatisation. Il a proposé au conseil de Paris, qui l'a accepté (la gauche votant contre), de céder la distribution de l'eau, le relevé des compteurs et la facturation à deux sociétés privées. La Lyonnaise des eaux (président M. Jérôme Monod, ancien directeur de cabinet du premier ministre Jacques Chirac et ancien secrétaire général du RPR) couvrira les arrosissements de la rive gauche; l'autre, la Compagnie générale des eaux (d'où vient M. Michel Roussin le chef de cabinet du maire), le fera pour la rive droite.

A partir du 1^{er} janvier prochain, la Ville continuera à assurer le captage, le traitement et le transport de l'eau, mais celle-ci sera vendue en gros aux deux firmes privées qui la revendront au détail aux Parisiens. En contrepartie, elles ont pris l'engagement de moderniser à leurs frais le réseau de distribution.

On estime que les sommes qu'elles paieront à la ville permettront à celle-ci de rénover ses aqueducs et ses usines. En tout cas, le budget du service des eaux s'en trouvera allégé de cent millions de francs en 1985.

En toute hypothèse, ce sont les Parisiens qui paieront. Le mètre cube d'eau, qui valait 4,05 F en 1984, coûtera 4,90 F en 1985, soit une augmentation de 16 %. Mais ce sont les compagnies privées qui établiront les factures et non la Ville. Il fallait y penser.

En 1985, les Parisiens verront leurs impôts locaux majorés de 6 %; la taxe d'ordures ménagères, la taxe de balayage et la redevance d'assainissement de 5,3 %; la vignette automobile de 5 %, et les droits de mutation de 4 % seulement. En revanche, ils paieront l'eau à une compagnie privée qui leur facturera le mètre cube 16 % de plus que cette année. C'est ce qu'on a décidé, mardi 18 décembre, lors des débats de la commission des finances, après avoir voté, par 141 voix (RPR et UDF) contre 22 (PS et PC) les budgets de la commune et du département.

En 1985, plus encore que les années précédentes, ces budgets traduisent les options politiques de M. Jacques Chirac et de son impulsion majoritaire municipale. Quinze mois avant les élections législatives de 1986, le maire de Paris met en pratique dans son hôtel de ville ce qu'il prône pour la France. Il veut démontrer qu'on peut alléger la pression fiscale sans diminuer les prestations des services publics et sans sacrifier «les investissements porteurs d'avenir».

En outre, il veut entamer dans sa propre maison la dénationalisation qu'il a inscrite dans son programme politique; il le fait en privatisant certains services municipaux comme celui de la distribution de l'eau, mais alors l'usage est invité à payer le vrai prix du service et doit subir une forte augmentation.

M. Chirac a cherché à éviter les deux écueils, tout en appliquant un principe économique qui lui est cher: la privatisation. Il a proposé au conseil de Paris, qui l'a accepté (la gauche votant contre), de céder la distribution de l'eau, le relevé des compteurs et la facturation à deux sociétés privées. La Lyonnaise des eaux (président M. Jérôme Monod, ancien directeur de cabinet du premier ministre Jacques Chirac et ancien secrétaire général du RPR) couvrira les arrosissements de la rive gauche; l'autre, la Compagnie générale des eaux (d'où vient M. Michel Roussin le chef de cabinet du maire), le fera pour la rive droite.

A partir du 1^{er} janvier prochain, la Ville continuera à assurer le captage, le traitement et le transport de l'eau, mais celle-ci sera vendue en gros aux deux firmes privées qui la revendront au détail aux Parisiens. En contrepartie, elles ont pris l'engagement de moderniser à leurs frais le réseau de distribution.

On estime que les sommes qu'elles paieront à la ville permettront à celle-ci de rénover ses aqueducs et ses usines. En tout cas, le budget du service des eaux s'en trouvera allégé de cent millions de francs en 1985.

Sur le vif Ils sont partout

Je ne comprends pas. Qu'est-ce qu'ils ont contre le gouvernement, les Français? Pourquoi ont-ils le front dégingolé à grands coups de pieds rageurs dans les sondages? Ils sont pourtant sympas, nos ministres. Ce sont des gens très bien. Des cracks. Chevrement, par exemple, eh bien! c'était le meilleur élève de sa classe. Et le plus gentil. C'est l'ancien proviseur de son vieux bahut à Besançon qui lui a décerné hier ce certificat de bonne conduite tombé sur les téléécrans de l'AFP dans le chapitre de clichés et de scénarios annonciateurs des nouvelles urgentes. Chevrement était venu inaugurer un nouveau lycée dans le coin.

Il se mettait en quatre, ces gens-là, ils se déplaçaient pour un rien, ils vont sur le terrain. C'est Fabius qui vient de passer une heure au commissariat du système arrosissement de Paris devant une muraille de reporters, caméra sur l'épaule de Bic au poing. Pour voir un peu comment c'était fait un poste de police, il n'en avait aucune idée avant de nous expliquer le soir à la télé qu'on n'a rien à craindre question sécurité. On est super, bien gardés.

C'est Joxe qui a une cravate noire dans le tiroir de son bureau.

Il n'a qu'à le sortir pour aller sur innombrables entassements de files descendus par les trousseaux. C'est Auroux qui s'est pointé, suivi de son escorte, dans le limousine à fanion, au poste de douane du tunnel de Fréjus pour tailler une bavette avec les représentants des routiers. Il s'imagine que, s'il leur passe la main dans le dos, les gros culs ne seront plus tentés de bloquer la frontière suisse.

C'est Langens... Vous ne savez pas qui c'est Langens? Mais si, le secrétaire d'État chargé de la mer qui se faisait filmer et photographier tout deux jours en aurait abouti sur un dinghy, devant l'épave du Mont-Louis le mois passé.

C'est Bouchardou qui s'est précipité au siège de la Filiale d'Union Carbone à Bézier au lendemain de la catastrophe de Bhopal. Touchant. Parce que, enfin, depuis des années qu'on lui signalait le danger, elle aurait très bien pu attendre encore un bon petit moment avant de se rompre. Eh bien! non, elle a réagi au quart de tour. Le temps d'avertir les médias, de serrer son chauffeur et c'était parti plein gaz.

CLAUDE SARRAUTE.

UN PROJET DE MM. DEFFERRE ET SERVAN-SCHREIBER 250000 micro-ordinateurs dans les écoles

La France, des quartiers des grandes villes aux villages des campagnes, va s'équiper de quelque 250000 micro-ordinateurs. Placés par groupes de quatre ou cinq dans des «ateliers», ils seront mis gratuitement à la disposition des enfants comme des adultes pour s'initier d'abord, se former ensuite, à ce qui doit être la «deuxième langue» de tous: l'informatique.

L'idée a été lancée par MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Gaston Defferre. Ils souhaitent équiper les écoles de 350000 micro-ordinateurs. Des contacts avaient été pris pour ce faire en novembre avec la société californienne Apple à qui l'on demandait de construire une usine en Bretagne où seraient fabriqués des micro-Macintosh. L'industrie française aurait pu être associée au capital de cette filiale française d'Apple avec 49 % des actions.

Ce projet ambitieux avait le défaut de revenir très cher (un Macintosh coûtait environ 30000 F), de prendre à revers les institutions traditionnelles chargées de l'éducation et de faire une part trop faible aux industriels français. Très critiqué pour ces raisons, on le disait abandonné il y a une quinzaine de jours.

Il remonte aujourd'hui, la présidence de la République ayant donné son appui à cette opération, à la condition qu'elle soit «révisée». Environ 250000 micro-ordinateurs et non plus 350000 devront d'ici quelques années (le délai n'est pas encore fixé) équiper des lieux publics qui seront vraisemblablement les écoles. Les instituteurs devront être associés au programme, car il s'agit de lui donner un contenu pédagogique.

Les appareils seront... encore que toutes les négociations avec Apple ne soient pas complètes - ceux de Thomson (TDT) et de Matra (Alice) connectés à des «Micro-Bois» de Bull. Ces machines n'étant pas de la même catégorie que le Macintosh, le coût global du projet sera plus faible d'environ 3 milliards de francs... qu'il reste tout de même à trouver.

E.L.B.

Le numéro de «Le Monde» daté 19 décembre 1984 a été tiré à 445 293 exemplaires

SCIENCE VIE HORS SERIE
LA PHOTO ET LES IMAGES SYNTHÉTIQUES
 Les créations d'images
 17 F EN VENTE PARTOUT

Une Patek Philippe ne dit pas que le temps. Elle dit aussi qui vous êtes.



Aldebert

16, place Vendôme, 1, bd de la Madeleine, 70, 1^{er} Saint-Honoré, Palais des Congrès, Paris, Maillet

L'UNESCO hibernation

Les États-Unis ont officiellement annoncé mercredi après-midi le retrait de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) à la fin de l'année 1984. Cette décision a été prise à la suite d'un vote en faveur de la démission de l'organisation internationale. Les États-Unis ont voté en faveur de la démission de l'UNESCO, ce qui signifie que l'organisation internationale sera dissoute à la fin de l'année 1984.

Le retrait américain est une décision majeure, car l'UNESCO est une organisation internationale qui a été créée en 1945. Elle a pour but de promouvoir la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Les États-Unis ont été l'un des fondateurs de l'UNESCO et ont contribué de manière significative à son développement.

La décision de retirer les États-Unis de l'UNESCO a été prise à la suite d'un vote en faveur de la démission de l'organisation internationale. Les États-Unis ont voté en faveur de la démission de l'UNESCO, ce qui signifie que l'organisation internationale sera dissoute à la fin de l'année 1984.

Le différend entre et l'

Un entretien un des du

LES MÉG

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco

Un acco